UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01015953 1

Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/monseigneurjosep00daviuoft

(25)

I

MONSEIGNEUR JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

Premier archevêque de Québec.

922.4
C 926 d

MONSEIGNEUR

JOSEPH-OCTAVE PLESSIS

PREMIER ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PAR

L. O. DAVID.

DEUXIÈME ÉDITION
REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

ECOLE NORMALE,
CONGRÉGATION DE NOTRE DAME,
MONTREAL.

MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
1883

276

BX
4705
P54D38
1883

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois, par CADIEUX & DEROME, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

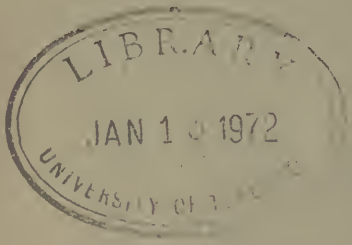

MONSEIGNEUR PLESSIS.

Au moment où la Nouvelle-France passait, après une lutte héroïque et désespérée, sous la domination anglaise, la Providence, qui veillait sur ses destinées, faisait naître à Montréal, dans une humble et pieuse famille, un enfant de prédilection que l'Eglise baptisait sous le nom de Joseph-Octave Plessis. Son père, sieur Joseph Plessis, et sa mère, Louise Ménard, avaient une grande réputation de foi, de vertu et de probité. Ils accueillirent avec joie la naissance de cet enfant dont ils résolurent de faire, à tout prix, un bon chrétien et un bon citoyen. Ils virent bientôt avec bonheur que leurs peines ne seraient pas perdues. Joseph-Octave était doué d'une belle intelligence et du caractère le plus heureux.

Après quelques mois passés dans l'école paroissiale du célèbre père Lucette, il entra à l'école latine que monsieur Curateau ouvrit

d'abord à la Longue-Pointe et continua au château Vaudreuil, dans la ville de Montréal. Cette école devint plus tard le collège de Montréal, où la jeunesse fait sans bruit et sans éclat de si fortes études. Mais à cette époque, l'école de M. Curateau, la principale maison d'éducation de Montréal, avait des proportions très modestes ; on y enseignait bien les belles-lettres, mais on n'allait pas plus loin ; la rhétorique était la colonne d'Hercule. Ceux qui désiraient terminer leurs études étaient forcés d'aller au petit séminaire de Québec.

Or, aller à Québec en ce temps-là n'était pas chose facile et agréable comme aujourd'hui ; on ne s'endormait pas, le soir, à Montréal, à bord d'un de ces palais flottants qui sillonnent maintenant le Saint-Laurent, pour se réveiller à l'ombre du cap Diamant. C'était l'époque paisible où les goëlettes et les calèches d'heureuse mémoire se disputaient seules la faveur publique. On partait quelquefois de Québec le vingt-cinq juillet et on arrivait à Montréal vers le premier septembre, cinq semaines après ; souvent, lorsque les élèves dont les parents demeuraient à Montréal

mettaient le pied sur le seuil de la maison paternelle, la vacance était finie ; ils l'avaient passée en goëlette.

" Bien différente était la voie de terre, dit " le savant abbé Ferland, pour les vigoureux " gaillards qui préféraient la suivre. Réunis " dans la chapelle du séminaire, les voyageurs " saluaient par un cantique la protectrice des " pèlerins ; puis la bande joyeuse défilait ; " elle poussait un cri d'adieu au milieu de la " grande cour, et comme une volée d'outardes, " se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfer- " mait la terre promise. "

" Avec six semaines de vacances à l'hori- " zon, un léger paquet sur les épaules, et un " cœur bondissant de plaisir, le jeune étu- " diant marchait lestement, tantôt au refrain " de quelque chanson populaire, tantôt au " milieu des gais propos et des rires bruyants " de ses compagnons. Vers le milieu du jour, " on s'arrêtait sur le bord d'un ruisseau, ou " au pied de quelque *orme* séculaire ; les " sacs se vidaient, et les provisions établies " sur l'herbe disparaissaient rapidement de- " vant l'appétit des voyageurs, le soir on

" frappait à la porte d'une de ces blanches
" maisons qui bordent le grand chemin de-
" puis Québec à Montréal ; le costume de
" séminariste procurait partout un accueil
" favorable et une bienveillante hospitalité.
" La grande chambre était mise à la disposi-
" tion de messieurs les écoliers ; pour eux
" le feu pétillait plus ardent dans la chemi-
" née, la nappe la plus blanche était étendue
" sur la table, et les omelettes les plus re-
" bondies se succédaient dans la poêle.

" C'était dans la grange, sur le foin nou-
" veau, que les voyageurs allaient se reposer
" des fatigues de la journée ; avec l'air frais
" en abondance, ils dormaient plus à l'aise
" et n'avaient pas à redouter de visiteurs
" incommodes.

" Au soleil levant tous étaient sur pied ;
" lorsque, après un bon déjeuner, le trésorier
" de la bande offrait à la maîtresse du logis
" de payer les dépenses causées par lui-même
" et par ses compagnons, il était arrêté par
" un refus, que suivait une invitation de ne
" pas oublier la maison quand ils descen-
" draient.

" M. Plessis racontait souvent et gaiement " les incidents d'un voyage qu'il avait ainsi " fait, avec quelques ecclésiastiques et les " écoliers les plus vigoureux de la philoso- " phie. Cet épisode de sa vie d'étudiant avait " laissé dans sa mémoire les souvenirs les " plus agréables."

Lorsque le jeune Plessis eut appris tout ce que le bon M. Curateau pouvait lui enseigner, il refusa d'aller continuer ses études à Québec et manifesta le désir de rester à la maison paternelle. Nous croyons devoir détacher ici une des jolies pages de M. Ferland.

" Monsieur Joseph Plessis, à qui l'étudiant " communiqua son projet, ne voulut point " forcer les inclinations de son fils ; mais d'un " autre côté, il comprenait qu'il ne fallait pas " compromettre l'avenir de ses enfants en se " prêtant à leurs fantaisies. Il était père " comme on l'était alors, c'est-à-dire le chef " de la famille. Tout en se rendant aux justes " demandes de son fils, il aurait cru manquer " à son devoir s'il se fût laissé guider par des " projets éphémères. " C'est bien, Joseph, " " répondit-il au jeune homme : " demain vous

" quitterez le capot d'écolier ; vous prendrez " le tablier et vous descendrez avec moi à la " forge. Quand vous voudrez reprendre vos " études, vous m'en avertirez." Ce n'était " pas précisément la réponse qu'attendait " l'écolier ; mais il fallait se soumettre, car, " suivant une expression, la parole de son père " était *une parole de roi.*

" Le jour suivant, Joseph-Octave Plessis " maniait le soufflet et frappait l'enclume ! " Les heures semblaient longues au nouvel " ouvrier peu accoutumé aux travaux " manuels ; en effet, pour un étudiant qui se " sentait plus de force dans l'intelligence que " dans les poignets, l'épreuve était fort dure. " Néanmoins, pendant toute une semaine, il " tint ferme contre la fatigue du corps et " surtout contre l'ennui de l'esprit, qui se " trouvait privé de sa nourriture habi- " tuelle.

" Il fallut enfin céder sous le poids de la " lassitude et du dégoût ; avec l'assentiment " de son père, le jeune Plessis déposa le tablier, " reprit l'habit d'écolier, et, dans l'automne " de 1780, partit avec son frère pour aller

" terminer ses études au petit séminaire de " Québec. "

Le 29 novembre 1786, un beau jeune homme de vingt-trois ans, pieusement agenouillé au pied des autels, se dévouait au service de Dieu et de la religion. Déjà il avait enseigné les belles-lettres et la rhétorique pendant plusieurs années au collège de Montréal avec un grand succès, et il avait été jugé digne d'être le secrétaire de Mgr Briand, qui avait pour lui la plus grande estime.

Ses talents et ses vertus lui avaient fait une grande réputation dans le clergé et parmi les fidèles, et le faisaient considérer comme une des gloires futures de l'Eglise du Canada.

Aussi, une foule nombreuse se pressait autour du sanctuaire de la cathédrale pour assister à l'ordination du jeune lévite. On admirait ses traits nobles et distingués, son attitude digne et modeste, sa physionomie remarquable.

Avec quelle joie l'illustre évêque, dont il avait été l'ami, le confident et le digne élève, recevait ses vœux et lui conférait les sublimes

pouvoirs du sacerdoce ! Avec quel bonheur il entrevit dans l'avenir tous les bienfaits que cette belle vocation allait procurer au troupeau, confié à ses soins !

Il y a dans l'ordination d'un prêtre quelque chose qui élève l'âme et l'impressionne vivement !

Un jeune homme est arrivé au terme de ses études, au but désiré dont la pensée a tant de fois soutenu son courage défaillant ; il lui faut choisir la destinée qui convient le mieux à ses goûts, à ses aptitudes, au développement de ses talents et de ses connaissances : il est sur le seuil de la vie réelle.

Deux routes s'offrent à lui. L'une lui apparaît pleine d'enchantements et de jouissances, jonchée de fleurs, chargée de parfums ; il voit les honneurs, la richesse et la gloire réservés au talent, il entend les applaudissements qui l'accueillent à son passage ; des hommes puissants lui tendent la main et lui offrent de l'enrôler sous leur drapeau.

L'autre est semée de pierres aiguës, bordée de ronces et d'épines ; il ne peut faire un pas

sans s'écorcher les pieds ; il entend des cris de douleur : ce sont des femmes en pleurs, des moribonds à la figure cadavérique, au regard éteint, des mendiants couverts de haillons qui lui demandent des secours et des consolations ; il ne voit partout que tombes, emblêmes de tristesse, de désolation et de souffrance.

D'un côté c'est la vie, la liberté, la joie et les plaisirs, la réalisation de tous les rêves qui l'ont bercé depuis son enfance ; c'est le printemps avec sa verdure, son soleil, ses fleurs, ses harmonies, sa brise parfumée, ses joyeux murmures. De l'autre côté, c'est l'esclavage du cœur et de la pensée, les humiliations, la contrainte, le sacrifice, la mort à tous les entraînements, à toutes les séductions de la nature ; c'est l'automne avec ses sombres nuages, ses arbres dépouillés, son manteau funèbre, ses frimas et ses tempêtes.

Et ce jeune homme est dans toute la vigueur de l'âge, dans le bouillonnement de toutes les passions, l'épanouissement de la jeunesse, de la santé et des sentiments les plus puissants et les plus féconds de l'humanité,

dans les exaltations d'une imagination surexcitée par les mirages trompeurs de l'horizon et les séductions de l'inconnu !

Un combat terrible se livre dans son âme, tout son être est bouleversé. Il prie, se recueille et réfléchit, mesure le temps avec l'éternité, le ciel avec la terre, et un jour, après une lutte pleine d'angoisses, après avoir écarté bien souvent de ses lèvres la coupe du sacrifice, il marche à l'autel, s'y prosterne la face contre terre, et se relève prêtre.

A quarante ans, à l'âge du désenchantement et des déceptions, lorsque l'âme fatiguée peut apprécier à leur juste valeur les choses de ce monde, ce sacrifice ne serait pas aussi méritoire ; mais à vingt-trois ans, il est admirable et prouve éloquemment la divinité de la religion qui le produit depuis dix huit siècles.

Ce tableau, qui pourrait paraître chargé dans certains cas, ne l'est pas à l'occasion de Joseph-Octave Plessis. Il n'y a pas de doute que le monde lui aurait assuré l'avenir le plus brillant, et qu'il serait devenu l'égal des Bédard, des Vallières et des Papineau, sinon leur supérieur.

Voyons ce qu'il a été dans l'Eglise.

Lorsque le jeune Plessis fut fait prêtre, Mgr D'Esgly venait de remplacer Mgr Briand comme évêque de Québec et s'était adjoint Mgr Hubert, qu'il chargea spécialement de l'administration diocésaine. Mgr Hubert le choisit pour son secrétaire et ne craignit pas de faire partager à ce jeune prêtre de vingt-trois ans les labeurs et la responsabilité de sa position. On peut dire même que M. Plessis commença dès lors à remplir les fonctions de coadjuteur, tant ses conseils exerçaient d'empire sur les délibérations et les actes de son évêque.

En 1792, il fut chargé de remplacer, dans l'importante cure de Québec, M. David-Augustin Hubert, qui venait de se noyer en traversant de Québec à l'île d'Orléans, victime de son zèle apostolique.

En 1797, Mgr Denault, successeur de Mgr Hubert, le nommait son grand-vicaire et annonçait avec bonheur qu'il avait choisi le jeune curé de Québec pour être son coadjuteur. Le clergé et les fidèles applaudirent à ce choix qui assurait à l'Eglise un chef

capable de la gouverner dans les circonstances les plus critiques. Il avait déjà fait ses preuves et donné l'idée de ce qu'il serait en face de la persécution. Aussi, le fanatisme protestant, qui commençait à s'agiter, crut devoir protester contre ce choix dangereux pour ses desseins. Le général Prescott, alors gouverneur de la province, finit cependant par se rendre aux vœux de l'opinion publique.

Mais Rome était alors désolée. Pie VI, ayant déplu au grand conquérant qui faisait trembler l'univers, avait été enlevé du Vatican et jeté dans l'exil. La bulle qui ratifiait le choix de l'évêque et de la population du Canada n'arriva qu'en 1800.

Le ving-cinq janvier 1801 fut un jour de joie pour les fidèles de la province de Québec. Joseph-Octave Plessis était sacré évêque en présence du gouverneur, des personnages les plus distingués du pays et d'une foule immense accourue de tous côtés pour assister à cette fête splendide et rehausser le triomphe du prêtre bien-aimé dont le nom était gravé dans tous les cœurs.

En 1806 il montait sur le siège épiscopal de

Québec, devenu vacant par la mort de Mgr Denault.

Comme tous les hommes providentiels, il arrivait dans le temps où la population française et catholique du Canada avait besoin de fortes têtes et de grands cœurs pour la défendre et la protéger. C'était l'époque où des ennemis puissants travaillaient à ressusciter des projets déjà tramés plus d'une fois contre l'existence d'une nationalité et d'une religion qu'ils détestaient.

La révolution américaine était venue à propos au secours des Canadiens-Français ; en face du soulèvement de ses colonies, l'Angleterre avait compris le danger de mécontenter des hommes dont elle avait besoin pour défendre sa puissance en Amérique. Mais, une fois le danger disparu, l'oligarchie fanatique qui inspirait le gouvernement du Canada avait recommencé ses persécutions.

Supprimer les biens des Jésuites et du séminaire de Montréal ; organiser par tout le pays un système exclusif d'éducation protestante ; soumettre la nomination des prêtres, l'érection des paroisses et l'exercice de la re-

ligion catholique à la suprématie royale et au bon plaïsir des gouverneurs, furent les principaux articles du programme qu'elle chercha à faire triompher en Angleterre. Les Ryland, les Mountain et les Sewell prédisaient que l'exécution de ce programme détruirait, dans l'espace de dix ans, le catholicisme en Canada.

Mgr Plessis prit les rênes du pouvoir ecclésiastique dans ces circonstances difficiles. Il hésita, un instant, en face d'une situation qui lui imposait une si grande responsabilité ; mais son courage et son intelligence étaient à la hauteur des événements ; il entreprit la lutte. Elle fut longue, cette lutte, elle fut rude aussi, sous Craig surtout, ce gouverneur de sinistre mémoire, dont l'administration arbitraire porte dans l'histoire le nom de *règne de la terreur*.

Pendant que Sir James Craig et la faction qui l'inspirait cherchaient à mettre dans l'esclavage la Chambre d'assemblée, faisaient saisir les presses du *Canadien* et lançaient des mandats d'arrestation contre les Canadiens Français les plus influents, ils travaillaient

avec une égale ardeur à miner l'influence du clergé. Ruses, artifices, séductions, menaces et violences, tout fut mis en œuvre pour vaincre la persistance de l'évêque et lui arracher des concessions.

Lorsque Mgr Plessis était arrivé à l'épiscopat, on avait fait des efforts énergiques mais inutiles pour l'empêcher de prêter serment d'allégeance en sa qualité d'évêque catholique de Québec. Le digne prélat ayant pris ce titre plus tard, dans un mandement où il demandait des prières pour le souverain pontife Pie VII, alors prisonnier à Savone, une tempête terrible éclata et on résolut de porter un coup décisif.

Le fameux Ryland partit pour l'Angleterre, en 1810, muni des instructions du gouverneur et porteur d'un mémoire violent dans lequel on suggérait de traduire Mgr Plessis devant les tribunaux criminels du pays et on indiquait les moyens d'en finir avec une religion et une nationalité *odieuses* à la bureaucratie anglaise.

Comme on le sait, on était moins fanatique ou du moins plus prudent en Angleterre ; on

loua la loyauté et l'énergie du gouverneur et de sa clique, mais on les pria d'attendre et d'espérer.

L'histoire et la tradition ont conservé le souvenir des entrevues et des discussions que Mgr Plessis eut avec Craig. Elles nous montrent ces deux personnages illustres dissertant sur l'éternelle et épineuse question des relations de l'État avec l'Église, des droits et prérogatives de ces deux pouvoirs souverains. Le farouche gouverneur s'impatientait parfois; lui qui supportait si difficilement la contradiction, et qui croyait que le meilleur moyen de convaincre les gens était de les envoyer en prison, il se révoltait contre les résistances et les savantes dissertations de Mgr Plessis.

Mais la patience, l'esprit de conciliation, le tact et la politesse de l'illustre évêque le calmaient et le forçaient à écouter avec respect.

Craig ne pouvait s'empêcher de rendre hommage au désintéressement de Mgr Plessis. Ecrivant, un jour, à un ami, il disait :

"J'ai dernièrement conversé avec Plessis :

" je lui ai parlé de sa position et de celle de
" son clergé..... Il m'exprima le désir que
" cette affaire se terminât. Il me dit qu'il
" allait aux Trois-Rivières dans quelques
" jours, et me pria de remettre la question
" jusqu'après son retour... Quand il est revenu
" ici, je l'ai trouvé tout changé, car sa cons-
" cience ne lui permettait pas de consentir
" à ce que la couronne nommât aux cures.
" Je lui dis aussitôt qu'il était inutile de con-
" tinuer la conversation ; que cela ne dépendait
" ni de son refus ni de son consentement ; que
" ce droit appartenait à la couronne et serait
" certainement repris tôt ou tard par le roi.
" Notre conversation dura deux heures et
" demie, mais sans aucun résultat ni d'un
" côté ni de l'autre.... Nous nous séparâmes
" bons amis."

Mgr Plessis a rendu compte, dans une lettre à son grand vicaire, M. Roux, de cet entretien. Nous en détachons les lignes suivantes :

" Hier, j'eus avec son Excellence le gou-
" verneur une conversation de sept quarts
" d'heure, dans laquelle il s'épuisa à parler, et
" moi aussi, sans que nous fussions d'accord

" sur le seul point qui fut agité, savoir la
" nomination aux cures..... J'ajoutai que
" personne n'était plus soumis que moi, ni
" plus affectionné au gouvernement; que
" j'avais pour principe général de seconder
" ses vues dans tout ce qui ne blessait pas
" ma conscience, mais qu'il m'était défendu
" d'aller au-delà; que je sentais plus que
" personne le désagrément d'occuper une
" place qui n'était pas avouée et d'y vivre
" dans la pauvreté, mais que je consentirais
" volontiers à de plus grandes privations
" plutôt que de faire des démarches qui me
" discréditeraient auprès de mon clergé et de
" mon peuple, engageraient ma conscience et
" seraient considérées comme une trahison
" envers l'Eglise, comme une vente de mon
" épiscopat, surtout s'il en résultait pour moi
" quelque addition de revenu ; qu'ayant fait
" autant que mes prédécesseurs pour le
" service du gouvernement, j'espérais que ce
" gouvernement ne voudrait pas me mal-
" traiter plus que mes prédécesseurs ne
" l'avaient été, et que, de plus, je tâcherais
" de mériter de plus en plus sa protection,

" non pour moi qui avais passé le méridien
" de la vie, mais pour les fidèles au salut
" desquels je m'intéressais ; que la divine pro-
" vidence, qui dirigeait les cœurs et les esprits
" amènerait sans doute des circonstances plus
" favorables."

Les Etats-Unis devaient être pour nous une occasion de salut, en 1812, comme ils l'avaient été en 1776 ; on allait avoir besoin de nous, il fallait nous ménager.

Craig était parti, laissant une mémoire détestée et la nationalité qu'il avait voulu détruire plus forte et plus confiante que jamais.

Sir George Prévost était arrivé, chargé d'une mission de paix et de conciliation. Résolu de se gagner les bonnes grâces du clergé, il eut plusieurs entrevues avec Mgr Plessis, lui fit des promesses séduisantes pour l'engager à faire des concessions, et lui demanda un mémoire contenant ses idées et ses principes.

L'illustre évêque fit ce mémoire qu'il commença par ces paroles remarquables :

" Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer

à aucune partie de ma juridiction spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'Eglise comme un dépôt qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte. "

Les adversaires de Mgr Plessis cherchaient leurs armes dans les articles du traité de 1763 et de 1774, qui nous accordaient le libre exercice de la religion sans préjudice aux lois d'Angleterre et à la suprématie royale. S'appuyant sur cette réserve, ils prétendaient que la nomination des prêtres et des évêques appartenait au roi d'Angleterre, et que toute interprétation contraire était une atteinte portée à sa suprématie.

Mgr Plessis revendiqua avec beaucoup de talent et d'énergie les libertés de l'Eglise catholique ; démontra que depuis la conquête on avait reconnu la juridiction des évêques catholiques et leurs titres ; que le traité de Paris ayant accordé aux habitants du Canada le libre exercice de leur religion, avait par là même admis l'existence légale des prêtres et des évêques nécessaires à cet exercice, et que l'Eglise devait être guidée par l'ancien droit,

suivant lequel l'évêque était élu par le clergé et confirmé par le métropolitain ou par le pape, sous le bon plaisir du souverain.

Mgr Plessis eut bientôt le bonheur de voir ses généreux efforts couronnés de succès.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'évêque de Québec écrivit des lettres pastorales et des mandements patriotiques pour exciter la loyauté et l'esprit guerrier de la population. Il disait dans une de ces lettres pastorales :

" Le succès a pleinement répondu à vos efforts, auxquels on peut attribuer cette ardeur qui, chaque jour, se développe de plus en plus pour seconder les vues du gouvernement et concourir unanimement et efficacement à la défense de la province. Nul spectacle plus consolant que celui du patriotisme et de la piété se donnant la main l'un à l'autre, de manière que les fidèles les plus empressés de se purifier par la réception des sacrements sont aussi les premiers rendus où les ordres de leurs officiers les appellent, et les plus prêts à voler au combat."

Quelques jours après, il adressait des avis

et des exhortations à tous ses diocésains, et plus particulièrement à ceux qui surveillaient les mouvements de l'ennemi près de la frontière.

" Deux choses vous sont nécessaires, miliciens chargés sur la frontière de nos plus chers intérêts, et vous commandants et officiers de ces corps estimables ! La première est de ne pas mettre votre confiance dans vos propres forces, comme feraient des infidèles : *hi in curribus et hi in equis.* Les brillants succès que nous attendons de votre ardeur militaire reposent essentiellement sur la bénédiction que Dieu voudra bien donner à vos armes : *nos autem in nomine domini nostri invocabimus.* La seconde est de fuir les vices qui, en vous rendant indignes de la protection du ciel, pourraient attirer sur votre patrie quelque fâcheux et humiliant revers.....

" Et vous, N. T. C. F., qui, éloignés du champ de bataille, prenez néanmoins une part si vive au sort de nos guerriers et vous montrez impatients d'être appelés à partager leurs travaux; vous, femmes pieuses, qui, avec une émotion mêlée de confiance, vous

attendez au départ de vos époux comme vous avez consenti à celui de vos enfants ; prêtres, dont le zèle ardent pour la cause publique s'est communiqué si efficacement à vos ouailles par le ministère de la parole, ou qu'une charité attentive a conduits au camp pour y encourager vos jeunes paroissiens, que vous reste-t-il à faire ? sinon de lever les mains vers le ciel, comme Moïse, si l'armée d'Israël en venait aux prises avec les Amalécites."

Guerriers," leur disait-il dans son mandement du onze novembre, " c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être redoutables dès que le Dieu des armées combattra avec vous ; sous sa sainte protection, marchez au combat comme à la victoire ; soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont méritée vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine si, en exposant vos vies pour la défense de votre pays et de vos foyers, vous avez soin, avant toutes choses, de faire votre paix avec Dieu."

Les Canadiens-Français prirent les armes avec enthousiasme et contribuèrent par leurs glorieux exploits à repousser l'invasion. L'Angleterre crut qu'après tout, une population qui venait de verser si généreusement son son sang pour elle, et une religion si loyale méritaient d'être respectées.

Mgr Plessis recevait bientôt des lettres qui reconnaissaient son titre et sa juridiction d'évêque catholique de Québec, et lui accordaient des appointements de mille louis par année avec un siège dans le conseil législatif. Plus tard, il voyait se réaliser une idée qu'il avait caressée et cherché à faire triompher depuis bien des années.

Toute l'Amérique anglaise, depuis l'île du Cap Breton jusqu'au territoire du Nord-Ouest, ne formait alors qu'un vaste diocèse soumis à la juridiction de l'évêque de Québec. Démembrer cette vaste contrée et en former plusieurs diocèses lui paraissait une chose nécessaire au progrès de la religion et à la propagation de la foi.

Déjà, il avait, le premier, fait arborer la croix dans le vaste territoire de la Rivière-

Rouge, et, dans le Haut-Canada comme dans les provinces du golfe Saint-Laurent, il avait semé les œuvres de son zèle et de son dévouement apostolique.

Le Saint-Siège se prêta volontiers à l'accomplissement de projets destinés à servir si puissamment les intérêts de la religion. Mais il fallait aussi le concours du gouvernement anglais, si prévenu contre tout ce qui pouvait favoriser l'accroissement de l'influence du clergé et les progrès de la religion catholique en Canada.

Les nouveaux évêques avaient absolument besoin d'être reconnus par l'autorité civile pour ériger de nouvelles paroisses, construire des églises, acquérir les terrains nécessaires aux fabriques, faire respecter leurs décisions, rendre valides tous leurs actes touchant au temporel.

Mgr Plessis crut qu'il ne pourrait réussir qu'en allant à Londres plaider en personne sa cause auprès des autorités, la porter au pied du trône même. Il se décida à entreprendre ce long et pénible voyage, cette difficile et délicate mission.

Il partit pour l'Europe, dans le mois de juillet 1819, accompagné de MM. Lartigue et Turgeon devenus depuis tous deux évêques, se présenta devant les ministres du roi, les surprit par la sagesse de ses pensées, la force de ses arguments et la distinction de son esprit et de ses manières, lutta contre leurs préventions, renversa leurs objections et remporta une victoire complète.

Heureux de ses succès, il se hâta d'aller à Rome où il obtint tout ce qu'il voulut. Peu de temps après, il pouvait, sous l'autorité du Saint-Siège et du gouvernement anglais, mettre à exécution le projet pour lequel il avait tant travaillé, déployé tant de talent et d'énergie.

Il était nommé archevêque de Québec ; les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Gaspé, étaient placés sous sa juridiction immédiate et le reste de l'Amérique anglaise formait quatre grandes divisions dont chacune recevait un évêque suffragant et auxiliaire. On donnait à Mgr McEachern le Nouveau-Brunswick, les Iles du Prince-Edouard et de la Magdeleine ; à Mgr McDonald, le Haut-Canada ; à Mgr

Provencher, le territoire du Nord-Ouest, et à Mgr Lartigue, le siège épiscopal de Montréal.

A côté de la grande œuvre de l'émancipation de l'Eglise du Canada, Mgr Plessis en poursuivait une autre avec non moins de zèle et de succès : c'est celle de l'éducation. Il avait compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la religion et de la patrie était de leur préparer des défenseurs instruits et habiles. Les efforts de ceux qui avaient voulu briser nos destinées avaient rendu cette tâche difficile. La Chambre d'assemblée avait, dans un moment d'aveuglement, établi, en 1801, " l'Institution royale, " loi inique destinée à anglifier le pays en le couvrant d'écoles protestantes. Les enfants n'y allaient pas, et ils restaient sans éducation.

Fonder des écoles et des collèges et faire disparaître cette loi injuste furent deux des grands objets de la vie de Mgr Plessis. Il trouva, pour réaliser la première partie de ce programme, des prêtres admirables dont le dévouement et les sacrifices jetèrent à Nicolet et à Saint-Hyacinthe les fondements de ces

deux brillantes maisons d'éducation qui nous ont fait tant de bien. Lui-même ne recula devant aucun sacrifice ; lorsqu'il trouvait dans une famille pauvre un enfant remarquable, il était heureux de se charger de son éducation. C'est à ce dévouement que nous devons quelques-uns de nos prêtres et de nos hommes les plus distingués, entre autres l'illustre Vallières.

Un jour, le prêtre qui faisait le catéchisme à la cathédrale disait à Mgr Plessis qu'il y avait parmi les enfants qui se préparaient à leur première communion un jeune Vallières dont les réponses étaient étonnantes et beaucoup au-dessus de son âge. Le dimanche suivant, Mgr Plessis faisait venir Vallières à son presbytère et lui posait une foule de questions. Il fut étonné de la mémoire, de la perspicacité et de la présence d'esprit de cet enfant qui avait appris seul à lire et à écrire et citait les auteurs avec le plus grand aplomb.

Il comprit qu'il avait sous la main un de ces diamants bruts qu'on trouve aussi difficilement au milieu des hommes que parmi les sables du désert. Il résolut de façonner, de

polir ce diamant pour en faire un jour la gloire de son pays et, peut-être, l'ornement du clergé.

—Aimerais-tu à faire tes études, lui dit-il, après un moment de réflexion.

—Ah ! oui, Monseigneur, c'est mon rêve.

—Eh ! bien, si tu veux rester avec moi, je commencerai dès demain à te donner des leçons de latin.

Vallières courut chez sa tante, où il demeurait, pour lui annoncer le bonheur qui lui arrivait et revint, le lendemain, s'installer à l'évêché de Québec et commencer ses études.

Mgr Plessis s'arracha tous les jours à ses nombreuses occupations, sacrifia souvent ses moments de récréation pour faire la classe à son protégé. Les progrès rapides du jeune Vallières le récompensèrent de son dévouement. Jamais enfant n'apprit avec plus de facilité, ne comprit plus promptement. Mgr Plessis se félicitait tous les jours d'avoir découvert un pareil trésor, il prenait plaisir à raconter les bons mots de son Rémi, à parler de ses succès étonnants.

La législature du Bas-Canada avait passé,

en 1828, une loi équitable dans le but de favoriser l'établissement d'écoles catholiques, et cette loi avait été réservée à la sanction royale. Mgr Plessis mit tout en œuvre pour la faire adopter par le gouvernement anglais ; ses correspondances avec Lord Bathurst à ce sujet font foi de son habileté et de son énergie. Il lui fut donné de voir, avant de mourir, le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans ; il voyait disparaître, en 1824, cette grande injustice qui obligeait le Bas-Canada à soutenir une institution destinée à l'anglifier ; les fabriques obtenaient le droit de posséder des écoles paroissiales ou communes.

Quoiqu'il ne paraisse pas avoir eu d'abord une grande confiance dans les résultats du gouvernement représentatif et qu'il ait parfois exprimé à ce sujet des opinions qui nous étonnent, l'histoire admet qu'il sut au besoin servir la cause que défendaient les Bédard et les Papineau. Lorsqu'en 1822 l'Angleterre, cédant aux instances de nos ennemis acharnés, voulut nous imposer, sans nous consulter, cet infâme projet d'union avec le Haut-

Canada, dont l'objet était l'extinction de notre nationalité, quelle fut la voix puissante qui protesta avec le plus de force contre cet acte inique ? Ce fut celle de Mgr Plessis. Cette voix retentit dans toute sa puissance aux oreilles des Lymburner, des Sherbrooke, des Bright et des Poynter, ces amis sincères des Canadiens-Français, pour stimuler leur zèle en notre faveur. Et c'est dans cette circonstance que Mgr Plessis écrivait à l'hon. M. Papineau, que le Bas-Canada avait député en Angleterre, une lettre d'encouragement et d'éloges qui les honore tous deux. Plus d'une fois ces deux grands hommes, les deux plus brillantes illustrations de l'époque où ils vécurent, s'entendirent et se prêtèrent un secours mutuel pour faire triompher le Bas-Canada dont ils étaient les chefs reconnus et vénérés. Ils réussirent encore, dans cette occasion, à éloigner du ciel de leur pays le nuage qui le menaçait. Puisse la patrie leur en garder une reconnaissance éternelle !

Mais cette vie si belle, si pleine de mérites, devait s'user et finir comme tout ce qui est humain. Lorsque le fils de l'humble forgeron

de Montréal, devenu l'un des plus grands évêques et des hommes les plus illustres de son pays, fut arrivé à l'âge de soixante et deux ans, Dieu trouva qu'il était temps de lui décerner la récompense de ses travaux et de ses vertus ; il l'appela à lui, le quatre décembre mil huit cent vingt-cinq.

La nation désolée s'inclina sur cette tombe auguste ; grands et petits, riches et pauvres vinrent y déposer le tribut de leur douleur et de leur respect. On aurait dit que le ciel de la patrie, devenu triste et sombre, avait perdu son astre le plus brillant. A Londres comme à Rome, dans les rangs les plus élevés de la société, sur les marches même du trône, on vit éclater les sympathies les plus nobles.

Ceux que le grand évêque avait le plus ardemment combattus pendant sa vie ne purent s'empêcher de joindre leur voix à ce concert unanime d'éloges et d'admiration.

Empruntons à M. l'abbé Ferland le récit des regrets et des démonstrations que provoqua la mort de Mgr Plessis.

" Dans un clin-d'œil la nouvelle de sa mort " fut portée dans toutes les parties de la ville

" de Québec et accueillie avec la plus pro-
" fonde douleur.

" Cette mort semblait produire un vide
" que rien ne pourrait combler. L'évêque de
" Saldes surtout était accablé de la perspec-
" tive de recueillir cette succession : " Vous
" ne sauriez croire dans quel embarras nous
" nous trouvons ici," écrivait-il à Mgr Poyn-
" ter ; " et que puis-je faire, moi, à mon âge
" de soixante-treize ans, pour l'expédition des
" affaires, qui se multiplient toujours de plus
" en plus ? "

" La première stupeur passée, l'on songea
" à rendre à l'illustre défunt les honneurs
" qui lui étaient dus à si juste titre. D'abord,
" comme il avait à plusieurs reprises témoigné
" n'avoir aucune répugnance à ce que son
" corps fût ouvert après sa mort, les docteurs
" Forgues, Painchaud et Paront furent char-
" gés de faire cette opération, en présence de
" plusieurs membres du clergé. Son cœur
" fut réservé pour être placé dans l'église de
" Saint-Roch.

" Le six, son corps fut transporté à l'église
" de l'Hôtel-Dieu ; il était accompagné d'une

" garde d'honneur, du clergé de la ville et des
" paroisses voisines et d'une foule immense
" de fidèles.

" Le lendemain, il fut transféré de l'église
" de l'Hôtel-Dieu à la cathédrale, au milieu
" d'un concours empressé de citoyens de
" toutes les classes et de toutes les dénomi-
" nations. A la suite du cercueil marchaient
" le gouverneur général, lord Dalhousie, les
" officiers supérieurs de la garnison, les
" membres du conseil exécutif et du conseil
" législatif, les juges de la cour du banc du
" roi. En vertu d'un ordre général, toutes
" les troupes de la garnison, composées des
" soixante-onze et soixante-dix-neuvième ré-
" giments et d'un détachement de l'artillerie
" royale, assistaient sous les armes; le canon
" tirait de minute en minute; les magasins
" et les boutiques étaient fermés: rien ne
" manquait pour prouver que c'était un deuil
" général.

" A l'arrivée du convoi dans la cathédrale,
" l'affluence du peuple devint si considérable,
" que cet édifice, quoique spacieux, ne put en
" contenir qu'une partie. Le service fut chanté

" par Mgr Panet, accablé encore plus par la " douleur que par les années. M. Demers, " supérieur du séminaire, et qui avait été " nommé vicaire général dans le mois de " juin, prononça l'oraison funèbre avec une " éloquence qui répondait au besoin de tous " les cœurs.

" Il était près d'une heure lorsque les " restes du vénéré prélat, regretté si sincère- " ment par son troupeau, furent déposés dans " une voûte de brique, pratiquée du côté de " l'évangile, sous la partie du sanctuaire qu'il " avait indiquée lui-même, et où il avait cou- " tume de faire son action de grâces, et de " passer un temps considérable en adoration " devant le saint Sacrement.

" Le même jour, vers deux heures de " l'après-midi, le cœur de Mgr Plessis, ren- " fermé dans un vase de cristal de forme " cylindrique, fut transporté solennellement " de l'Hôpital-Général à l'église de Saint- " Roch. Un nombreux clergé précédait le " brancard sur lequel était posé le précieux " vase. Les syndics faisaient l'office de por- " teurs, et les citoyens du faubourg Saint-

" Roch, accourus en foule, marchaient à la " suite de la procession.

" Le quatorze décembre suivant, un ser- " vice solennel fut chanté dans l'église de " Saint-Roch par Mgr Panet. M. Ranvoyzé, " curé de Sainte-Anne du Nord, fit l'oraison " funèbre de l'illustre défunt. Pendant cette " cérémonie, à laquelle assista une foule im- " mense des citoyens de toutes les parties de " la cité, le cœur du prélat, déposé dans une " urne funéraire, apparaissait au-dessus du " catafalque. Après le service, le vase de " cristal qui le contenait fut renfermé dans " une boîte de plomb, et placé dans une exca- " vation pratiquée à l'intérieur du mur de la " chapelle de Saint-Roch. Sur une plaque " de métal, recouvrant le mur, fut gravé le " nom du défunt.

Le vingt-un décembre suivant, Mgr. Panet mandait à l'évêque d'Halifax la perte que venait de faire le Canada :

" C'est avec peine que j'annonce à Votre " Grandeur la mort prompte et inattendue de " mon prédécesseur que nous pleurons tous. " Elle a eu lieu le quatre du courant, au mo-

" ment que son médecin lui disait, en con-
" versant, qu'il le trouvait mieux. C'est une
" perte irréparable pour le diocèse. Ici sur-
" tout tout le monde, protestants comme ca-
" tholiques, tous en ont été très affligés."

Mgr Poynter lui répondait dans des termes qui méritent d'être consignés ici :

"Je m'unis sincèrement aux sentiments de
" Votre Grandeur, à l'occasion du triste évé-
" nement qui a privé le diocèse de Québec
" d'un prélat si distingué, les fidèles d'un père
" affectionné et tendrement aimé, le clergé,
" de son modèle et de son soutien, et je me
" ferai l'honneur d'ajouter, qui nous a enlevé,
" à vous et à moi, un ami bien cher." (1)

Les mêmes éloges sortaient des bouches les plus vénérées ; c'est ainsi que M. Robert Gradwell, grand vicaire et agent de Mgr. Plessis à Rome, faisait connaître la profonde impression qu'avait produite cette nouvelle sur le souverain pontife et les cardinaux qui connaissaient Mgr Plessis :

" Peu de jours après ma dernière lettre à

(1) Mgr Poynter, 27 janvier 1826.

" Mgr Plessis, j'ai eu la douleur d'apprendre " que l'Eglise avait perdu ce grand prélat... " Le Pape et les membres de la propagande " ont été profondément affligés de cette nou- " velle." (1)

" Très cher seigneur," écrivait le cardinal " Somalia, préfet de cette vénérable congré- " gation, (2) " nos âmes ont été frappées de la " plus profonde douleur en apprenant la la- " mentable nouvelle de la mort de l'illustre " évêque Jos. Oct. Plessis."

Les autorités civiles s'associèrent à ces témoignages de regret universel. Lord Dalhousie voulut les consigner dans une dépêche officielle : (3)

" Prenant une part sincère dans le deuil " général, je me permettrai de vous offrir " mes condoléances sur la perte affligeante " que nous avons éprouvée par la mort de " Mgr Plessis, évêque catholique romain du " diocèse de Québec. Le peuple de cette pro-

(1) M. R. Gradwell, 12 mars 1826.

(2) Le Cardinal Somalia à Mgr. Panet, 18 février 1826.

(3) Lord Dalhousie à l'évêque de Saldes, 9 décembre 1826.

" vince, de toutes les classes de la société, a " rendu justice à ses vertus et à son carac- " tère ; l'Église a perdu un prélat vénérable ; " le peuple un gardien ferme et infatigable " de ses intérêts spirituels ; le roi a perdu un " sujet loyal et fidèle. Comme le représen- " tant de Sa Majesté, en ce lieu, je suis parti- " culièrement heureux de reconnaître son " attention continuelle et ses bons procédés à " mon égard ; ils ont produit cette harmonie " qui a existé dans tous nos rapports ; et vous " pouvez juger que j'éprouve une sincère " douleur avec tout le pays, dans cette triste " circonstance. "

Quelques mots suffiront pour compléter ma tâche.

Mgr Plessis n'était pas grand, mais il était gros, robuste et vigoureux ; il avait une tête forte et belle, solidement posée sur de larges épaules ; un front élevé, remarquable par la noblesse, l'élégance et la hardiesse des lignes ; des yeux magnifiques, au regard vif, distingué et pénétrant qui semblait capable de lire au fond de la mer comme au fond des âmes ; la bouche ferme, un peu soulevée, avait tous les

indices de l'énergie et de la bienveillance ; sa physionomie réflétait les charmes de son esprit, les qualités de son cœur. Son extérieur imposait à tous le respect et la confiance.

C'était une noble nature ; l'amour de Dieu et de la patrie, la charité, la générosité et la douceur s'y mêlaient à la vivacité, à l'enjouement et à la gaieté la plus attrayante. Ajoutons à cela un esprit fin, délicat, admirablement cultivé, une mémoire étonnante, un jugement profond, solide comme le roc, une vie pure exclusivement occupée de la gloire de Dieu et du bonheur des autres ;—et l'on comprendra le prestige et l'influence de cet homme, l'amitié et l'admiration qu'il inspirait à ses compatriotes comme aux étrangers.

Mgr Plessis ne manquait pas d'imagination et de sentiment, mais les sermons et discours qu'il a laissés se distinguent plus par l'éloquence de la raison que celle du cœur. C'était avant tout un homme d'esprit, de bon sens et de jugement, un philosophe, un administrateur remarquable et un diplomate habile. Les personnages distingués

du Canada et d'Angleterre, devant lesquels il plaida pendant tant d'années la cause de ses compatriotes et de son église, étaient étonnés de la largeur et de la sagacité de ses vues, de la profondeur et de la libéralité de ses convictions et de l'habileté avec laquelle il savait s'emparer de leur sympathie. C'était bien l'homme qu'il fallait pour agir sur ces esprits fiers, subtils et prévenus, pour les forcer à respecter une religion et une nationalité si bien représentées. Tous les gouverneurs qui eurent des rapports avec lui avouaient qu'ils avaient rencontré dans l'évêque Plessis un esprit supérieur et un grand caractère, un homme capable de leur tenir tête.

Il écrivait avec élégance et précision. On trouve dans le journal qu'il écrivit pendant son voyage en Europe des pages charmantes où se révèlent son esprit clair, fin et observateur. Les sermons et mandements que nous publions plus loin, permettront d'apprécier la nature de son esprit et de son caractère, ses talents d'écrivain et d'orateur. On est porté à y trouver au premier abord trop d'enthousiasme pour le gouvernement an-

glais et pas assez de sympathie pour la liberté politique et la France. Mais on était encore à cette époque, sous l'empire de l'effroi que la révolution française avait répandu dans le monde entier et on croyait que la Providence avait fait une faveur signalée au Canada en la faisant passer sous la domination anglaise à la veille de ce bouleversement social et religieux.

Il faut aussi tenir compte des efforts que Mgr Plessis était obligé de faire pour engager la population à combattre pour un gouvernement qui lui refusait la liberté politique.

On est moins étonné, quand on pense aux circonstances, de ne pas trouver dans les sermons et les mandements de Mgr Plessis des restrictions, des explications qui tempéreraient la rigueur de certains principes, la sécheresse de certains sentiments.

Sa conversation vive, animée, semée de traits piquants, d'anecdotes plaisantes, était recherchée des hommes d'esprit. Les choses ridicules lui causaient même dans les circonstances les plus solennelles, des accès de gaieté qu'il ne pouvait réprimer. Plus d'une

fois, on l'a vu, dans la chaire ou à l'autel, s'arrêter tout court et faire les plus grands efforts pour réprimer une malheureuse envie de rire provoquée par une peinture grotesque, un incident bizarre. Plein de bonté et de déférence pour ses prêtres et les jeunes ecclésiastiques, il prenait souvent plaisir à les taquiner et à les railler avec une familiarité agréable.

Le révérend M. Mignault, ancien curé de Chambly, dont tout le monde garde un si bon souvenir, avait été son secrétaire. Lors qu'il fut obligé de faire son premier sermon, à la cathédrale de Québec, il exprima à Mgr Plessis son anxiété. "Marche, marche, lui dit l'évêque, dis-toi en montant que tu es le moins fin de la bande." Le jeune prêtre monta dans la chaire et s'acquitta de sa tâche avec succès : "Eh ! bien, lui dit Monseigneur après le sermon, le diable a-t-il trouvé moyen de te dire que tu étais le plus fin ?"

Versé dans la littérature, l'histoire et la philosophie, il avait l'esprit orné des plus riches connaissances et son heureuse mémoire lui rappelait les pages qui l'avaient le plus

frappé dix et vingt ans après qu'il les avait lues.

Il n'y a qu'une chose qu'il ne put jamais apprendre parfaitement, malgré ses efforts, c'est l'anglais. Il prenait plaisir à raconter lui-même ce qui lui était arrivé un jour. Une irlandaise était venue le consulter et lui avait exposé son affaire avec la faconde et l'entrain qui caractérisent les enfants de la verte Erin, les femmes surtout. Mgr Plessis lui répondit en anglais, et il y avait déjà plusieurs minutes qu'il parlait, lorsque la pauvre femme lui dit, toute confuse, qu'elle ne comprenait pas le français.

Combien de pages il faudrait maintenant pour rendre un digne hommage à ses vertus sacerdotales, à son zèle admirable pour le salut des âmes et à ses généreux efforts pour faire fleurir dans sa patrie bien-aimée la foi et les vertus qui font la force et la grandeur des nations, pour dire avec quel soin il travailla afin d'atteindre ce but sublime, à donner à ses prêtres la sagesse et le dévouement qu'il possédait lui-même à un si haut degré !

Pour donner une idée de la douce influence qu'il devait exercer sur son clergé, citons une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

"Si j'avais offensé cet homme-là," disait un jour M. Painchaud, fondateur du collège Sainte-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon."

La vie de Mgr Plessis est pleine de grands enseignements.

A ceux qui nient ou méconnaissent les services rendus par la religion au Canada, elle donne un démenti solennel, et au clergé lui-même elle présente des exemples salutaires de prudence, d'énergie et de patriotisme. Elle a réalisé, cette vie sublime, le problème difficile de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César, et à la patrie ce qui est à la patrie. Mgr Plessis aura le mérite éternel d'avoir conduit sûrement la barque qui portait les destinées de l'église du Canada, au plus fort de la tempête, lorsqu'une main trop nerveuse ou inexpérimentée aurait pu la jeter sur les écueils, et

d'avoir ouvert au catholicisme dans l'Amérique du Nord, ces vastes champs qu'il parcourt si glorieusement. Il aura aussi l'honneur d'avoir compris que la mission civilisatrice de la Nouvelle-France devait se poursuivre, comme autrefois, par l'alliance et la protection mutuelle de la religion et de la patrie, de la foi et du patriotisme, et que plus la confiance du peuple dans son clergé est grande, plus la conduite de celui-ci doit être sage, prudente et nationale.

Aussi, tant que le clergé marchera à la lumière de cette grande existence, la croix plantée sur les bords du Saint-Laurent par Jacques Cartier sera le signe de salut et le plus glorieux symbole de la nationalité canadienne-française.

ORAISON FUNÈBRE DE MGR BRIAND, PRONONCÉE À LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC "*praesente corpore*, le 27 juin 1794,

par J. O. PLESSIS, *ptre.*

> "*Mortuusque est ibi Moyses servus Domini, jubente Domino...fleveruntque eum filii Israel in campestribus Moab.*"
> "Là mourut par ordre de Dieu, son serviteur Moyse...et les Israélites le pleurèrent dans les champs de Moab" Ces paroles sont tirées du livre du Deutéronome, chap. 34 v. 5 et 8.

Douleur bien légitime, que celle des enfants d'Israël à la mort de leur chef ! Ne soyons pas surpris qu'ils le pleurent pendant trente jours, après l'avoir eu quarante ans à leur tête, ni que le Seigneur leur dérobe la connaissance de son tombeau, de crainte qu'ils ne voulussent honorer comme Dieu celui dont Dieu s'était servi tant de fois pour opérer devant eux les plus grandes merveilles. Il avait été leur ami, leur conseil, leur refuge, leur lumière, leur médiateur, leur juge, leur

père commun. Aucun d'eux qui n'eut fait quelque épreuve ou de sa bonté, ou de sa tendresse, ou de son équité, ou de son crédit auprès du Très-Haut. S'aveuglant eux-mêmes sur son grand âge, ils se flattaient de ne le jamais perdre et ne voulaient point qu'il s'éloignât d'eux. Son absence de quelques jours les avait réduits au désespoir ; et voilà que tout à coup il leur échappe pour toujours. *Mortuusque est ibi Moyses :* Quelle désolation ! Ils font retentir les vallées de Moab de leurs regrets et de leurs sanglots, *fleveruntque in campestribus Moab.*

C'est ainsi, grand Dieu, que pour exercer votre souverain domaine, vous nous ravissez de temps en temps des têtes précieuses, des hommes irréparables, lorsque nous avons appris à les apprécier. L'illustre mort dont la pompe funèbre nous assemble aujourd'hui, est un de ces hommes rares dont la perte ne se répare que très difficilement. Comme Moyse, il nous avait été accordé dans des temps plus difficiles encore, et lorsque nous commençons à peine à goûter le fruit de ses travaux, votre main toute puissante vient

nous le ravir, *Mortuusque est ibi Moyses.* Vous vous étiez servi de son ministère comme de celui de Moyse pour nous conduire à vous. Il était l'organe de vos volontés, le chef de votre peuple, le père de vos orphelins, le consolateur des affligés, l'âme de la discipline, la gloire de notre église : et c'est peut-être en punition de nos iniquités que le Canada perd aujourd'hui un homme qui, ce semble, n'aurait jamais dû mourir. Mais cet accident est la volonté de Dieu, *jubente Domino* : que nous reste-il donc à faire, sinon d'adorer en silence ses décrets éternels et de faire entendre nos gémissements et nos soupirs jusqu'aux extrémités de cette province arrosée de ses sueurs et sanctifiée par ses travaux, *fleveruntque eum filii Israël in campestribus Moab ?*

Je me trompe, *mes frères*, la piété, la justice, la reconnaissance, exigent de nous quelque chose de plus : c'est, en lui rendant les derniers devoirs, de chercher dans le souvenir de ses vertus, de ses grandes œuvres, de ses rares mérites des sujets précieux d'édification.

Il est parlé dans l'histoire des Rois, d'un cœur docile et soumis à toutes les leçons de la vérité, *cor docile* : il est parlé dans l'Ecclésiastique d'un cœur noble et élevé dont tous les desseins brillent d'une véritable grandeur, *cor splendidum* ; il est parlé dans le même livre d'un cœur généreux et intrépide, *cor confirmatum.* Or, il faudrait n'avoir point connu l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Jean Olivier Briand, ancien évêque de Québec, pour ne pas avouer que ces trois mots font le portrait achevé de son cœur. Il n'en fut peut-être jamais un plus droit, plus sincère, et plus capable de saisir la vérité, jamais un plus élevé, plus grand et plus sublime dans ses vues ; jamais un plus ferme, plus intrépide et plus uni en lui-même contre les événements les plus fâcheux. Car, dans des emplois subalternes il a conservé une docilité, une déférence inestimable pour la volonté de ses supérieurs, *cor docile* ; ce sera la première partie de son éloge. Dans l'épiscopat, il a montré une supériorité de vues et de génie dont peu d'hommes sont capables, *cor splendidum ;* ce sera la seconde partie.

Dans sa retraite, Dieu lui a accordé une constance, une fermeté à l'épreuve des frayeurs ordinaires de la mort, *cor confirmatum ;* ce sera la troisième. Mes frères, ne perdez pas un trait de tout ce que je vais vous dire. Je n'avancerai rien dont vous ne puissiez aisément vous procurer la preuve.

PREMIÈRE PARTIE.

Toute matière est bonne entre les mains du Très-Haut, qui a formé notre premier père de boue et lui a donné une âme par son seul souffle divin ; tout homme peut donc également devenir capable de procurer sa gloire.

Il n'a besoin pour cela ni d'une extraction noble et distinguée, ni des ressources que présente la fortune, ni d'une éducation prise dans des écoles, ni des leçons de tel maître plutôt que de tel autre ; mais, il a soin d'inspirer de bonne heure à ceux qu'il destine à de grands emplois, des sentiments convenables à leur importance. Il veut qu'Abraham soit le père d'une postérité immense ; et il met dans son cœur une foi vive, à l'épreuve des plus rudes tentations. Il veut que Moyse soit

le chef et le guide d'un peuple nombreux, et il lui donne en partage une prudence et une grandeur d'âme supérieures à tous les événements. Il veut que Bézéléel et Odiat soient les architectes du tabernacle et de l'arche d'alliance ; et il les revêt de son esprit, de la sagesse et de la science nécessaires pour conduire ce grand ouvrage à sa perfection. Il veut que Jérémie fasse entendre sa voix au roi de Juda, à ses princes, à ses prêtres et au peuple de la terre, il lui délie la langue, il fait de lui une forteresse, une colonne de fer et un mur d'airain qui ne peut être ébranlé.

Vous voyez déjà, Messieurs, où tend cette induction. Dieu avait pareillement destiné Mgr Briand à défendre un jour la gloire de son nom et à devenir le boulevard de sa religion dans cette partie du nouveau monde. C'est pour cela qu'il lui donne dès ses premières années un cœur docile *cor docile*, un esprit juste, droit, perçant, aimant le bien et travaillant toujours à le procurer. Né sur les bords de l'Océan, il connut de bonne heure celui qui commande aux flots et qui calme les tempêtes, et se destina comme

Samuel à le servir dans le silence du tabernacle, loin du tumulte des grandes villes et des dangers qu'on y rencontre à chaque pas. Revêtu du sacerdoce, il s'attacha étroitement à un fervent ecclésiastique, célèbre par l'établissement d'une confrérie de charité, qui, jusqu'à ces derniers temps, a fait la gloire de l'Eglise de Bretagne. Sous les ordres de ce prêtre respectable, il s'exerça d'abord aux fonctions du saint ministère, et ce fut à son invitation et en se servant de ces généreuses paroles de saint Pierre : " Je vous suivrai partout *sequar te quocumque ieris*, que dédaignant plusieurs bénéfices qu'on lui offrait dans son diocèse, il prit parti pour la mission du Canada.

Vous avez dit, Seigneur, que quiconque abandonnerait pour votre amour sa maison, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, en recevrait le centuple et posséderait la vie éternelle ; eh bien ! récompensez aujourd'hui votre serviteur, car il a fait tout cela pour vous. M. Briand part secrètement de Plérin, n'emportant avec lui que son bréviaire et les regrets de ses proches. Il se

rend à pied jusqu'à Lamballe, et de là prenant la poste, se trouve en peu de jours prêt à embarquer à Larochelle. Sa famille désolée ne sait ce qu'il est devenu ; une mère tendre, des frères, des sœurs chéries, pleurent amèrement son départ ; son père troublé passe plusieurs jours en recherches de différents côtés. Mais, où courez-vous père aveugle ? Ne savez-vous pas qu'un vrai disciple de Jésus-Christ n'a pas même la liberté de vous aller ensevelir ? M. Briand est déjà sur le point de faire voile pour le Canada.

Hâtez-vous donc, généreux étranger. Venez enrichir notre hémisphère de l'éclat de vos vertus. Apprenez-nous ce que c'est qu'un cœur docile à la voix de Dieu. Déployez vos talents et faites les servir au salut de ces heureux colons. Inspirez à cette jeunesse dont l'éducation va vous être confiée des sentiments nobles, des sentiments modestes, des sentiments pieux, tels, en un mot, que ceux qui vous rendent si estimable. Faites retentir la voûte de cette Eglise du chant des Psaumes, auquel vous destine le devoir canonial. Rétablissez la paix dans les monastères troublés

par des dissensions intestines. Réunissez sous votre seule houlette les brebis dispersées dont chacune court après un pasteur différent. Soyez le dépositaire des secrets d'un grand prélat et le confident de ses peines ; son conseil dans les affaires épineuses ; sa joie dans les délassements domestiques ; son support dans les calamités publiques.

Car ce fut, Messieurs, à toutes ces bonnes œuvres que se livra M. Briand en arrivant dans ce diocèse. Il trouva l'ingénieux secret de remplir en même temps des fonctions qui jusqu'alors avaient semblé incompatibles. Tantôt chargé de la conduite d'une troupe de jeunes séminaristes, il les porte par ses paroles et par son exemple à la pratique des plus solides vertus. Tantôt assis au milieu des chanoines ses confrères, il les édifie également et par son assiduité aux offices divins et par sa sagesse dans leurs asemblées délibérantes. Tantôt plongé dans les ténèbres d'un ministère obcur, il amasse dans le confessionnal de deux communautés qu'il dirige successivement ces palmes précieuses que Dieu seul peut estimer, comme lui seul est

témoin des peines par lesquelles on les gagne. Tantôt attaché au service de son évêque, aujourd'hui dans la ville épiscopale, demain en campagne dans la visite laborieuse des paroisses, il voit, comme saint Basile encore jeune, rouler presque sur lui seul toutes les affaires de l'Eglise ; continuellement en haleine, il se trouve partout, il pourvoit à tout, mais avec une présence d'esprit, une aisance, une liberté, un détail, une modestie, une déférence pour les autres, dont on ne peut se former d'idée à moins de l'avoir connu particulièrement.

Ames mondaines, qui si souvent gémissez sous le poids de votre inutilité et de votre nonchalance, venez apprendre de notre illustre mort comment remplir ces jours (*vuides*) de bonnes œuvres qui occupent la plus grande partie de votre temps, interrogez ce cercueil qui renferme ses précieux restes : interrogez ceux qui ont eu l'avantage de le suivre dans ses travaux multipliés ; ils vous diront si j'ajoute un seul coup de pinceau à la vérité dans l'image que je vous présente de son activité infatigable.

Au reste, Messieurs, n'allez pas croire qu'au milieu de ce grand nombre d'occupations, M. Briand fût un homme perdu pour la société, ou qu'il tombât dans ce sérieux mélancolique ou dans cette misanthropie sèche que le monde regarde comme l'apanage inévitable du ministère ecclésiastique. Personne ne sut peut-être mieux que lui allier la gravité de son état et les agréments de la société : ce qu'on doit à Dieu et ce qu'il faut accorder aux hommes. Il était l'âme des sociétés, la joie des conversations, recherché non seulement de ses confrères, mais encore des généraux et des intendants, des officiers civils et militaires, en un mot de tout ce que la colonie renfermait de plus distingué et de plus respectable. Ami fidèle, il savait ménager son temps de manière à pouvoir s'épanouir dans des conversations intimes où Dieu trouve bon qu'on se délasse avec une sainte joie des fatigues de la journée. Mais, c'est surtout auprès du prélat dont il possédait entièrement la confiance qu'il montra, dans tout son jour, cette candeur, cette politesse, cette cordialité, cette modestie aimable qui

font l'éloge complet de la docilité de son cœur, *cor docile.*

Des nuages s'étaient abaissés sur la maison épiscopale ; il les dissipa en un instant ; il y attira, il y forma une société de personnes choisies dont les qualités respectables faisaient l'éloge de son tact. Il en chassa cette tristesse qui tue pour introduire cette gaîté qui porte à Dieu et qui soutient dans son service. Lui-même leur proposait des sujets d'entretien, d'instruction et de récréation.

Par ces changements heureux, il prolongea de plusieurs années la vie de son illustre prédécesseur, dont la santé dépérissait sensiblement, et mérita cette confiance publique dont Dieu se servit pour le conduire comme par la main à des fonctions infiniment plus importantes.

Voyons-le donc, maintenant, sur un autre théâtre, déployer toute cette grandeur d'âme dont la docilité de son cœur n'était que la base. Car, s'il fut remarquable par ce premier endroit, il ne le fut pas moins par la noblesse de ses vues et la grandeur de ses entreprises, *cor splendidum.*

" Les désordres qui régnaient dans cette colonie s'étaient élevés jusqu'au ciel, avaient crié vengeance et avaient provoqué la colère du Tout-Puissant. Dieu la désola par les horreurs de la guerre, et, ce qui fut considéré par les âmes justes comme un fléau encore plus terrible, l'église du Canada se trouva veuve et sans chef, par la mort du prélat qui la gouvernait depuis dix-neuf ans. Perspective désolante ! Ah ! qu'elle répandit d'amertume dans toutes les familles chrétiennes. Chacun plaignait son malheureux sort et s'affligeait de ne pouvoir quitter un pays où le royaume de Dieu allait être détruit pour toujours. Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux, n'inspiraient que de l'horreur et du saisissement. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maîtres. Nation généreuse, qui nous avez fait voir avec tant d'évidence combien ces préjugés étaient faux ; nation industrieuse, qui avez fait germer les richesses que cette terre ren-

fermait dans son sein ; nation exemplaire, qui, dans ce moment de crise, enseignez à l'univers attentif en quoi consiste cette liberté après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes ; nation compatissante, qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartînmes autrefois ; nation bienfaisante, qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité ; —non, non, vous n'êtes pas nos ennemis, ni ceux de nos propriétés que vos lois protègent, ni ceux de notre sainte religion que vous respectez. Pardonnez donc ces premières défiances à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître ; et si après avoir appris le bouleversement de l'état et la destruction du vrai culte en France, et après avoir goûté pendant trente-cinq ans les douceurs de notre empire, il se trouve encore parmi nous quelques esprits assez aveugles ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages et inspirer au peuple des désirs criminels de retourner à ses anciens maîtres ;

n'imputez pas à la totalité ce qui n'est que le vice d'un petit nombre

" Bien éloigné de donner dans ces erreurs, Mgr Briand vit à peine les armes britanniques placées sur nos portes de ville, qu'il conçut en un instant que Dieu avait transféré à l'Angleterre le domaine de ce pays, qu'avec le changement de possesseurs nos devoirs avaient changé d'objet ; que les liens qui nous avaient jusqu'alors unis à la France étaient rompus, que nos capitulations ainsi que le traité de paix de 1763 étaient autant de nœuds qui nous attachaient à la Grande Bretagne en nous soumettant à son souverain ; il aperçut ce que personne ne soupçonnait que la religion elle-même pouvait gagner à ce changement de domination, etc.

" Mgr Briand avait pour maxime qu'il n'y a de vrais chrétiens, de catholiques sincères, que les sujets soumis à leur souverain légitime. Il avait appris de Jésus-Christ qu'il faut rendre à César ce qui appartient à César ; de saint Paul, que toute âme doit être soumise aux autorités établies ; que celui qui résiste à

la puissance résiste à Dieu même, et que par cette résistance il mérite la damnation ; du chef des apôtres, que le roi ne porte pas le glaive sans raison, qu'il faut l'honorer par obéissance pour Dieu, *propter Deum*, tant en sa personne qu'en celles des officiers et magistrats qu'il députe, *sive ducibus tanquam ab eo missis.* Tels sont, chrétiens, sur cette matière, les principes de notre sainte religion ; principes que nous ne saurions trop vous inculquer, ni vous remettre trop souvent devant les yeux, puisqu'ils font partie de cette morale évangélique à l'observance de laquelle est attaché votre salut. Néanmoins, lorsque nous vous exposons quelquefois vos obligations sur cet article, vous murmurez contre nous, vous nous accusez de vues intéressées et politiques, et croyez que nous passons les bornes de notre ministère ! Ah ! mes frères, quelle injustice ! Avez-vous jamais lu que les premiers fidèles fissent de tels reproches aux apôtres, ou ceux-ci au Sauveur du monde lorsqu'il leur développait la même doctrine ? Cessez donc de vouloir nous imposer silence ; car nonobstant vos reproches, nous ne cesse-

rons de vous le redire : soyez sujets fidèles, ou renoncez au titre de chrétiens.

" Lors de l'invasion de 1775, notre illustre prélat connaissait déjà la délicatesse, ou plutôt l'illusion d'une partie du peuple à cet égard. Mais, il aurait cessé d'être grand si une telle considération l'avait fait varier dans ses principes ou vaciller dans l'exécution. Sans donc s'inquiéter des suites, il se hâte de prescrire à tous les curés de son diocèse la conduite qu'ils doivent tenir dans cette circonstance délicate. Tous reçoivent ses ordres avec respect et en font part à leurs ouailles. Le prélat prêche d'exemple en s'enfermant dans la capitale assiégée. Dieu bénit cette résolution ; le peuple, après quelque incertitude, reste enfin dans son devoir : les citoyens se défendent avec zèle et courage. Au bout de quelques mois, un vent favorable dissipe la tempête. Les Assyriens confus se retirent en désordre ; Béthulie est délivrée, la province préservée, et nos temples retentissent de chants de victoire et d'actions de grâces. etc., etc."

SERMON PRÊCHÉ A LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC, LE 4me DIMANCHE DU CARÊME, 1er AVRIL 1810, A LA SUITE DE LA PROCLAMATION DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF, DU 21 MARS, MÊME ANNÉE.

> " *Accepit ergo Jesus panes, et cùm gra-*
> " *tias egisset, distribuit discumbentibus :*
> " *similiter et ex piscibus, quantum vo-*
> " *lebant.* "
>
> " Jésus prit donc les pains, et, après
> " avoir rendu, grâces il les distribua à
> " ceux qui étaient assis, et leur donna
> " aussi du poisson autant qu'ils en vou-
> " lurent. " De l'Evangile de ce jour, en S. Jean, ch. 6.

En réfléchissant, MES FRÈRES, sur la libéralité miraculeuse avec laquelle Jésus-Christ nourrit dans le désert une multitude affamée, multipliant les vivres de manière que cinq pains et deux poissons suffirent à rassasier cinq mille personnes ; je serais naturelle-

ment porté à continuer mes précédentes instructions sur le précepte de l'aumône. Mais un autre objet vient fixer aujourd'hui notre attention. Les circonstances du moment exigent que je vous développe de nouveau une matière déjà traitée dans cette chaire, il n'y a pas six mois : matière très désirée par les uns, peut-être très mal vue par les autres, et de laquelle néanmoins dépend tout votre bonheur temporel, et votre salut éternel en grande partie. Je veux parler, MES FRÈRES, de vos devoirs, comme sujets, envers le gouvernement et de ce que Dieu exige de vous en cette qualité ; et déjà j'aperçois, d'un côté, des visages que la joie fait épanouir ; de l'autre, des fronts qui se rident et portent l'empreinte du mécontentement..... Mais, attendez, je dirai la vérité ; je la dirai toute nue ; je la dirai à tous, et me garderai de rien avancer qui ne soit fondé sur l'expérience, sur des observations certaines, ou sur la plus saine théologie. *Ave Maria.*

J'ai affaire ici principalement à deux sortes de personnes. Les uns, chauds et ardents amis du Gouvernement auquel la Providence

nous a heureusement soumis, voudraient que les chaires chrétiennes retentissent continuellement de nos actions de grâces de ce bienfait, et que la plupart de nos instructions roulassent sur les obligations et les devoirs qu'il nous impose. J'admets avec eux que ce bienfait est grand ; et qui est plus à portée que moi d'en juger et de le connaître ? J'admets encore que les obligations et les devoirs qui en résultent sont un point de la morale chrétienne. Mais enfin, ce n'en est qu'un point, et le corps des vérités s'étend à beaucoup d'autres articles que nous ne devons pas laisser ignorer aux fidèles. Celui que vous avez si justement à cœur est, de votre aveu, un article important et délicat. Il demande donc à n'être traité qu'avec quelque préparation et il ne faut pas exiger qu'il fasse la matière de nos instructions, le jour précis que vous avez fixé pour l'entendre.

Si cette considération vous avait frappés, comme elle le devait, Messieurs, vous vous seriez épargné tous ces jugements, toutes ces plaintes amères, toutes ces accusations de déloyauté dont vous avez aspergé votre clergé

dans les premiers jours de la semaine dernière..... Point tant de précipitation..... Ne savez-vous pas la liaison étroite et nécessaire qu'il y a entre l'autel et le trône? Et si vous vous permettez aussi légèrement de censurer les ministres de la religion, quelle confiance pouvons-nous mettre dans la réalité de votre respect pour le gouvernement?... Rassurez-vous. Le clergé de 1810 connaît ses obligations à cet égard comme celui de 1775. J'espère qu'il les remplira. Les informations déjà venues d'une partie du diocèse donnent lieu d'augurer favorablement du reste. Mais, encore une fois, modérez votre zèle; et puisque c'est pour vos pasteurs un ministère consolant que d'avoir à vous rappeler vos devoirs envers un gouvernement toujours bienfaisant et toujours libéral, laissez leur au moins la liberté de déterminer le temps et le jour où il convient de vous en parler.

Une autre espèce de personnes, tombant dans l'extrémité contraire, ne peuvent comprendre qu'il n'y ait rien de commun entre les devoirs civils et les devoirs religieux. Ils s'irritent lorsque les ministres de la religion

les exhortent à la fidélité envers le gouvernement politique, prétendant qu'en cela, ils sont conduits par l'intérêt et qu'ils dépassent les bornes de leur ministère. Mais, je vous le demande, MES FRÈRES, est-ce l'intérêt qui dirigeait le chef des Apôtres, cet homme si pauvre, si méprisé du monde, si ignoré des grands de la terre, lorsqu'inspiré du Saint-Esprit, il considérait les devoirs de sujets comme nécessairement attachés à ceux du christianisme, puisqu'il ne séparait point ces deux préceptes ; Craignez Dieu ; honorez le Roi ; *Deum timete ; Regem honorificate ?* (Petr. 2. 17.) Direz-vous que saint Paul dépassait les bornes de son ministère, quand il consacrait une partie considérable du 13me chapitre de son épître aux Romains à établir, par sept arguments, dont je ne mentionnerai que les principaux, la nécessité de l'obéissance aux souverains ?

(Rom. 13.1.) "Que toute âme, dit-il, soit soumise aux puissances supérieures." Tel est son principe, et en voici la première preuve : " c'est qu'il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, *non est enim potestas*

nisi a Deo." C'est comme s'il eût dit : Dieu, en créant les hommes, n'a pas voulu les laisser, sur la terre, vivre dans la confusion, l'indépendance et l'anarchie, livrés à la méchanceté les uns des autres et se dévorant entre eux comme les animaux des forêts ou les poissons de la mer. Il les a réunis en sociétés, en républiques, en royaumes, en empires, auxquels il a préposé des chefs. Souvent il a permis que ces états passassent d'une puissance à l'autre, quelquefois pour leur bonheur, quelquefois pour leur malheur, mais toujours pour sa gloire. Souvent, en punition des péchés des peuples, il leur a fait éprouver de terribles et sanglantes révolutions ; il a souffert que les formes de leurs gouvernements fussent modifiées et altérées et que des conquérants heureux se missent en possession d'états qui ne leur appartenaient pas auparavant. C'est Dieu qui, par son autorité suprême, a permis tout cela. C'est lui qui a établi ces magistrats, ces princes, ces souverains, et leur a partagé l'empire du monde. Ceux même qui ont souillé de crimes et trempé dans le sang de

leurs sujets les couronnes dont ils se couvrent sont encore établis par son autorité ; *Non est enim potestas nisi a Deo.*"

Vous donc, chrétiens, que la Providence a fait naître ou passer sous quelqu'un de ces divers gouvernements, vous devez être soumis à ceux qui y commandent. Jésus-Christ, en vous donnant une religion toute propre à vous conduire au ciel, ne vous a pas chargés de surveiller et de contrôler les souverains sous lesquels (Luc 12.25) vous vivriez. Laissez, dit-il à ses disciples, les rois des nations les dominer. Mais vous, qui devez vivre dans le recueillement, dans le silence, dans la mortification, dans des soupirs continuels vers une autre patrie, vous n'avez rien de semblable à faire. " *Vos autem non sic.*" La religion n'exige qu'une chose de vous, mais elle l'exige impérieusement ; c'est que vous reconnaissiez que c'est Dieu qui dispose des couronnes, qui préside aux empires, qui les réunit et les partage à son gré et qui met à leur tête ceux qu'il veut bien y mettre. " *Non est enim potestas nisi à Deo.*" La foi chrétienne a pénétré partout ; elle a commencé

sous des empereurs ; elle a vu ses états changer plusieurs fois de forme. Partout elle a respecté les constitutions et les autorités établies ; partout elle s'est montrée supérieure aux constitutions et aux autorités, parce que partout elle a présenté aux hommes une loi telle que toutes les constitutions et les autorités humaines n'en sauraient produire, je veux dire une loi pure et sans tache, qui domine les consciences, qui maîtrise et convertit les âmes. " *Lex* (Ps. 18.8.) *Domini immaculata, convertens animas.* "

(Rom. 13.2.) Poursuivons le raisonnement de saint Paul. " *Qui autem resistunt, ipsi sibi damnationem acquirunt.* " " Or ceux qui résistent, s'attirent à eux-mêmes la damnation." Mais quoi ! Est-on damné pour des fautes légères ? Non. C'est donc un péché considérable, un péché mortel, je ne dis pas de se révolter, je ne dis pas de renverser un gouvernement établi, entreprise dont je crois tous ceux qui m'entendent, fort éloignés, mais même de s'opposer aux vues louables de ce Gouvernement et d'en contrarier les ordres. Pourquoi ? Parce qu'il en résulte

nécessairement du trouble, du désordre, du scandale, et que Jésus-Christ a maudit celui par qui le scandale arrive. Voilà pourquoi le même Apôtre exige que notre soumission ait pour motif non seulement la vengeance que le souverain peut exercer contre nous, mais encore la crainte de transgresser et de troubler l'ordre (Rom. 13.5.) établi par Dieu : "*Non solùm propter iram, sed etiam propter conscientiàm.*"

Telle est, chrétiens, la doctrine constante de l'Eglise catholique sur la soumission due aux souverains ; soumission qu'elle a toujours fait profession d'observer beaucoup plus scrupuleusement que les sectes qui se sont séparées d'elle ; soumission qui fait sa gloire, comme elle fait la sûreté des états, en sorte qu'il n'y a pas de trônes mieux affermis que ceux qui sont environnés de vrais enfants de l'Eglise, et que pour les renverser, ces trônes, on a commencé à déclarer la guerre à cette religion. C'est de quoi la révolution de France en particulier vient de donner une preuve éclatante, puisque c'était un principe généralement admis par ses malheureux au-

teurs, que pour révolutionner ce royaume, il fallait le décatholiser.

Mais pourquoi chercher ailleurs des preuves de la doctrine de l'Eglise sur ce point, lorsque nous en avons chez nous de subsistantes. Qui a jamais été plus sincèrement attaché au Saint Siège et à la foi catholique que les évêques qui ont successivement gouverné l'église du Canada depuis cinquante ans ? En même temps, qui a jamais montré plus constamment qu'eux l'exemple de la soumission, de la loyauté et du respect pour le gouvernement ? Avez-vous oublié que si cette colonie a évité d'être engloutie dans la révolution américaine, elle en a été redevable en grande partie, aux efforts et à la vigilance d'un de ses prélats et de son clergé ? Il est vrai que le peuple d'alors avait plus de déférence qu'aujourd'hui pour les avis et les remontrances de ses pasteurs : qu'on ne lui avait pas donné prématurément une constitution très estimable en elle-même, mais qu'il est peu capable de porter ; qu'il ne croyait pas alors avoir le droit de censurer et de contrecarrer ceux qui le gouvernent ;

qu'on ne l'endormait pas dans l'idée trompeuse d'une liberté dont il ne connaît pas les bornes et qui (Petr. 2. 16) sert souvent de voile à la méchanceté ; qu'on ne lui avait pas encore fait entendre que là où il y a trois branches de législation, il y a aussi *triple souveraineté*, en sorte que la dernière de ces branches était, dans l'administration générale, aussi respectable que la première que nous appelons le roi ou le pouvoir exécutif. Avouons, MES FRÈRES, que de tous les sophismes dont on a abusé, dans ces derniers temps, pour leurrer et égarer les nations et les disposer à la révolte, voilà peut-être le plus méchant, comme il est aussi le plus faux et le plus absurde, je veux dire, le système de la *souveraineté du peuple*. C'est celui que tendait à établir, parmi les Juifs, Jean le Galiléen, à une époque où depuis longtemps les Romains les avaient subjugués : système que Jésus-Christ Notre-Seigneur détruisit par ce raisonnement tout simple. "Montrez-moi, dit-il, une pièce de monnaie. De qui est (Mat. 22. 19.) cette image et cette inscription ? De César. Eh bien ! c'est donc César qu'il faut reconnaître

et honorer comme souverain." Je pourrais de même prendre en main une pièce de monnaie d'Angleterre, une guinée, par exemple, et vous demander à tous, quelle est cette empreinte et cette image ? Est-ce celle du peuple ? Non : c'est celle du Roi. Eh bien ! C'est donc le roi et non le peuple qui est souverain. C'est donc au roi que sont dus (Rom. 13. 7.) " l'honneur, la crainte, les tributs, les impôts " dont parle saint Paul. Et qu'on ne vienne pas nous dire que ces préceptes de Jésus-Christ et de ses Apôtres étaient bons pour le temps où ils ont été donnés et ne s'appliquent pas de même aux circonstances où nous nous trouvons. Car ou il y a de l'impiété à prétendre que les préceptes évangéliques ne sont pas pour tous les temps et pour tous les lieux, ou il faut dire que l'Apôtre des nations nous a trompés en déclarant que tout ce qui est écrit l'a été pour notre instruction :" *Quæcumque* (Rom. 15. 4.) *scripta sunt, ad nostram doctrinam scripta sunt.*"

Pour moi, MES FRÈRES, j'aime et j'honore le roi : je respecte sa dignité et son autorité non seulement dans sa personne, mais encore

dans celui qui le représente, et je croirais offenser Dieu, si je me permettais quelques réflexions malignes sur sa conduite et sur son administration. Ce principe solidement établi s'applique de lui-même à tous ceux qui peuvent être successivement envoyés ici pour y occuper cette importante station. Le gouverneur qui était à la tête de cette province il y a vingt ans n'était pas le même qui y est aujourd'hui. Celui qui la gouverne présentement n'est probablement pas le même qui en sera chargé dans vingt ans d'ici. N'importe : j'honore celui qui tient la place, comme j'ai honoré celui qui l'a tenue et comme j'honorerai celui qui la tiendra. Dans ce gouverneur je vois la personne du roi auquel Dieu m'a soumis et m'oblige d'obéir : je respecte ses intentions : j'admire la bonté de son cœur et la condescendance sans exemple avec laquelle il daigne exposer à toute la province et sa conduite et ses motifs. J'applaudis au témoignage avantageux qu'il rend à la masse de mes compatriotes. Comme lui, je les crois braves et loyaux sujets, sincèrement attachés au gouvernement

de la Grande Bretagne, capables d'apprécier leur bonheur, sensibles au langage amical et paternel de l'excellente proclamation que vous venez d'entendre, la première qui ait été jamais lue dans la chaire de cette Eglise depuis sa fondation, c'est-à-dire, depuis plus de 150 ans : je les crois, dis-je, bons, sincères, respectueux, obéissants, mais égarés en ce moment, entraînés dans des factions dont ils ne sentent pas assez les conséquences et étourdis des plaintes et des murmures aussi indécents que mal fondés que l'on fait retentir à leurs oreilles. Mais j'espère, ô bon peuple, que ces préjugés ne tarderont pas à s'évanouir ; que bientôt vous sentirez mieux que jamais les avantages inestimables que vous pouvez retirer de votre situation présente et pour votre religion et pour vous mêmes ; que vous vous affectionnerez de plus en plus au plus sage des Gouvernements et au meilleur des rois, le seul dont le trône soit demeuré inébranlable au milieu du tourbillon qui a renversé tous ceux de l'Europe depuis vingt ans. Comme preuve de votre respect et de votre attachement pour

ce roi chéri, j'exige que vous unissiez à l'instant vos cœurs et vos voix dans la prière que nous allons adresser au ciel pour la prospérité et la conservation de Sa Majesté. *Domine, salvum fac regem.*

MANDEMENT POUR DES PRIÈRES PUBLIQUES.

29 *octobre* 1812.

JOSEPH OCTAVE PLESSIS,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du saint Siège apostolique, Evêque de Québec, etc. A tous les fidèles de Notre Diocèse

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Il y a plus de quatre mois que la guerre est déclarée, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, et cependant il ne vous a pas encore été indiqué de prières publiques pour détourner de dessus vous les suites malheureuses auxquelles ce fléau expose d'ordinaire les pays qui en sont désolés. Il est vrai que, jusqu'à ce jour, la guerre n'a servi qu'à mettre en évidence notre supériorité sur l'ennemi que nous avons en tête. Les différentes actions dans lesquelles nos forces se sont trouvé engagées, ont été autant de victoires pour nous, autant de leçons pour lui. Il a dû apprendre com-

bien peu il gagnerait à attaquer cette province, puisque celle du Haut Canada, avec une poignée de troupes et de milices, lui a fait éprouver des revers auxquels il ne devait nullement s'attendre. Ce ne sont pas seulement les succès obtenus dans le mois d'août dernier, que nous prétendons vous rappeler ici, mais encore et principalement la glorieuse victoire remportée le 13 du courant, entre Niagara et le Fort Erié, où un détachement de l'armée britannique, peu considérable, mais composé d'autant de héros que d'officiers et de soldats, vient de battre et de détruire une division plus que double de son nombre, et de faire sur elle 900 prisonniers, laissant à peine à l'ennemi autant de monde qu'il lui en fallait pour enlever ses morts et ses mourants étendus sur le champ de bataille.

Après un aussi brillant succès, que ne devez-vous pas espérer, NOS TRÈS CHERS FRÈRES dans le cas où l'ennemi, poussant plus loin sa témérité, oserait entreprendre l'invasion du Bas-Canada ? Que n'aurait-il pas à craindre d'une armée qui, par son organisa-

tion et sa discipline, fait l'admiration des officiers les plus expérimentés ; d'un peuple entier brûlant du désir de se lever en masse pour donner des preuves de sa fidélité et de son courage : d'un commandant en chef, dont l'activité infatigable fait le sujet continuel de vos conversations, dont la condescendance a gagné tous les cœurs, dont la sage expérience a prévu tous les dangers, dont l'impartialité fait comprendre à tous les sujets de Sa Majesté dans ces provinces qu'ils n'ont qu'un seul et même intérêt, celui de la défense commune ?

Peut-être, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qu'à nulle autre époque avant celle-ci vous n'avez senti, comme vous le faites, combien la divine Providence a été libérale envers vous lorsqu'elle a permis que vous devinssiez sujets d'un gouvernement protecteur de votre sûreté, de votre religion, de vos fortunes ; d'un gouvernement auprès duquel les peuples opprimés, les souverains détrônés, les victimes sans nombre de l'ambition et de la perfidie d'un conquérant insatiable, viennent chercher un asyle et des moyens de recou-

vrer leur liberté ravie ou de défendre le peu qui leur en reste. C'est dans le sein de ce gouvernement paternel que vous vivez ; c'est par ses ordres que vous courez aux armes avec une ardeur presque sans exemple ; c'est de ses officiers que vous apprenez les exercices militaires, c'est sous ses drapeaux que vous deviendrez invincibles. Quelle satisfaction pour vous, CHERS CANADIENS, lorsqu'à la fin de cette guerre, vous vous rappellerez qu'elle a été, en grande partie, soutenue et heureusement terminée par vos efforts, par votre zèle, par votre esprit de subordination et d'obéissance à ceux qui en dirigent les opérations.

S'il vous fallait quelque motif ultérieur d'affection et de confiance au gouvernement britannique, nous vous inviterions à jeter les yeux sur le Portugal et l'Espagne. Ces deux royaumes presque anéantis par une invasion perfide ont appelé l'Angleterre à leur secours. Elle n'a épargné ni soins, ni troupes, ni flottes, ni argent pour leur délivrance. Elle a mis à la tête des forces combinées un des plus habiles généraux du monde, lequel, après

avoir lassé et harcelé, pendant trois ans, l'armée française, s'est dernièrement couvert de gloire dans la mémorable bataille de Salamanque, a mis l'ennemi dans une déroute complète et le poursuit encore, sans que l'on puisse calculer jusqu'où s'étendent les fruits prodigieux de cette victoire.

Quelle ample matière d'actions de grâces pour vous, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qui dans tous ces avantages reconnaissez la main de Dieu relevant les faibles, abaissant les superbes, récompensant la Grande Bretagne de sa juste horreur pour les principes de la révolution française, source malheureuse d'où ont découlé tous les maux qui, depuis vingt deux ans, désolent l'ancien et le nouveau monde et qui menacent enfin de s'étendre jusqu'à vous !

Car au milieu des grands succès qui couronnent les armes de notre très gracieux souverain, il ne faut pas, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, perdre de vue l'inconstance des choses humaines. Il n'est cause si juste, armée si formidable, mesures si bien prises, qui soient à l'abri de tous les revers. Dieu

les permet quelquefois, ou pour éprouver ses serviteurs, ou pour punir son peuple de quelque infidélité. Ainsi les Machabées, armés pour la défense de leurs foyers et de leurs autels et animés du zèle le plus pur pour la loi sainte, éprouvent, néanmoins, des pertes et des défaites qui ne servent qu'à redoubler leur piété et leur courage. Ainsi Israël, tout glorieux de la prise miraculeuse de Jéricho, est repoussé avec perte de devant la ville de Haï, en punition de la désobéissance et de l'avarice d'un seul homme.

Deux choses vous sont nécessaires, ô miliciens chargés, sur la frontière, de la défense de nos plus chers intérêts, et vous, Commandants et officiers de ces corps estimables. La première est de ne pas mettre votre confiance dans vos propres forces, comme feraient des infidèles. *Hi in curribus, et hi in equis.* Les brillants succès que nous attendons de votre ardeur militaire reposent essentiellement sur la bénédiction que Dieu voudra bien donner à vos armes.

Nos autem in nomine Domini Dei nostri invocabimus. La seconde est de fuir les vices qui,

en vous rendant indignes de la protection du Ciel, pourraient attirer sur votre patrie quelque fâcheux et humiliant revers. Que le saint nom de Dieu ne soit donc jamais blasphémé sous vos tentes ; que la piété, la justice, la charité, la pudeur règnent dans vos discours et dans toute votre conduite. Ah ! que les ennemis du dehors sont peu redoutables au soldat chrétien qui a su mettre le Seigneur dans ses intérêts !

Et vous, NOS TRÈS CHERS FRÈRES, qui, éloignés du champ de bataille prenez néanmoins une part si vive au sort de nos guerriers; milice sédentaire impatiente d'être appelée à partager leurs travaux ; femmes pieuses qui, avec une émotion mêlée de confiance, vous attendez au départ de vos époux comme vous consentez à celui de vos enfants ; prêtres dont le zèle ardent pour la cause publique s'est communiqué si efficacement à vos ouailles par le ministère de la parole, ou qu'une charité attentive a conduits au camp pour y encourager vos jeunes paroissiens ; que vous reste-t-il à faire, sinon de lever les mains vers le ciel comme Moïse, si l'armée

d'Israël en vient jamais aux prises avec les Amalécites ? Remercier Dieu des avantages qu'il a déjà accordés à nos armes ; le prier instamment de continuer sa protection toute puissante à ce vaste empire, spécialement à la partie que nous en occupons, afin qu'à la présente guerre succède une paix prompte, solide et honorable ; ce sont des devoirs que vous impose cet esprit de religion, de loyauté et de patriotisme qui s'est manifesté dans toutes les parties de notre immense troupeau avec une consolation infinie pour le pasteur.

MANDEMENT DE MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS, ÉVÊQUE DE QUÉBEC, POUR DES PRIÈRES PUBLIQUES.

11 *Novembre* 1813.

Joseph-Octave Plessis, par la grâce de Dieu et du saint Siège apostolique, évêque de Québec, etc. etc. Au clergé et aux fidèles du district de Montréal,

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous apprenons dans l'amertume de notre âme, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, que nonobstant l'échec considérable reçu dans le haut de la rivière Chateauguay, nos ennemis se présentent d'un autre côté en grande force pour envahir votre district. Que ne nous est-il donné de voler à votre secours et de nous mettre au devant de leurs bataillons pour protéger contre leurs attaques cette portion de notre cher troupeau. Mais les armes que la Providence nous a mises en main n'exigeant pas notre présence au milieu de vous et pouvant opérer de loin comme de près,

nous nous bornerons à gémir sur le pavé du sanctuaire et à demander à Dieu avec larmes la délivrance des maux qui nous menacent.

Guerriers, c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être formidables dès que le Dieu des armées combattra avec nous. Marchez au combat comme à la victoire. Soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont méritée vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine, si en exposant vos vies, pour la défense de votre roi et de vos foyers, vous avez soin avant toute chose de faire votre paix avec Dieu. En vous mettant dans la nécessité de combattre les ennemis de l'état, il vous impose l'obligation préalable de vous réconcilier à lui. C'est à cette condition qu'il s'engage à vous protéger, or vous n'ignorez pas que de cette protection beaucoup plus que de vos efforts et de vos veilles dépend la conservation de nos cités et de nos forteresses, (*Ps.* 122) *Nisi Dominus custodierit civitatem, fustra vigilat qui custodit eam.*

Pour vous, prêtres, clers, vieillards, femmes, malades, enfants, qui par état ou par circonstance êtes dispensés du service militaire, ne restez pas dans une stérile inquiétude des événements de la guerre Unissez-vous de cœur et d'esprit à votre premier pasteur ; servez la patrie autant que vous le pouvez, soit en priant avec plus de ferveur dans vos maisons, soit en vous rendant chaque jour aux pieds des autels pour répandre vos âmes devant le Seigneur et faire au ciel une sainte violence.

Vous savez qu'il peut accorder la victoire au petit nombre comme au plus grand. (*Reg.* 14. 6.) *Non est Domino difficile salvare vel in multis vel in paucis.* Suppliez le donc en toute humilité de ne pas appesantir son bras sur nous, mais de faire (*Ps.* 9. 16) tomber nos ennemis dans les pièges qu'ils nous préparent, en sorte que leurs nouvelles tentatives ne servent qu'à donner à nos armes un nouveau lustre, et à nous une occasion de plus de chanter à jamais ses miséricordes.

EXTRAITS DU JOURNAL DANS LEQUEL MGR PLESSIS ÉCRIVIT SES IMPRESSIONS PENDANT SON VOYAGE EN EUROPE.

Voyons d'abord ce qu'il dit et pense en arrivant à Liverpool.

" Quelle ville que celle-ci ! Quel bruit ! Quelle obscurité ! Comme les premières rues que l'on rencontre sont étroites ! quelle puanteur occasionnée par la vapeur du charbon de terre ! Tout en est affecté : têtes, poitrines, linge, murs, appartements. Il faudrait beaucoup de temps pour détailler tout ce que Liverpool offre d'abord de curieux et ensuite de désagréable aux yeux d'un étranger, surtout lorsqu'il n'a pas encore voyagé en Angleterre. "

MGR PLESSIS VISITE LES INSTITUTIONS CATHOLIQUES, RECUEILLE DES RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTAT DE LA RELIGION ET FAIT LES RÉFLEXIONS QUI SUIVENT :

" Les étrangers ne soupçonneraient pas que la religion catholique eût autant de

ressources, dans un royaume où elle a été en proie à de si nombreuses et si violentes persécutions. Mais Dieu s'y était réservé des élus, et l'on peut dire à la louange des catholiques anglais, qu'ils sont les sujets de l'empire les plus paisibles. Le gouvernement leur rend cette justice, mais n'a encore pu se résoudre à leur émancipation, par diverses considérations politiques dont la plus vraisemblable est la jalousie qu'en éprouverait le peuple d'Irlande,..... auquel on ne veut point l'accorder. "

" On pourrait ajouter à cela l'opposition constante du clergé anglican dont les prélats croient apercevoir leur ruine dans l'émancipation des catholiques ; ceux-ci continuent de pétitionner le parlement pour leur émancipation, parce qu'ils voient avec peine les familles nobles de leur communion exclues des places auxquelles leur naissance les appelle. Il est remarquable que le premier duc et le premier comte d'Angleterre soient catholiques. (*) Ajoutez-y plusieurs autres

(*) Le duc de Norfolk, et le comte de Shrewsbury.

lords et barons, obligés de vivre dans leurs terres, sans prendre aucune part aux affaires publiques, privation qui devient pour eux une tentation presque continuelle d'abandonner la religion catholique, et qui les fait trembler pour la persévérance de leurs enfants..... Du reste, sous une infinité de rapports, l'émancipation ferait plus de mal que de bien aux catholiques, en réveillant la vanité, l'ambition de parvenir aux places qui leur seraient ouvertes, et en les jetant, au préjudice de leur foi et de leur morale, dans les sociétés protestantes. "

Ces prédictions se sont en partie réalisées, dit M. Ferland, car lorsque l'acte d'émancipation eût été accordé aux catholiques, quelques-uns des grands seigneurs qui avaient conservé extérieurement la religion de leurs pères, plutôt par un sentiment d'orgueil que par attachement à la foi, renoncèrent au catholicisme, qu'ils regardaient comme plus gênant dans ce monde que le protestantisme.

A la suite de ces réflexions sur l'état de la religion catholique en Angleterre, l'évêque tourne ses regards vers le Canada. " Les ha-

bitants du Canada, dit-il, se félicitent beaucoup de n'avoir jamais eu à gémir sous les privations qu'endurent les catholiques en Angleterre. Hélas ! s'ils considéraient la chose sous le rapport de la religion, ils reconnaîtraient qu'ils n'y ont rien gagné. La liberté de la religion ne consiste pas précisément à faire des processions dans les rues, à porter les sacrements au dehors avec solennité, à faire marcher la croix et le clergé à la tête d'un convoi. Cet extérieur a assurément son avantage et donne à nos cérémonies une pompe dont Dieu peut tirer sa gloire. Mais, indépendamment de tout cet extérieur, on peut dire que la religion est libre, lorsque les fidèles peuvent, sans être inquiétés, en faire les exercices dans leurs maisons et leurs églises, entendre la parole de Dieu, chanter ses louanges et participer aux sacrements. Les catholiques anglais ont cet avantage et l'apprécient beaucoup. "

QUELQUES NOTES RELATIVEMENT A LA FRANCE.

Il exprime le plaisir qu'il éprouve de pouvoir parler français et de fouler le sol de la France, puis il ajoute :

" Après avoir voyagé dans les élégantes voitures d'Angleterre et y avoir été conduit par des chevaux luisants et noblement enharnachés, on recule presque d'horreur à la vue des lourds et sombres carrosses de France, portés sur des roues aussi épaisses que celles des chariots, et conduits par des chevaux assez vigoureux, mais maigres, sales, attelés de cordes ou de mauvais cuir, avec des attels de colliers larges comme des cangues et surmontés de quatre à cinq livres de laine bleue ou rouge...

"'Les chemins, quoique inférieurs à ceux d'Angleterre, étaient néanmoins beaux, et nous les avons trouvés semblables par toute la France... Les hôtelleries de France ne valent pas celles d'Angleterre du côté de l'ordre et de la propreté. On n'y connaît point l'usage des tapis, quoique les appartements aient généralement des pavés au lieu de plan-

chers, ce que les étrangers trouvent fort incommodes pour les pieds et encore plus pour les genoux, quand ils veulent prier. "

D'un autre côté, les campagnes lui parurent plus riantes en France qu'en Angleterre. " Plus de ruisseaux, écrit-il, plus de bosquets ; les arbres, même isolés, ne présentent pas la même monotonie ; les vallées sont plus variées ; les champs, plus vastes, ne sont pas divisés, comme dans l'autre royaume, à l'instar des carreaux d'un damier..... On y a un soin extrême d'entretenir une rangée d'arbres de chaque côté des grands chemins, et il y a très-peu d'endroits où ce soin soit négligé. "

NOTES SUR L'ITALIE.

Ses remarques sur l'Italie sont fort intéressantes. Il parle avec enthousiasme de la Savoie, de son clergé surtout dont il vante le patriotisme et le dévouement sans bornes.

" Toute petite qu'est la Savoie dit-il, il n'est pas rare d'y trouver des ecclésiastiques, devenus curés, qui ne sont jamais sortis de leur patrie. Celui qui a été jusqu'à Turin, ou de l'autre côté, jusqu'à Grenoble, passe pour

un homme qui a beaucoup couru. C'est bien autre chose s'il a vu Lyon, ou Milan, ou Gênes ! les autres se rangent autour de lui et l'écoutent en silence, pendant qu'il raconte les choses merveilleuses qu'il a rencontrées dans ces longues et extraordinaires excursions. Quelle doit donc être leur surprise de voir chez eux des hommes venus du Canada ! La géographie leur apprend qu'il existe une telle contrée ; mais que l'on ose venir de là dans leur pays, c'est une entreprise dont la hardiesse peut à peine leur entrer dans la tête. "

" Le Piedmont, écrit l'évêque, est un pays fertile, bien fait pour contraster avec la maigre Savoie. Les champs, très étendus, sont cultivés comme des jardins. Les vignes ne sont pas comme en France, des arbrisseaux..... elles sont très-hautes et très grosses ; chacune est attachée à un arbre. Ces arbres, qui sont communément des ormes, sont plantés sur toutes les terres en ligne droite et à perte de vue... Cette manière de réunir la vigne aux arbres et d'en orner les champs ensemencés n'est pas particulière au Piedmont ; elle est commune à toute l'Italie, où le bon vin

abonde, quoiqu'on n'y trouve point de vignoble proprement dit. Qui, en voyant cette manière d'unir la vigne aux ormeaux, ne se rappellera le *ulmisque adjungere vites* de Virgile ? Dès le temps de ce poète l'on avait déjà, sans doute, adopté en Italie le genre de culture qui s'y pratique encore. "

" Presque partout, dans le Piedmont, on trouve d'espace en espace, sur les bords du chemin, non-seulement des croix plantées, mais de petites chapelles, ou plutôt des colonnes carrées, hautes d'une douzaine de pieds et sur lesquelles sont peintes des images pieuses. Dans les villages, les boutiques ont souvent pour enseignes des peintures de ce genre, appliquées sur le mur ;..... il faut avouer que des yeux catholiques retrouvent avec délectation ces monuments de la piété publique. "

Rome devait naturellement l'impressionner vivement.

" Rome, écrivait-il, n'est pas la plus belle ville du monde, mais elle est assurément la plus curieuse, la plus célèbre, la plus digne de fixer les regards d'un étranger et d'exalter

son imagination, par des souvenirs de toute espèce, par les monuments profanes et religieux, anciens et modernes, dont elle est remplie. On se sent élever l'âme, en réfléchissant que l'on marche sur les mêmes places et dans les mêmes rues que foulèrent autrefois les pieds du sage Numa, du sobre Quintus Fabius, des Camille, des Scipion, des Pompée, des Cicéron, des César, des Constantin. Mais ce sentiment acquiert bien une autre énergie, lorsqu'un chrétien y reconnaît les lieux arrosés des sueurs des apôtres et du sang des martyrs ; lorsqu'il voit le chef de l'Eglise catholique régner en souverain et faire régner la vraie religion et toutes les vertus sur le même trône où tant de scélérats et d'impies s'assirent autrefois en maîtres, et dans la même ville qui fut si lontemps livrée au culte sacrilège de toutes les fausses divinités. "

On aimera sans doute à connaître le jugement que portait un homme si sage, sur le gouvernement pontifical et sur les chefs de l'état ; son journal nous fournit à ce sujet les passages suivants.

" Considéré sous le rapport politique, le souverain pontife a une autorité sans bornes. Sa volonté fait loi ; mais il s'en faut bien que ce despotisme tende à molester le peuple. Au contraire, il est avoué que le gouvernement de l'état ecclésiastique est le plus doux et le plus paternel qui existe au monde. S'il y avait quelque chose à lui reprocher, ce serait moins un abus d'autorité qu'un défaut d'énergie.

" Des écrivains mal intentionnés, les uns protestants, les autres mauvais catholiques, se sont beaucoup récriés sur le luxe des cardinaux et les ont donnés comme tout occupés de vanité et menant une vie oisive et délicieuse. Rien de plus calomnieux que ces imputations. Les cardinaux sont généralement des personnages qui ne sont conduits à cette dignité que par leur piété, leur savoir et les services qu'ils ont rendus à l'Eglise, dans des situations moins importantes. Parvenus à la pourpre, ils mènent une vie fort retirée, mangent rarement au dehors et donnent encore plus rarement à manger chez eux. S'ils habitent des palais, s'ils ont des domestiques et des équipages, ils ne font en cela que ce que font

les ambassadeurs étrangers, les princes et les nobles de l'état pontifical, qui tous leur sont inférieurs en dignité. Car chacun des cardinaux peut parvenir au souverain pontificat, et ils sont réellement à la cour de Rome ce que sont les princes du sang dans les autres cours. D'après cette observation, on n'a pas droit de trouver mauvais qu'ils gardent un certain décorum ; on a plutôt à s'édifier de leur modestie et de l'emploi que font de leurs revenus ceux d'entre eux qui sont riches par eux-mêmes ; les autres, réduits au traitement de cinq mille scudis par an, qui leur est alloué par le pape, n'ont pas le moyen de faire grande figure, quand on leur en supposerait l'inclination. Mais ils sont plus remarquables par leur aumônes, par leur régularité et leur piété, que par ce prétendu luxe qui leur est attribué par la malveillance de ceux qui veulent que tout soit mauvais dans la cour de Rome, et par l'ignorance d'autres qui, ne l'ayant pas vue, sont les dupes de ces calomnies. "

POÉSIE

EN L'HONNEUR DE MONSEIGNEUR PLESSIS.

M. Xavier Mermet, qui a chanté la bataille de Chateauguay, adressa à Mgr Plessis, lors du voyage de l'illustre prélat en France, l'épitre suivante :

Dis-le moi franchement, prélat du Nouveau-Monde ;
Faut-il louer ton zèle, ou faut-il qu'on le fronde ?
Quand, du même coup-d'œil, tu parcours tant de mers,
Tant de fleuves lointains, tant de climats divers ;
Ne dois-je pas penser que la belle Italie
Par un pont invisible, au Canada s'allie ;
Et que, par un effet qu'on n'imagine pas,
Du Saint-Laurent au Tibre on ne compte qu'un pas ?
Tu voles sur les lacs, tu franchis le grand fleuve ;
D'un œil tu vois Québec, de l'autre Terreneuve.

.....

Je fixe avec effroi la nacelle tremblante
Qui t'offre pour palais une écorce flottante :
J'entends le nautonnier dont la vieille chanson
Bat le temps à la rame et guide l'aviron :

Tu pars, tu vas frayer des routes incertaines,
Répandre tes bienfaits sur des plages lointaines ;
Et, pour mieux exercer ton zèle généreux,
Descendre du plus haut des sommets écumeux,
Au golfe redouté, témoin de tant d'orages,
Si fertile en écueils, si fécond en naufrages.

Aux cruels Algonquins tu donnes d'autres mœurs ;
En leur montrant le Christ, tu subjugues leurs cœurs.
L'Esquimaux, par tes soins, doit changer de nature,
Livrer son âme à Dieu, ses bras à la culture ;
L'Ontario n'a plus de sauvages errans ;
L'Huron voit à tes pieds ses féroces enfans,
Et sur un sol nouveau, sur d'effrayants rivages,
Tu fais du Rédempteur respecter les images.
Les gouffres, les torrens, les rochers sourcilleux
Qui font du plus beau fleuve un fleuve périlleux ;
Les monstrueux écueils, les colosses de glace
Qui, roulant de ses bords, hérissent sa surface ;
Les Autans, les frimas, les débris du malheur,
Rien n'arrête l'essor de ta pieuse ardeur.
La hutte du sauvage et le chaume rustique
Bénissent, en tout temps, ton zèle apostolique ;
Et les deux Canadas, heureux de tes bienfaits,
Quand tu fuis le repos, prospèrent dans la paix.

Ce sont-là tes travaux, ton triomphe et ta gloire ;
Et n'est-ce pas aussi ta plus belle victoire ?

Pourquoi, héros chrétien, Pontife révéré,
Donner un plus long cours à ton zèle sacré ?
Pourquoi de la fortune essuyer les caprices,
Quand elle veut qu'en paix tu goûtes ses délices ?
Lorsque le Nouveau-Monde est heureux par tes soins,
Pourquoi d'un monde usé prévenir les besoins ?
Ces immenses forêts, ces lacs dont l'étendue
Avec celle des mers nous paraît confondue,
Ces îles, ces rochers, ce golfe périlleux
Ne suffisaient-ils pas à tes élans pieux ?
Devais-tu donc, guidé par une sainte envie,
Pour visiter nos morts, sacrifier ta vie ;
Pour fixer une fois le pompeux Vatican,
Franchir deux fois les monts, et deux fois l'Océan ;
Et, pour un jour heureux que ta présence assure,
D'un siècle de regrets nous offrir la mesure ?
Devais-tu donc enfin passer, à si grand prix,
Des Français de Québec aux Hurons de Paris ?
" Que viens-tu faire ici ? te diront nos faux sages :
" Crois-tu voir parmi nous des hordes de sauvages ?
" Viens-tu nous présenter tes fanatiques lois,
" Comme à des Esquimaux, comme à des Iroquois ?.
" Crois-tu que nous rampons dans d'épaisses ténèbres,
" Qu'on refuse à nos morts jusqu'aux accens funèbres,
" Que, sous le plus grand Roi, le parjure annobli
" Peut fouler à ses pieds le mérite avili ;
" Que, chez nous, les vertus ne sont que des offenses,
" Et que le crime seul conduit aux récompenses ?

" Non, non, sors de l'erreur et ne t'y trompes pas :
" Nos écrits éloquents, nos discours pleins d'appas,
" Nos modernes leçons qui chassent les premières,
" Ne te montrent que trop le siècle des lumières ;
" Et seul, ce mot nouveau, perfectibilité,
" Doit détruire à tes yeux l'ancienne vérité.
" Pourquoi donc parmi nous viens-tu de l'Evangile
" Répandre arrogamment la semence inutile ?
" La raison nous tient lieu de ce code inhumain,
" Et chez nous Massillon reparaîtrait en vain.
" Oui, tout n'est que matière, et notre âme ravie,
" Sans penser à la mort, ne tient qu'à cette vie.

Tels sont, digne Prélat, tels sont nos esprits faux,
Tels sont nos faux Français et nos faux libéraux.
Quitte le sol barbare, où la voix du sophisme
S'élève impunément, pour prêcher l'athéisme,
Rejoins le Nouveau-Monde, il vaut mieux que l'ancien ;
On s'y conduit en sage, on y pense en chrétien.
Mais daigne me bénir, apôtre des deux mondes,
C'est ainsi qu'à mes vers il faut que tu répondes.
Pars, mes vœux te suivront : ils vont au Dieu-Sauveur
Qui seul peut à ton zèle égaler ton bonheur.

J. Mermet.

Marseille, 27 mars 1820.

Fin.

Eusèbe Senécal & Fils, imprimeurs, Montréal.

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE MESSIRE PRÉVOST.

Burland Lafrican & C°

L. H. Dévot Pre S. S.

D. 85

NOTICE

SUR LA VIE ET LA MORT DE M.

MICH. F. H. PRÉVOST

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE,

CURÉ-D'OFFICE DE MONTRÉAL.

Dilectus Deo et hominibus : cujus memoria in benedictione est.
(Eccli. Cap. 45. V. I.)

MONTRÉAL
E. SENÉCAL, IMPRIMEUR, RUE St. VINCENT No. 4.
1864.

Enrégistré suivant l'Acte de la Législature Provinciale, en l'année mil huit cent soixante et quatre, par les Propriétaires de cet ouvrage, au Bureau du Régistrateur de la Province du Canada.

AVIS DES ÉDITEURS.

En tête d'un opuscule, intitulé *Modèle du prêtre* ou *Notice* sur la vie et les vertus de M. Boullier, curé de Laval, on lit ces réflexions: " Quelques jours après la mort de M. Boullier, il fut question de composer une courte notice sur sa vie et ses vertus ; mais en faisant le dépouillement de ses papiers, on découvrit l'histoire complète de ses pensées, de ses sentiments, de sa vie intime, écrite par lui-même : c'était une suite de pieuses résolutions et de réflexions sur son état intérieur."....

Et plus loin : "cet écrit est un pieux hommage à la mémoire du saint prêtre, enlevé sitôt à notre affection. Il sera aussi d'une grande utilité pour tous ceux qui veulent sérieusement

avancer dans la vertu.... Il n'est personne qui ne soit heureux de le connaître; il serait à désirer surtout de le voir entre les mains de tous les prêtres; ils y trouveraient les conseils les plus sages et les plus pratiques, et le tableau complet et touchant des vertus qu'ils doivent pratiquer."

Peu de jours après la mort de Messire Michel-François-Hyacinthe Prévost, nous avons nous-mêmes été assez heureux pour trouver, dans ses papiers, un écrit tout semblable. Cette importante pièce, n'est, ni plus ni moins, que la clef de sa vie entière. Aussi, tout ce qu'on pourrait dire de plus avantageux à la mémoire de ce vénéré prêtre, ne vaudrait pas la lecture de ce morceau si édifiant, qu'évidemment il n'avait écrit que pour lui-même, sous la seule inspiration de l'esprit de Dieu, quelques mois après le *typhus*, et qui devait renfermer tout le secret de sa vie sacerdotale. Aussi voyons-nous par son titre même, et par l'addition successive qu'il avait faite après coup, à sa première date, des chiffres suivants: 1849–1850–1851, etc. jusqu'à 1863, que chaque année, il le relisait à sa retraite an-

nuelle pour en faire la matière de ses examens, l'objet de nouvelles résolutions et la base de toute sa conduite. On trouve marquées ça et là et après coup aussi, quelques légères additions et plus souvent, le simple mot : *Fidélité* ; faisant entendre qu'il se disait chaque fois à lui-même : je renouvelle formellement toutes ces résolutions, et je me propose de m'y rendre toujours fidèle.

Nous ne doutons pas que la lecture de ce Règlement n'édifie beaucoup ceux qui le liront, et ne produise en eux un véritable fruit de grâce. C'est la raison pour laquelle nous nous faisons un devoir de le transcrire textuellement et dans son entier, sans y rien changer, à la suite de ce que nous avons à dire de ce cher et vénéré défunt. Nous le ferons suivre de quelques fragments du discours qu'il prononça l'année 1850, jour de la fête nationale de la St. Jean-Baptiste ; — d'une allocution adressée à l'occassion de la rentrée des écoles primaires ; — d'une autre allocution sur l'*Œuvre des Bons-Livres*, et de quelques mots sur la *Tempérance*.

A MONSEIGNEUR IGNACE BOURGET

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

Monseigneur,

La vie d'un bon prêtre est toujours un sujet d'édification pour le clergé et pour les fidèles ; la vie de M. Michel-François-Hyacinthe Prévost renferme certainement des vertus peu communes. Chargé comme curé d'office de desservir la paroisse la plus considérable de Votre Diocèse, membre d'une Société qui ne cesse de se distinguer par sa piété et par son zèle, il a emporté, dans la tombe, les regrets de toute la ville de Montréal.

C'est pourquoi les Directeurs de l'*Echo du Cabinet de Lecture* ont cru répondre au pieux désir d'un grand nombre de personnes, en donnant, dans un opuscule séparé, les articles qui ont déjà paru sur la vie de ce digne prêtre.

Ce faible ouvrage, Monseigneur, pour atteindre pleinement son but a besoin d'une autorité plus grave, et d'une bénédiction particulière de Votre Grandeur.

C'est cette bénédiction, Monseigneur, que nous osons solliciter de Votre Grandeur, dans la confiance que la main auguste, qui consacra jadis ce vertueux prêtre, daignera encore bénir l'humble travail destiné, moins à honorer sa mémoire, qu'à propager le bien en faisant connaître l'éminence de la grâce sacerdotale que, par Votre entremise, Monseigneur, le Ciel avait déposée en lui.

Nous sommes, Monseigneur, avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

Hercule Beaudry, P^tre^
A. L. Moreau.
E. H. Trudel.
R. Bellemare.
U. E. Archambault.

Montréal, le 21 octobre, 1864.

Messieurs,

Le Juste, en descendant dans la tombe, laisse sur la terre une si bonne renommée que le temps, qui détruit tout, ne saurait la flétrir en aucune manière.

Je vois, avec un sensible bonheur, que cet oracle des divines Ecritures s'accomplit, entr'autres, dans la personne du fervent Prêtre, du bon Pasteur et de l'excellent Sulpicien, dont vous avez écrit la vie édifiante, pour la consolation de tous ceux qui bénissent son nom et veulent le transmettre jusqu'à la dernière postérité.

J'applaudis donc bien cordialement à la bonne pensée qui vous a inspiré le dessein de vous unir, pour travailler, d'un commun accord, à recueillir les traits épars d'une vie si sacerdotale, afin d'en faire comme un bouquet odoriférant que le clergé et le peuple se plairont à flairer avec une égale suavité.

Je la bénis, cette heureuse pensée, puisque vous

croyez que par-là je contribuerai à procurer à votre ouvrage un plein succès; ce que je désire de tout mon cœur. Car j'ai aimé ce Prêtre en qui j'ai toujours remarqué, dans les rapports que j'ai pu avoir avec lui, une tendre compassion pour toutes les misères du prochain; ce qui caractérise le bon pasteur, au jugement de Notre Seigneur, qui s'est fait lui-même connaître au monde, sous cette figure, qui le rend si aimable.

Je suis bien véritablement,

Messieurs,

Votre très-humble serviteur,

† Ig. Ev. de Montréal.

A Mrs les Directeurs de l'Echo
du Cabinet de Lecture.

Hamilton, 26 octobre 1864.

Monsieur l'Abbé,

Je vous suis extrêmement reconnaissant de l'intéressante brochure que vous avez eu la bonté de me communiquer. J'y retrouve l'excellent ami de Collége et de Séminaire, que la main de la divine Providence vient de nous enlever. C'est une grande perte pour la maison de St. Sulpice et pour la paroisse de Montréal, mais c'est un grand gain pour lui. Il est allé recevoir la couronne à laquelle il s'était préparé par une vie si pure et si édifiante. Mais, quoique mort, il vivra encore longtemps dans le souvenir de ses condisciples et de tous ceux qui ont eu le bonheur d'être témoins de ses vertus.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre très-humble, etc.

† Jean Farrell, Ev. de Hamilton.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MICHEL-FR.-HYACINTHE PRÉVOST,

PRÊTRE DU SÉMINAIRE DE ST. SULPICE,

CURÉ-D'OFFICE DE MONTREAL.

Dilectus Deo et hominibus; cujus memoria in benedictione est.
Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction. (*Eccli. ch.* 45. *v.* 1.)

Il vient de se faire un grand vide dans les rangs du clergé canadien. Le 14 du mois de septembre 1864, la mort a ravi à la paroisse de Ville-Marie un saint pasteur, à la maison de St. Sulpice un de ses membres les plus distingués, à l'Eglise un de ses ministres les plus fidèles et les plus dévoués.

C'est bien là le sentiment universel que l'on a vu se

manifester dès la première annonce de la mort de Messire Michel-François-Hyacinthe Prévost. Le deuil qu'elle causé a été véritablement un deuil public. La ville s'est levée tout entière pour escorter à sa dernière demeure, ce digne prêtre qui l'honorait autant par sa capacité que par la solidité et la douceur de ses vertus. Le nom de Messire Prévost appartient désormais à nos annales canadiennes, à cause de l'édification que doit produire l'histoire de sa carrière sacerdotale et la révélation de ses vertus.

Pourquoi faudrait-il que de telles vies demeurassent cachées ? Et au jour où Dieu appelle à lui ces âmes fortes, ne veut-il pas que leur souvenir se conserve religieusement sur la terre pour l'encouragement des faibles et pour l'édification des bons ? *In memoriâ æternâ erit justus ; la mémoire du juste sera éternelle...Opera illorum sequuntur illos ; ses œuvres l'accompagneront.* Les payens n'élevaient-ils point des autels à leurs grands hommes, à leurs héros ? Et ignorons-nous que l'Eglise, qui est venue perfectionner tout ce que la vieille société payenne avait conservé de bon, de beau, de vrai, de touchant au milieu de ses traditions perdues, prescrit à ses enfants de transcrire avec respect les actes des saints, et les faits édifiants de la vie des plus humbles fidèles ? Dans l'ordre royal et divin du sacerdoce, que

prêtre fut plus soumis à la discipline ecclésiastique, plus esclave de ses devoirs, plus passionné pour le salut des âmes, plus attachant par la douceur proverbiale de ses mœurs et la suavité de ses paroles, que celui qui est en ce moment le sujet de notre deuil et de notre douleur ?

I.

NAISSANCE DE M. PRÉVOST.—SON ENFANCE.—SA PREMIÈRE COMMUNION.

Plusieurs de nos lecteurs ont eu l'avantage de visiter la jeune et florissante petite ville de Terrebonne, si agréablement assise sur les bords de la rivière de ce nom; paroisse modèle où se conservent encore dans toutes leur fraîcheur les bonnes traditions des vieux temps et la foi robuste de nos ancêtres. Ceux qui la baptisèrent de ce nom eurent une heureuse idée que le temps a pleinement justifiée, car Terrebonne a fourni à la Patrie des hommes remarquables, et à la Religion des prêtres distingués. Et aujourd'hui encore, elle a su soutenir son ancienne réputation. Les divers membres de la famille de l'honorable M. Masson, unis à quelques autres citoyens de l'endroit, se disputent à l'envi l'utile pri-

vilége de répandre l'éducation par leurs donations pieuses qui n'ont d'autres bornes que leur ardent patriotisme.

C'est là, dans ce centre bienfaisant, que naquit Michel-François-Hyacinthe Prévost, le 1er septembre 1822, d'une famille qui, comme presque toutes nos familles canadiennes, alliait l'amour du travail à l'amour de la Religion. Nous pouvons le dire tout d'abord : jamais père et mère ne trouvèrent un enfant plus heureusement né, ni plus disposé à recevoir les premières leçons de la piété filiale. Son cœur était, pour ainsi dire, façonné dans le moule sacré de l'obéissance et de tous les devoirs que l'on pouvait raisonnablement attendre de son âge.

Le petit Hyacinthe avançait donc gaîment dans les sentiers fleuris de la vie, tantôt entouré des soins empressés de sa famille, tantôt fortement appuyé sur le bras protecteur d'une tante, modèle de piété.

Aussi les leçons qu'il reçut alors, profondément gravées dans le cœur de l'enfant, ne cessèrent-elles de le diriger dans toutes les situations de la vie, soit que, élève du collége de Montréal, il édifiât ses condisciples par la régularité de sa conduite et par son application à ses devoirs, soit que, prêtre de St. Sulpice, il augmentât le

renom de cette maison, déjà si illustre par tant de services rendus à la religion et à la patrie.

Hyacinthe entra de bonne heure dans la maison de l'honorable J. O. Turgeon, Conseiller Législatif, son oncle maternel, qui lui servit de père. Madame Turgeon fut constamment pour lui une véritable mère, aimable, prévenante, dévouée. Ceux qui, comme nous, ont eu l'avantage de la connaître, savent si elle était charitable sans ostentation, pieuse sans affectation. C'était une belle et riche nature qui revit dans plus d'un de ses enfants, et que Terrebonne regrettera longtemps.

Le *petit saint du village*, comme l'appelle Monsieur Valade, son premier maître, en changeant de demeure, resta donc toujours dans le même milieu embaumé par l'odeur des mêmes vertus. Mais ici déposons notre plume de biographe, et laissons la parole à un vénérable prêtre qui fut son protecteur et son ami : " Je n'ai que bien peu de choses, nous écrit le R. Messire Porlier, ancien curé de Terrebonne, et maintenant curé de la Pointe aux Trembles, je n'ai que bien peu de choses à vous dire sur le bon M. Prévost.

" Il fut élevé en grande partie chez son oncle, l'honorable J. O. Turgeon. Dès son enfance, il montra ces qualités aimables de modestie, de simplicité, de douceur, qui lui ont mérité à si juste titre l'estime de tout le

monde. Il faisait voir une sagesse au-dessus de son âge, et on n'eut jamais à lui reprocher ces fautes et ces légèretés que l'on rencontre chez les enfants. Il ne manquait pas de venir, tous les matins, servir la sainte messe, fonction qu'il partageait avec son ami et condisciple, M. Limoges, mort il y a peu d'années, curé de Sorel, regretté, aussi lui, par tous ceux qui eurent l'avantage de le connaître.

Il apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action. Dès ce moment, sa conduite fut plus régulière encore, et il donna à ses études une plus grande application. Cette conduite irréprochable et les talents plus qu'ordinaires que l'on découvrit en lui, engagèrent ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ce fut à Terrebonne même qu'il fit ses premières années de latin qu'il continua au petit Séminaire de Montréal."

Le Rév. M. Porlier nous pardonnera bien si nous lui otons un moment la plume pour nous occuper encore de l'enfance du jeune Hyacinthe, avant de le retrouver plus tard au collége de Montréal, faisant dans une égale mesure le bonheur de ses maîtres et l'édification de ses condisciples. La première enfance des grands citoyens, des hommes qui se sont illustrés, en usant leurs forces et leur vie au service du pays ou de la religion, a tou-

jours tant de charmes et de poésie pour le cœur et pour l'esprit ; leur berceau nous est si cher, et souvent la tombe, qui engloutit et dévore tant et de si légitimes espérances, s'ouvre si prématurément !

Nous l'avons déjà dit, le jeune Hyacinthe était le plus heureusement né ; aussi ne tarda-t-il point à donner les plus belles espérances. Dès ses plus tendres années, il était en état de répondre pertinemment aux questions les plus difficiles du catéchisme. Sa bonne conduite et sa piété le firent choisir pour être enfant de chœur. Fier de l'honneur qu'on lui avait fait, " il ne manquait jamais, dit le digne M. Porlier, de venir tous les matins servir la sainte messe." Il s'acquittait avec une grande exactitude et une grande religion, des fonctions de sa charge, et préludait ainsi à ce qu'il serait un jour au collége de Montréal et à la vaste et importante paroisse de cette ville.

Il montrait une ardeur incroyable pour apprendre : il ne lisait pas, il dévorait les livres que ses maîtres lui mettaient entre les mains. Il était surtout avide d'entendre raconter des histoires édifiantes, et après les avoir apprises, il se plaisait à les raconter lui-même à ses petits amis ou à sa bonne tante, et quelquefois à tous ses parents réunis pendant les longues soirées d'hiver. Peu partisan des jeux bruyants, il aimait mieux passer

son temps dans une conversation instructive ; et nouveau Louis de Gonzague, il faisait aimer la piété et la vertu par tous les cœurs qui avaient le bonheur de l'écouter.

Nous avons tous eu, nous gens du monde, dans un degré différent, notre heure de faiblesse et d'erreur. Mais quand nous jetons, poussés par le dégoût des choses humaines ou par une réflexion sérieuse, notre pensée sur les années de notre jeunesse, nous rencontrons un jour qui brille parmi tous les autres, jour de joie sainte, de bonheur sans mélange, et de rayonnante satisfaction d'une conscience en paix avec le ciel et la terre ; jour où nous sommes fiers comme des rois et purs comme les esprits célestes ; jour où nos amis nous sourient du cœur, où nos parents joignent leurs bénédictions à celle du Dieu que nous portons dans nos âmes, et où les anges nous appellent leurs frères. C'est le jour de la première communion. Quel monde d'idées ce jour nous rappelle, quel soulagement il nous apporte ! quelles sages résolutions il nous fait prendre !

" M. Prévost, nous dit encore le vénérable prêtre qui le communia, apporta à sa première communion la préparation que demande cette grande action." Et telle fut la salutaire influence de ce grand acte sur l'âme si bien préparée de cet enfant, " que dès ce moment, continue M. Porlier, sa conduite fut plus exem-

plaire que jamais, et qu'il donna à tous ses devoirs d'écolier et de chrétien un surcroît visible d'application. Cette conduite irréprochable et les talents que l'on découvrit en lui, engagèrent alors ses parents et ses amis à lui faire faire un cours d'études. Ainsi la piété et la vertu portent avec elles leur récompense !"

On reconnait bien là, dans M. Porlier qui se cache, qui s'efface sous le modeste titre d'ami du jeune Hyacinthe, le type si beau du Prêtre catholique ; et ce sera éternellement l'honneur du clergé canadien, en particulier, d'avoir favorisé le développement de ces heureuses natures qu'il a su discerner dans tous les rangs de la société. Combien de nos plus grandes illustrations politiques ou religieuses, combien des plus nobles caractères de notre histoire sont sortis, par ses soins, des classes même les plus humbles de notre hiérarchie sociale?

Oui, c'est le clergé canadien qui, en répandant à pleines mains l'éducation parmi le peuple, a su par des choix judicieux et par des sacrifices dont Dieu seul connaît le prix, donner aux tribunaux leurs premiers magistrats, à la nation ses premiers hommes d'État, et à l'Église ses premiers pasteurs. Celui qui fait le sujet de cette courte biographie en est une éclatante preuve.

M. Porlier appliqua donc le jeune Hyacinthe aux études de latinité et le confia aux soins d'un homme de

mérite, M. Valade, alors instituteur à Terrebonne, et aujourd'hui inspecteur d'écoles dans notre district. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de transcrire ici, en son entier, la lettre que nous venons de recevoir de ce digne fonctionnaire, en réponse à la demande que nous lui avions faite de vouloir bien nous communiquer ses souvenirs au sujet des premières années de son ancien élève.

Longueuil, 22 Septembre 1864.

Monsieur,

" Je me fais un devoir de répondre à votre gracieuse lettre d'hier. Oui, je vous dirai avec bonheur qu'il m'a été donné de compter parmi mes élèves le regretté monsieur Prévost. Bien qu'il n'eût guère que huit ans, lorsque ses bons parents me le confièrent, il était dejà un modèle de piété, de douceur, de bonne volonté, je dirai presque, d'abnégation. Ses progrès à l'école répondaient à son travail assidu et à son application constante ; et bien qu'il fût supérieur en talent et en succès à la plupart de ses petits compagnons, cependant il en était estimé et chéri par son caractère franc et honnête. Combien je prenais de plaisir à le voir lutter avec de jeunes amis, qui ont occupé ou qui occupent encore aujourd'hui un rang distingué dans la société,

et surtout avec un très digne condisciple, le regretté Messire Limoges, qui l'a précédé dans la tombe et au ciel ! Je n'oublierai jamais que ces deux enfants ne connaissaient à Terrebonne que deux chemins, celui de l'école et celui qui conduisait à l'Église.

" Entr'autres progrès scholaires du jeune Prévost, il excellait surtout dans les mathématiques, science qui déjà assurait à son intelligence cette clarté, cette précision, cette justesse caractéristique de sa vie privée et publique.

" Vous savez ce qu'il fut au collége, élève soumis et distingué. Bien qu'il fût séparé de moi, il me suivait toujours dans ma pensée ; tant son souvenir était resté gravé dans ma mémoire.

" Prêtre et membre de la maison de St. Sulpice, tout Montréal sait combien il fut zélé, prudent, sage, dévoué, affable et d'une politesse exquise. Un journal de cette ville a déjà résumé, en deux mots, ses qualités, en disant que la haute société l'appelait *l'aimable et le parfait gentilhomme ;* et le peuple *le bon M. Prévost.*

" Lorsqu'en 1853, le gouvernement voulut bien me nommer Inspecteur d'écoles pour Montréal, etc., je compris que les avis et surtout l'appui d'un homme initié aux travaux scholaires de la ville me seraient infiniment utiles ; je m'adressai donc avec confiance à mon ancien

et affectionné élève M. Prévost, que la Corporation de Montréal avait si judicieusement choisi pour être l'un des Commissaires d'écoles, charge qu'il a si habilement remplie jusqu'à sa mort.

" Malgré ses nombreuses occupations, ce vénérable *ami* se faisait un devoir de m'accompagner à chacune de mes visites d'écoles. Comme il était aimable et intéressant au milieu de cette belle jeunesse à laquelle il savait communiquer quelque chose de son esprit de travail et d'énergie ! Que d'utiles leçons, que de sages conseils il a donnés aux élèves reconnaissants ! Comme sa parole les impressionnait ! L'époque de mes examens était pour les élèves une vraie fête de famille, parce qu'ils attendaient la visite d'un protecteur, d'un ami, d'un père, dans la personne de M. Prévost qui, de son côté, faisait ses délices de se trouver au milieu des enfants.

" Il n'est plus ! je dois dire ici combien m'a paru vive et profonde la douleur de ces milliers d'enfants des écoles de la grande Cité de Montréal, lorsque se pressant autour de sa dépouille mortelle, chacun d'eux s'empressait de faire toucher à cette main qui les avait si souvent bénis, un livre de piété, un chapelet, des médailles, etc. C'était certes un hommage bien mérité, à ce vénérable membre de la Maison de St. Sulpice dont

l'esprit de dévouement et de charité était l'âme de ses actions privées et publiques."

F. X. VALADE,
Inspecteur d'écoles.

Ce témoignage si flatteur nous dispense de toute réflexion, comme aussi de toute autre recherche sur cette période de la vie du jeune Hyacinthe Prévost.

II.

M. PRÉVOST ÉLÈVE DU COLLÉGE DE MONTRÉAL.

En entrant au collége, le jeune Hyacinthe trouva sa place toute marquée dans le cœur des maîtres et des élèves; sa sagesse, sa bonne conduite, ses succès le firent estimer des premiers; son affabilité, sa douceur, ses manières polies, en un mot son caractère heureux et conciliant, lui firent autant d'amis qu'il y avait d'élèves dans la maison.

Le vénérable prêtre qui était alors à la tête du Collége ne tarda point à découvrir les qualités précieuses du nouvel élève, sa piété tendre, son amour de l'étude, son esprit toujours droit, son goût élevé pour les pompes du culte catholique. Hyacinthe, dès sa seconde année

eut, entre les autres charges confiées ordinairement aux élèves, la plus honorable, celle qui semblait s'adapter le mieux à ses goûts ecclésiastiques, le soin des ornements de l'église et de la propreté du lieu saint. Ses anciens compagnons de collége, se rappellent encore avec quel soin, quelle intelligence la chapelle était toujours entretenue et ornée, surtout aux grandes solennités. En ce genre, chaque fête au collége amenait une surprise. On entourait le jeune sacristain, on l'accablait de félicitations : pour lui, il jetait un bon mot à ses condisciples et se dérobait ainsi à ces petits triomphes qui blessaient sa modestie. Tel était son goût pour l'ornementation des autels que, pendant les *Retraites pastorales*, on rappelait de Terrebonne le jeune écolier au collége, pour avoir soin de la chapelle ; et quelques membres du clergé, encore vivants aujourd'hui, ont dit depuis que, pendant ces jours de prières et de méditations, ils n'avaient pas été médiocrement édifiés du zèle déployé par le vertueux écolier pour l'ornement de la maison de Dieu.

Mais voici un témoignage d'autant plus honorable pour la mémoire de notre cher défunt qu'il descend du plus haut, et que le digne Evêque, Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton, qui a tracé ces quelques lignes a

vécu, longues années, dans une douce intimité avec M. Prévost :

Monsieur,

" Je m'empresse de repondre à votre lettre et de vous " communiquer ce que je connais concernant M. Hya- " cinthe Prévost que le Séminaire de Saint Sulpice " vient de perdre.

" C'est avec joie que je me reporte vers les heureuses " années que j'ai passées côte à côte avec lui, comme " condisciple de classe, d'abord au Collége de Mont- " réal, puis au Grand Séminaire.

" Au Collége, M. Prévost fut toujours *un parfait* " *écolier*, dans toute l'acception du terme, exact obser- " vateur du règlement, plein de respect envers les " Directeurs et Professeurs de la maison. Ses condis- " ciples admiraient ses vertus, enviaient ses succès et " l'aimaient tous avec la plus franche cordialité. Le " modeste jeune homme s'efforçait de répondre à toutes " ces marques d'estime et de sympathie, en redoublant " de prévenances, d'attentions, d'aménité et de cette " inaltérable gaîté qui faisait pour ainsi dire le fond de " son excellent caractère.

" Mais parmi toutes les belles qualités de son cœur " généreux, il en est une qui a brillé au Collége de

" Montréal du plus vif éclat, je veux parler de sa " grande religion.

" Pieux comme un ange, on le voyait, à la prière, " immobile, les yeux modestement baissés et dans l'at- " titude la plus recueillie. A la chapelle, devant le Saint " Sacrement, une sainte frayeur était peinte sur son " visage et elle redoublait encore pendant l'auguste " Sacrifice de nos autels.

" Son plus grand bonheur était d'orner le sanctuaire " dont on lui avait confié le soin, et il le faisait tou- " jours avec un goût exquis et une grande piété. Je " l'ai vu quelquefois au comble du bonheur, quand on " lui avait remis quelques petites sommes pour la parure " et l'ornement de sa chère chapelle. Alors, il ne pou- " vait plus contenir sa joie et sa reconnaissance."

Ajoutons à ce beau témoignage de Sa Grandeur, Mgr. Farrell, que le vertueux jeune homme devenu prêtre a toujours conservé depuis, ce grand amour et ce grand zèle pour la maison de Dieu. Ceux qui l'ont connu se rappellent encore combien M. Prévost était heureux dans les belles fêtes et les grandes cérémonies de la Paroisse.

Cependant, quoique sa conduite fut en tout si exemplaire, il lui serait arrivé d'être trouvé une, ou deux fois, en défaut. Un jour, entr'autres, il voulut faire une

petite malice à un condisciple, mais il fut pris sur le fait. C'était avant dîner. " *Allez*, lui dit son maître après l'avoir passablement fustigé ; *vite, au réfectoire, mon ami, vous en aurez meilleur appétit.*" C'était lui-même qui aimait à raconter cette anecdote de sa vie de collége.

Les succès qu'il obtenait dans ses études n'étaient pas moins remarquables que ses progrès dans la piété. Il faisait partie d'une classe *forte*, des rangs de laquelle sont sortis plusieurs hommes remarquables : Mgr. Farrell, aujourd'hui évêque de Hamilton, Messire Limoges enlevé si jeune à l'amour de toute une paroisse, à l'estime générale de tout le clergé du pays ; et M. Labrèche-Viger, député à l'Assemblée Législative.

Le jeune Hyacinthe lutta souvent avec succès contre de pareils rivaux qui, à la fin de l'année, se disputaient et se partageaient, au milieu de vives acclamations, tous les prix de leur classe.

Il nous été donné de parcourir plusieurs cahiers de l'écolier d'autrefois ; ils sont tous parfaitement tenus, bien faits, et d'une propreté qui révèle la beauté et la sérénité de son caractère. Quelques pièces de sa composition, débitées sur le théâtre, à la distribution des prix, peuvent passer pour modèles dans le genre : on peut les voir encore, car elles méritèrent leur insertion

dans le *cahier d'honneur* de l'Académie établie au Collége de Montréal.

Aimerait-on à savoir comment l'écolier passait ses vacances dans sa paroisse, pour se reposer des travaux de l'année ? On sait combien les vacances sont, pour le jeune homme, une épreuve délicate. Pendant ce temps de loisir où il est plus abandonné à lui-même, et plus exposé aux périlleuses rencontres du dehors, il fait mieux voir ce que la vertu a jeté de racines dans son âme, ou au contraire ce qu'elle laisse à désirer. L'effet ordinaire de cette expérience est d'éprouver les vocations, et c'est là une des raisons pour lesquelles les vacances sont réputées nécessaires. Que de fois on a vu des jeunes gens qui donnaient les plus belles espérances, y trouver l'occasion d'une ruine complète, et se perdre irrévocablement pour la religion et la patrie. Mais Hyacinthe avait reçu dans sa famille une éducation première trop profondément empreinte de vertu, et au collége trop d'instruction solide pour être tenté de dissiper ces germes précieux dans les folies du jeune âge.

Ici encore laissons parler un témoin oculaire, son ami et son protecteur, le digne M. Porlier :

" Dans ses vacances, qu'il passait, partie dans sa famille, partie au presbytère de sa paroisse, il était toujours aimable, poli, respectueux pour ses parents et

pour ceux qui lui portaient intérêt. Il ne l'était pas moins avec ses confrères ; et, on peut le dire, il était comme l'âme de leurs petites fêtes. Au milieu de leurs délassements innocents, il n'oubliait pas ses exercices de piété qu'il remplissait avec une grande régularité. Quant à moi, il m'a toujours témoigné, et jusqu'à la fin, son respect et sa reconnaissance pour les petits services que j'ai eu occasion de lui rendre. Il aimait à me parler souvent des jours qu'il avait passés en compagnie de ma vénérable tante qui avait su apprécier le riche caractère de ce cher et regretté défunt. C'était, me disait-il, des jours d'un bonheur véritable pour lui et qu'il ne pouvait oublier.

" Dans la douleur que j'éprouve de sa perte, je me console par la pensée qu'il a trouvé au ciel la récompense des vertus qu'il a pratiquées, au milieu des vénérables prêtres en la compagnie desquels il a eu le bonheur de vivre et de mourir."

Ces paroles simples du respectable curé font voir de quel heureux caractère était doué M. Prévost, et quelles sympathies il savait s'attirer de tous ceux qui avaient l'avantage de le connaître. Mais ces paroles nous paraîtront encore plus vraies, le chagrin de M. Porlier sur la tombe de son protégé nous semblera encore plus juste, lorsque nous l'aurons suivi sur le théâtre plus élevé et

plus vaste où il va exercer désormais son action, et faire briller d'un plus vif éclat ses rares vertus.

III.

M. PRÉVOST PROFESSEUR AU COLLÉGE DE MONTRÉAL.

Pendant sa dernière année de philosophie, M. Prévost ne cessa de prier le Seigneur de vouloir bien lui faire connaître sa vocation. Ayant appris, de la bouche de ses maîtres et surtout de son directeur, que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il ne balança pas un instant entre les gloires tumultueuses que le monde présentait à son imagination, et les rudes labeurs que l'Eglise offrait à sa foi : il prit donc la soutane, et s'appliqua avec une nouvelle ardeur à acquérir les vertus que demande un état si saint et si sublime.

Ses études classiques terminées, ses supérieurs lui confièrent une des classes élémentaires les plus importantes, la Méthode.

L'enseignement est comme un sacerdoce qui demande des connaissances variées, de la suite dans l'action, une grande patience de caractère et une grande intelligence du cœur humain. Il faut savoir se faire respecter, et

respecter soi-même les élèves, brider leurs petits caprices sans les froisser, stimuler leur émulation par de nobles concours, sans nourir leurs jalousies. Il faut les préparer à leur insu, ou pour l'église ou pour le monde, afin que, arrivés au terme de leurs études, ils ne se trouvent désorientés nulle part, soit qu'ils aient à diriger la conscience des fidèles ou les destinées de la nation.

Le nouveau professeur excellait dans toutes ces choses. Aux manières polies de l'homme de salon, il joignait la réserve d'un Religieux, se faisant tout à tous pour leur avancement personnel. Chaque année ses élèves devenaient bientôt ses amis, ses admirateurs passionnés, ses enfants reconnaissants. Aux vacances, à l'heure toujours cruelle de la séparation, les larmes tombaient avec une égale abondance et une égale sincérité, des yeux des élèves et de ceux du professeur. Nous l'avons déjà dit, il nous a été donné de visiter ses cahiers de notes lorsqu'il était élève et professeur ; or, nous y avons remarqué, plus encore que lorsqu'il n'était que simple élève, même propreté, même soin, même travail, même succès dans les unes comme dans les autres. Quand on a fini de les parcourir, on s'écrie avec satisfaction : *Mais c'est admirable !* Il n'est donc pas étonnant que, pendant son fructueux professorat, il ait préparé au pays bon nombre de jeunes

gens qui l'honorent aujourd'hui autant par la solidité de leur talent que par leur chaud patriotisme.

Cependant approchait peu à peu le jour où il devait s'agenouiller devant le Pontife pour recevoir l'onction sacerdotale. Tout en formant ses élèves, il n'oublia point de se perfectionner lui-même dans les vertus et les connaissances propres de son état. On le voyait se livrer avec ardeur à l'étude de la théologie, des livres saints et des Pères de l'Église jusqu'à l'époque de son ordination au sacerdoce.

Car, en même temps qu'il professait au Collége, il suivait le cours de Théologie du Grand Séminaire. Voici comment il est apprécié sous cette qualité de Séminariste par son ancien condisciple et ami, Mgr. Farrell, Evêque de Hamilton :

" Au Grand Séminaire, ajoute sa Grandeur, dans la " note que nous avons citée plus haut, M. Prévost mon- " tra constamment un grand esprit de foi. La règle était " pour lui l'expression de la sainte volonté de Dieu, et " il l'observait avec une fidélité exemplaire. Considé- " rant la personne de Jésus-Christ dans les Directeurs " de la maison, il professait à leur égard un amour filial " et un respect sincère, il était, en un mot, *un parfait* " *Séminariste*, comme il avait été un parfait écolier.

" Depuis son entrée dans la carrière sacerdotale, vous

" connaissez mieux que moi, vous qui en avez été " témoin, les fruits de bénédiction que doivent néces- " sairement produire dans le champ du Père de Famille " une vie si saintement commencée, une vertu si pure " et si constante."

Ce fut le 6 juin 1844 que M. Prévost reçut la prêtrise des mains de Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, dans la chapelle du collége de cette ville. (1)

Le 25 septembre de la même année, il entra dans la compagnie de St. Sulpice, et subit ses épreuves sous la conduite du vénérable M. Billaudèle, alors directeur du grand séminaire, et son directeur de conscience depuis son entrée en théologie.

---

(1) M. Prévost reçut la Tonsure de Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal, le 4 Juin 1843, dans la Cathédrale de St. Jacques de Montréal ; les Ordres Mineurs, de Mgr. Joseph Norbert Provencher, Evêque de Juliopolis, le 23 Décembre 1843, dans la Chapelle des Sœurs-Grises ; le Sous-Diaconat, de Mgr. Rémi Gaulin, Evêque de Kingston, le 17 Mai 1845, dans la Cathédrale de St. Jacques de Montréal ; le Diaconat, de Mgr. Jean Charles Prince, Evêque de Martyropolis et Coadjuteur de Montréal, le 20 Décembre 1845, dans la Chapelle des Sœurs-Grises.

IV.

M. PRÉVOST ET LE TYPHUS.

Mais une époque lamentable arrivait. Un fléau terrible, venu d'outre-mer, à la suite des fils infortunés de la catholique Irlande, allait s'abattre sur nos tranquilles rivages, au moment même que ces malheureux, ruinés par la misère et la faim, y posaient le pied. Époque douloureuse, mais glorieuse toutefois pour la religion et pour le pays dont les principaux laïques, et notamment la Faculté de Médecine, rivalisèrent de zèle avec le clergé et les communautés religieuses pour soulager tant et de si grandes infortunes. On le sait, les annales du Canada l'ont inscrit, prêtres et religieuses, tous furent constamment à la hauteur de leur mission. Le glorieux trépas que ces héros ou héroïnes de la charité trouvèrent au milieu de centaines de malheureux auxquels ils s'étaient empressés d'aller porter secours, leurs noms précieux devant Dieu, sont encore dans la mémoire de tout le monde et demeureront à jamais en bénédiction parmi nous.

Ce fut en effet un beau spectacle que donnèrent alors les diverses communautés religieuses de Montréal. Ceux qui furent témoins de leur intrépidité à affronter la maladie, savent mieux que nous, avec quel zèle et

quelle émulation elles se disputèrent le privilége de soigner les pauvres Irlandais. Les prêtres de St. Sulpice, pasteurs de la paroisse, volèrent les premiers là où les appelait leur poste de dévouement. D'autres membres du clergé s'adjoignirent à eux, et la Mort, choisissant ses victimes, frappa indistinctement sur les uns comme sur les autres. (1)

Le premier Pasteur du diocèse, Mgr. Bourget et son vénérable coadjuteur Mgr. J. C. Prince, donnant l'ex-

(1) L'Evêché perdit deux de ses membres, le T. Rév. Hyacinthe Hudon, vicaire-général, chanoine-doyen de la cathédrale, âgé de 55 ans, le 12 août 1847.

Le vénérable M. Antoine Rey, âgé de 64 ans, le 28 juillet.

St. Sulpice perdit cinq de ses membres, en 15 jours :

M. Patrice Morgan, âgé de 32 ans, le 8 juillet.

M. Jean-Baptiste-Etienne Gottofrey, âgé de 32 ans, le 11.

M. Rémi Carof, âgé de 32 ans, le 13.

M. Pierre Richard, âgé de 30 ans, le 15.

M. John Richard, âgé de 60 ans, le 23.

Deux autres prêtres du diocèse succombèrent aussi :

M. Colghan, curé de St. André.—M. Laurent McInerny, âgé de 30 ans, le 11 juillet.

Monseigneur Bourget voulut faire lui-même l'inhumation de MM. Rey, Morgan, Carof, P. Richard et McInerny.

Monseigneur J. C. Prince, fit l'inhumation du T. R. H. Hudon et de M. John Richard.

Monseigneur Phelan, Administrateur du diocèse de Kingston, fit l'inhumation de M. Gottofrey.

emple à tout le troupeau, plusieurs prêtres de leur clergé et un nombre plus considérable encore de Religieuses de nos différentes communautés eurent l'honneur d'être atteints eux-mêmes du fléau.

C'est sur ces entrefaites que, dans l'impossibilité de pourvoir à des besoins exceptionnels et toujours croissants, le digne Supérieur du Séminaire fut obligé d'appeler, au secours des Messieurs de la paroisse, les prêtres employés au collége et de fermer subitement cet établissement.

Un de ses premiers choix tomba sur Messire Prévost pour qui l'appel de son Supérieur fut un oracle. Il s'arracha donc aux regrets de ses chers élèves et part incontinent pour les vastes hôpitaux établis à l'extrémité de la Pointe-St. Charles.

En présence de la mort qui moissonnait ses frères autour de lui, il fut admirable de courage et d'énergie. A ceux qui lui recommandaient la prudence, il répondait par ces paroles du Sauveur : " *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis : le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*" Enfin, épuisé de fatigues, il fut atteint lui-même du *typhus*, et l'on fut obligé de l'envoyer à l'Hôtel-Dieu où il demeura longtemps, condamné par les médecins, suspendu entre la vie et la mort. Dans le délire de la fièvre, on l'entendait encore encourager les

pauvres pestiférés, les exhorter à la confiance en Dieu et leur montrer la porte du Ciel.

En relatant ces faits, nous ne pouvons nous dispenser de mentionner le secours puissant que vinrent apporter aux prêtres du pays, les RR. PP. Jésuites de New-York, appelés à Montréal dans ces douloureuses circonstances. (1)

Quant à M. Prévost, après une longue et pénible convalescence, Dieu le rendit à l'amour de ses confrères, heureux d'avoir inauguré par un si beau dévouement, les prémices de son ministère paroissial.

Messire Prévost avait montré dans sa chaire de professeur une aptitude marquée pour l'enseignement, un goût pur pour les lettres, beaucoup de discernement et d'habileté dans le maniement des caractères. D'autres qualités devaient éclater en lui sur un théâtre différent. C'est surtout au Séminaire de St. Sulpice, comme desservant la paroisse, qu'il devait se faire connaître aux catholiques de Montréal, dont il a su constamment mériter l'estime et l'affection.

Nous ne parlerons pas de la confiance qu'il inspira dès son début comme confesseur. Un très-grand nombre de fidèles s'empressèrent de lui confier la direction de

(1) Ce furent les RR. PP. Driscoll, Mignard, Dumerle, Duranquet, Ferrard et Shiensky.

leur conscience. Cette grande et laborieuse tâche fut proprement le genre de ministère auquel M. Prévost se consacra perpétuellement jusqu'à ses derniers jours et où il a, on peut le dire, consumé ses forces avec un zèle et une persévérance au-dessus de tout éloge.

Toutefois ce ne fut pas à beaucoup près son unique occupation ; et l'on ne sera peut-être pas peu surpris que, en dehors de l'exercice du saint tribunal, il ait été investi successivement ou simultanément des charges ou fonctions suivantes : visiteur de quartier,—catéchiste,—aumônier de la prison, des hôpitaux, des pauvres,—commissaire d'écoles, dont il a été longtemps le président—directeur de la congrégation des hommes et enfin—curé d'office, charge qui, seule, renferme une si grande multitude de détails et dont il a soutenu le poids pendant dix ans.

Nous le répétons, il y a peut-être lieu de s'étonner qu'il ait pu suffire à des emplois si multipliés et si divers. Mais ce qui met le comble à son éloge, c'est que, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu et suivi dans sa vie sacerdotale, on peut affirmer que, tout en suivant ponctuellement le règlement commun de la maison à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, et par la constante fidélité qu'il a mise à suivre le règlement particulier qu'on verra plus loin et qu'il s'était tracé dès le début de sa

carrière, il n'a jamais négligé aucune des parties d'un ministère si étendu, et qu'on n'en voit aucune dont il ne se soit acquitté à la satisfaction générale.

Nous ne pouvons évidemment le suivre dans cette série d'actions journalières qui remplirent si bien une vie tellement occupée ; mais il nous sera permis de relever au moins certains détails relatifs à quelques-uns de ces points.

Visite des malades et des quartiers.—Entouré d'une confiance aussi universelle et d'une clientèle nombreuse de pénitents, Messire Prévost dut avoir nécessairement un très-grand nombre de malades à visiter sur tous les points les plus éloignés de la ville et des faubourgs. Or, c'est un fait notoire qu'il fut constamment, de jour et de nuit, au service de tous et qu'il leur a prodigué avec la plus tendre charité, à la grande édification des familles, tous les secours spirituels, et souvent temporels, dépendant de son ministère.

Nous savons de source certaine que plusieurs fois il fut appelé la nuit par méprise, à la place d'un de ses confrères. Au lieu de répondre au messager : cela regarde un tel monsieur, il se contentait de lui demander, " pensez-vous que le malade voudra se confesser à moi ? Si la réponse était affirmative : Eh bien ! mon cher ami,

dans ce cas, partons bien vite et laissons reposer mon confrère."

Quant aux visites de quartier, M. Prévost visitait beaucoup et assidûment les familles de sa circonscription ; et nous ne craignons pas d'en référer au témoignage du public au sujet de la satisfaction avec laquelle il était reçu dans chaque maison. Dieu seul connaît le fruit qu'il a pu faire dans l'exercice de cette fonction.

Catéchiste.—Avant de devenir curé d'office, M. Prévost exerça l'emploi délicat de catéchiste. Ce fut toujours pour lui un bonheur. Alors même qu'il l'était, malgré ses nombreuses occupations, surtout le dimanche, il avait demandé comme une faveur de préparer à la première communion les enfants les plus ignorants et déjà avancés en âge. On était frappé de l'air ouvert et gracieux avec lequel il conversait avec les enfants, de l'art qu'il avait de les interroger et de les intéresser en captivant leur attention. Aussi, tout en les instruisant solidement des vérités de la religion, eut-il l'heureux don de s'en faire aimer ; et nous savons de bonne part qu'un nombre considérable des enfants auxquels il avait fait faire la première communion, ne l'ont jamais quitté depuis et ont voulu s'adresser constamment à lui jusqu'à sa mort.

Commissaire d'Ecoles.—Président des commissaires d'écoles pour Montréal, il trouvait encore le temps de s'occuper de l'instruction des jeunes élèves qui fréquentaient les Académies et les écoles placées sous sa surveillance. Il visitait régulièrement ces établissements, interrogeait les élèves, s'intéressait à leur progrès et s'étudiait à les confier à des maîtres chrétiens et habiles qui les dirigeaient. C'est à M. Prévost que Montréal doit en grande partie l'*Académie Commerciale Catholique* de M. Urgel Archambault, et l'*Académie Ste. Marie* de M. J. O. Cassegrain, où le commerce est sûr de pouvoir recruter des employés intelligents et fidèles.

Pénétré de l'importance d'une éducation saine et solide pour la jeunesse du pays, il portait le plus haut intérêt aux nombreuses écoles des chers Frères qui, sur tous les points de la ville, sont en possession de la donner au plus grand nombre des enfants de notre populeuse cité.

Chaque année, à l'époque de la rentrée des classes, il donnait, du haut de la chaire, les avis les plus chaleureux sur l'importance de cette éducation, s'efforçant de réveiller par tous les moyens possibles la foi des parents, et leur rappelant à cet égard une obligation aussi sacrée. (1)

(1) On trouvera ci-après, une des allocutions qu'il a adressées aux fidèles à cette occasion.

Ce qu'il faisait en public, il eut occasion de le faire en particulier, sans, du reste, se départir jamais de la douceur qui accompagnait tous ses procédés, même dans les remontrances les plus justes, comme le fait voir le trait suivant, cité par un témoin oculaire :

" Il y a deux ans, je me trouvais au parloir du Séminaire : un homme, à l'air effaré, entre brusquement et demande M. Prévost. Le portier s'empresse d'aller l'avertir ; mais à peine avait-il mis le pied dans le parloir que, l'homme accourant du fond de la salle où il s'était assis, s'écrie : pourquoi donc, M. Prévost, les Frères ne veulent-ils plus recevoir mon enfant dans leur école? S'ils persistent à ne pas me rendre justice, sachez que, dès demain, je l'envoie aux écoles protestantes. M. Prévost, avec sa bonté ordinaire, lui répond tranquillement : mon ami, je ne connais pas les raisons des chers Frères, mais il est à croire qu'ils en ont de bonnes. Du reste, comme je ne suis point chargé moi-même de la visite des écoles des Frères, il faudrait demander un tel monsieur, peut-être pourra-t-il arranger les choses selon vos désirs.

" On va croire sans doute qu'une réponse si polie et si bienveillante aurait adouci notre furieux. Loin de là, il éclate au contraire en nouvelles injures, et contre M. Prévost lui-même et contre les prêtres en général.

" En l'entendant parler ainsi, je dois avouer que je ne me sentais pas moi-même. J'étais tellement indigné que je fus sur le point de saisir mon homme par le collet et de lui faire franchir d'un seul bond les degrés de la porte.

" Mais toujours calme et le sourire sur les lèvres, M. Prévost se contenta de lui dire : mon ami, je ne vous connais plus ; comment pouvez-vous, vous qui êtes si bon chrétien, parler de la sorte ! Tenez, un peu de calme ; et bientôt vous serez confus et tout honteux de vous-même et de paroles si peu mesurées. Quant à votre enfant, je puis vous assurer, mon cher monsieur, que jamais jusqu'ici, les chers Frères n'ont refusé d'admettre dans leurs écoles un enfant tant soit peu docile et régulier.....

" M. Prévost n'avait pas encore fini, que ce pauvre homme, changé tout d'un coup, lui demande humblement pardon, en lui avouant franchement que son fils n'avait que trop souvent mérité son expulsion par ses absences très-fréquentes et par son habituelle indocilité.

" Frappé de ce double spectacle, je ne savais lequel admirer davantage, ou la patience inaltérable du vénéré et bien-aimé prêtre, ou le changement si subit et si étonnant de ce loup devenu agneau.

" Après le départ de ce dernier, je m'approchai de M.

Prévost : Ah ! lui dis-je, il a été heureux celui-là de s'adresser à vous ! Oh ! si..... — Eh ! mon cher ami, me dit-il aussitôt en m'interrompant, qu'auriez-vous donc fait ? ne voyez-vous pas que vous auriez tout gâté par une réponse brusque ; car elle n'aurait servi qu'à jeter de l'huile bouillante sur le feu ; tandis que, en lui parlant avec bonté, j'ai eu la consolation, comme vous l'avez vu, de l'apaiser et de m'en faire un ami.

Service de la prison, des hôpitaux, des maisons de refuge.—M. Prévost s'acquitta de ce ministère avec son zèle ordinaire et réussit souvent à faire, de malheureux détenus, des citoyens utiles à la société.

Le même zèle l'accompagnait aux lits des malades pressés en longues files dans les vastes salles de nos hôpitaux. Egalement agréable et aux patients eux-mêmes, et aux administrateurs de ces établissements, il sut toujours se concilier le respect des uns et la reconnaissance des autres.

Une autre occasion d'exercer encore plus directement sa charité, fut la charge qui lui fut commise d'aumonier des *Pauvres*. Rien, on le sait, n'est plus difficile que de satisfaire aux exigences de la classe souffrante. Ce n'est pas une petite tâche que de faire accepter le secours, toujours trop modique pour la misère qu'on cherche à soulager. C'est là qu'il faut, d'une

part, ce tact, ce discernement, cette intelligence du vrai besoin ; d'autre part, cette tendresse, cette commisération, cette bonté de cœur, et enfin cette patience, cette condescendance, cette douceur inaltérable, en un mot, toutes ces qualités diverses, qui font par leur réunion, le composé tout divin de la charité. Comme pour en réaliser le beau idéal, un homme dont la mémoire est encore un baume pour tous ceux qui l'ont connu, Messire Claude Fay, avait longtemps parmi nous donné le spectacle attendrissant des imitateurs de Vincent de Paul. Ceux qui l'ont vu pendant longues années au milieu de ces groupes, chaque jour renouvelés, d'indigents qui encombraient les avenues de la maison paroissiale, ont pu mesurer ce que renfermait de trésor de vertu ce cœur sacerdotal. Héritier de la charge d'un modèle si accompli et en possession d'imiter ses exemples, Messire Hyacinthe Prévost s'efforça de le faire revivre en sa personne. C'est assez dire combien il dut faire appel à la vertu et aux idées de la foi, pour remplir avec amour ce ministère de dévouement.

Maison de refuge.—D'autres genres de misères non moins dignes de pitié furent aussi l'objet de ses soins et de sa sollicitude. Inutile d'entrer dans le détail de ces œuvres, dont Dieu seul a le secret et dont la société recueille le fruit en recouvrant, rendues souvent à la

vertu, quelques-unes de ses enfants coupables qu'elle avait dû repousser de son sein.

Directeur de la Congrégation des hommes.— Chargé pendant quelques années, de la *Congrégation des hommes de Ville-Marie*, son dévouement à cette œuvre accrut bientôt le nombre des membres de cette honorable société. Ses succès étonnants firent dès lors dire de lui ce qu'un ancien supérieur du séminaire, le vénérable Messire H. Roux, avait dit autrefois du jeune Joseph Comte : " celui-là est taillé pour toutes les situations, et quelque place qu'il occupe, il sera toujours le premier."

L'église des Récollets, lieu de réunion des Congréganistes, était pauvre et peu fréquentée, M. Prévost l'embellit comme par enchantement, et y fit affluer une foule pieuse et recueillie ; heureuse impulsion qui s'est soutenue jusqu'à ce jour.

A son départ de la Congrégation pour aller exercer à la paroisse la charge de curé-d'office, les Congréganistes voulurent lui offrir un souvenir de leur respectueuse reconnaissance. On se cotisa pour lui présenter une montre en or. Ayant eu vent de leur dessein, il leur fit dire qu'il ne pouvait rien recevoir, et les fit prier de vouloir appliquer à l'église de Récollets la somme per-

çue. C'est avec cette somme que plus tard on construisit les bancs des Dignitaires.

Cependant Messieurs les Congréganistes l'obligèrent d'accepter au moins un cœur en vermeil renfermant tous leurs noms. Sur un des côtés on a inscrit :

" A M. H. Prévost, prêtre de St. Sulpice."

Sur l'autre côté on lit: *Memento Congregationis tuæ.* (*Souvenez-vous de votre Congrégation.*)

V.

M. PRÉVOST CURÉ D'OFFICE DE LA PAROISSE DE MONTRÉAL.

Curé d'office. — En 1854, M. Prévost fut nommé curé-d'office, charge qui exige la réunion d'une foule de qualités morales, soutenues d'une santé à toute épreuve. Quoique d'un tempérament altéré par sa terrible attaque du typhus et usé par des travaux incessants, le nouveau curé-d'office sut rappeler ses illustres prédécesseurs, en se montrant toujours à la hauteur de leurs vertus et de leur habileté.

Mettez-vous par la pensée en contact journalier avec une population comme celle de Montréal, obligé de rece-

voir tout le monde, d'entendre le plus petit comme le lus grand, le plus riche comme le plus pauvre ; tiraillé en tous sens et pour toute sorte d'affaires, vous comprendrez alors seulement la somme de patience, de résignation nécessaire à une pareille fonction. Or, jamais M. Prévost n'a manifesté la moindre répugnance, le moindre dégoût ou le moindre ennui.

Il prenait gaiement la chose, toute sérieuse et toute accablante qu'elle était. Tous peuvent lui rendre ce témoignage, qu'il fut toujours le même, bon, empressé, obligeant. Les mères de famille avaient recours à son autorité pour ramener à l'obéissance leurs enfants indociles et insoumis ; et il réussissait presque toujours pour le plus grand bien des uns et des autres.

Quel zèle il montrait pour la réhabilitation des mariages, pour rétablir la paix dans les ménages en discorde, toutes démarches ordinairement couronnées de succès ! Combien de personnes le remercient pour avoir béni et sanctifié des alliances, naguère coupables et désormais chrétiennes ! Prudent comme le serpent, doux comme la colombe, il avait encore la pénétration du regard. Rien dans la ville n'échappait à son attention. On comprend à peine l'étonnant secret par lequel il avait pu acquérir une connaissance si parfaite de tout Montréal, des paroissiens, des noms et prénoms des

pères de familles, de leurs enfants, de leurs domiciles, de leurs occupations.

Son zèle pour la décoration et l'ornementation des églises qui avait encore grandi depuis son départ du collége, put se déployer largement. Sous son administration, la voûte de la Basilique de Notre-Dame fut peinte, le grand chassis du chœur fut placé, les orgues puissantes que tout Montréal admire furent posées, et en dernier lieu, la sacristie fut entièrement renouvelée. M. Prévost aimait son église, et s'il avait, peut-être, plus compté sur lui-même et moins craint de se hasarder dans de grandes entreprises, il eut complètement changé cette magnifique Basilique, il aurait pu marcher heureusement sur les traces de Messire Quiblier; car il possédait, comme ce prêtre illustre, la confiance des catholiques et il aurait pu faire des œuvres pareilles.

Rien n'égalait sa vigilance sur le détail et ses attentions minutieuses, on peut dire, de nuit et de jour. Il s'était imposé, entr'autres, d'aller chaque soir, après la prière, faire une ronde dans son église, souvent jusque dans la cave, dont il avait du reste confié la garde aux hommes les plus fidèles.

On sait l'assiduité qu'il mettait et toute la sollicitude qu'il apportait, chaque semaine, dans le Conseil ordi-

naire de Fabrique, comme aussi dans toutes les Assemblées générales de MM. les Marguilliers.

Toutes les œuvres, qui se rattachaient à la paroisse, excitaient en lui un vif intérêt : Association de Saint Jean-Baptiste et célébration de sa fête nationale—Société de Tempérance—Conférences de Saint Vincent de Paul—Confréries ou Associations de tout genre—Bibliothèque Paroissiale ou Œuvre des Bons Livres—Cabinet de Lecture—Publication de l'*Echo* qui, à titre de reconnaissance pour la mémoire de M. Prévost, a le premier publié ce présent écrit,—tous ces différents objets ont eu ses sympathies et partagé ses soins.

Là où M. Prévost excellait surtout, c'était dans ses avis de chaque dimanche et fête. Nous le voyons encore dans le vaste temple en présence de plusieurs milliers de fidèles. Il a des reproches à leur faire, des conseils à leur donner, des vérités dures à leur dire. Cependant tous l'écoutent avec le respect dû au ministre du Dieu de toute justice, avec l'amour des enfants pour leur père.
On a hâte de l'entendre et on demeure satisfait de ce qu'il a dit.

En voici un léger échantillon : ayant un jour à faire entendre à son auditoire que le produit des quêtes ordinaires, destinées à l'entretien de l'église, lui parais-

sait relativement un peu modique ; comme il touchait là une corde délicate, il expose d'abord avec ménagement à ses auditeurs l'objet de sa représentation ; puis il termine par ces paroles : " Ce qui nous encourage, " M. F., à vous parler ainsi, c'est le bon accueil que " vous avez fait jusqu'ici à tous ceux qui sont venus " faire appel à votre générosité. Il y a tant d'églises " qui se sont élevées et embellies à l'aide de vos chari- " tables offrandes, pourquoi celle-ci qui est la vôtre ne " se ressentirait-elle pas également de vos libéralités ? " N'est-ce pas ici, M. F., que cette maxime devrait " surtout trouver place : *Charité bien ordonnée commen-* " *ce par soi-même.* Ce n'est pas que je trouve vos " aumônes déplacées : à Dieu ne plaise, mais c'est que " rien ne me paraît plus juste que de commencer ici par " penser à nous, et à ne pas oublier ce que nous devons " à la gloire de notre religion et à l'honneur de notre " culte.

" Ainsi, M. F., à toutes vos autres bonnes œuvres, " vous pourrez joindre celle-ci ; et si vous éprouvez un " jour de la consolation à dire : Seigneur, j'ai donné à " manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui " avaient soif ; j'ai revêtu le pauvre et recueilli l'infirme ; " vous n'en éprouverez pas moins à lui dire : Seigneur, " j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où ré-

" side votre gloire : *Domine, dilexi decorem domûs tuæ* " *et locum habitationis gloriæ tuæ.*"

Ses instructions étaient claires, familières ; c'était le cœur qui parlait au cœur, sans respect humain, sans affectation, et non l'esprit toujours vain dans ses pensées. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux séductions de l'éloquence, ni que son style manquât de charmes et de vigueur, mais il avait pris par son règlement la ferme résolution de ne jamais faire de phrases. N'allons pas croire cependant qu'il parlât sans préparation ; non, docile à l'avis de Fénélon, il respectait trop son auditoire pour s'y aventurer ; comme il désirait toucher plutôt que plaire, il s'attachait plus au fonds qu'à l'enveloppe de ses discours ; et, chose remarquable, après l'avoir entendu, l'âme et l'esprit étaient satisfaits du fond et de la forme de ses entretiens.

En 1850, il fut chargé de prêcher le sermon, le jour de la Saint Jean-Baptiste. On trouvera plus loin quelques fragments de ce discours pris sur des notes incomplètes.

Après tout ce que nous venons de dire, sera-t-on étonné d'apprendre qu'une auréole d'estime, de sympathie ait toujours entouré le nom cher et vénéré de Messire Hyacinthe Prévost. On l'a dit ailleurs : la haute société l'appelait l'aimable et le parfait gentilhomme, et le peuple l'appelait le bon monsieur Prévost.

Cependant ses travaux incessants et nombreux, les fatigues, l'obligation sacrée de se lever assez souvent la nuit, quoique souffrant lui-même, la maladie qu'il avait contractée aux *sheds* et dont il s'était toujours ressenti, commencèrent à altérer gravement sa constitution. D'abord sans maladie bien caractérisée, son zèle pour son ministère lui cachait à lui-même le dépérissement progressif de sa santé. Il parlait peu de son état : on ignorait même s'il le connaissait. On le devinait toutefois à quelques paroles qui lui échappaient à son insu. Ses amis, ses confrères, ses supérieurs justement alarmés, l'engageaient parfois à se ménager davantage ; mais, lui, pressé par l'amour des âmes, comme autrefois St. François de Sales, se contentait de répondre qu'il allait bien et qu'il ne faisait que son devoir. Il devait mourir sur le champ de bataille, les armes à la main, la face tournée vers les autels de son roi. Du reste, cette nature d'élite fut bonne même avec la souffrance et la mort. M. Prévost vit en souriant le trépas venir à lui, et quand il en sentit la dernière étreinte, il l'embrassa, on peut dire, avec la possession complète de ses excellentes facultés. Quelle grâce privilégiée que de conserver à ses derniers moments sa lucidité d'esprit, alors qu'il faut s'apprêter à paraître devant son juge !

VI

SA MALADIE; SA MORT.

Le lundi, 12 septembre, à une heure et trois quarts de l'après-midi, la communauté toute entière des prêtres de St. Sulpice se réunit à l'église pour prendre le St. Sacrement et se rendre processionnellement auprès du malade. M. le Supérieur, en surplis et en étole, revêtu de la chape, portant le Saint Sacrement, se rendit de l'église à l'infirmerie, précédé de ses confrères tenant en main des cierges allumés et récitant à deux chœurs le psaume *Miserere*.

Au milieu de ce concours et en face du Dieu qu'il allait recevoir, M. Prévost fut saisi; mais, il ne put, à cause de son extrême faiblesse, proférer aucune parole. Après une courte, mais tendre exhortation de M. le Supérieur, il reçut la sainte communion avec de grands sentiments de foi et de piété. Il demanda ensuite lui-même l'Extrême-Onction.

Le lendemain mardi, vers trois heures, ayant exprimé encore de lui-même à M. le Supérieur le désir de recevoir l'Indulgence plénière *in articulo mortis*, il la reçut en présence de plusieurs de ses confrères.

Dans cette circonstance, il renouvela la déclaration qu'il avait faite tant de fois, pendant sa maladie, du bonheur qu'il éprouvait de mourir dans la maison de

Saint-Sulpice, et pria très-expressément M. le Supérieur de vouloir bien le faire savoir au Supérieur Général de la Compagnie, à Paris.

Sentant sa fin approcher, M. Prévost témoigna le vif désir d'avoir un dernier entretien avec son premier et plus ancien directeur de conscience, le Révérend Messire Baile, autrefois directeur du collége et aujourd'hui du Grand Séminaire. Il voulait déposer dans le cœur de ce vénéré confrère, encore une fois avant de mourir, l'expression de sa reconnaissance et de sa confiance, se recommander à lui et recevoir sa dernière bénédiction.

Aucun secours religieux ne manqua donc au cher malade : Sacrements, prières, neuvaines, suffrages des fidèles à qui il fut plusieurs fois recommandé du haut de la chaire, visites fréquentes de ses confrères, surtout présence assidue de son confesseur, le vénérable Messire Billaudèle, qui l'avait constamment dirigé depuis son entrée dans l'état ecclésiastique, enfin indulgence plénière spéciale, applicable aux mourants.

Le soir du même jour qui précéda sa mort, M. Prévost voulut être, quelques instants, seul avec un de ses confrères, son compatriote, son ancien condisciple et ami particulier, Messire J. J. Perrault, qui pendant sa longue maladie, avait été constamment auprès de lui, lui prodiguant avec empressement les soins les plus

tendres de l'amitié. Après quelques mots sur affaires temporelles, il ne fut plus question jusqu'à sa mort que de Dieu et d'entretiens pieux.

Vers le milieu de la nuit, le malade désira qu'on récitât avec lui les prières des agonisants auxquelles il répondit distinctement. Il continua de souffrir jusqu'à trois heures où il éprouva un étouffement qu'on crut être le symptôme de son dernier soupir. Quelques actes lui furent suggérés auxquels il s'associa autant que sa faiblesse le lui permettait. De temps en temps il portait la main sur son cœur pour s'assurer si le voile de Notre-Dame de Pitié qu'il avait fait demander était bien à sa place. Je veux mourir, disait-il souvent, avec ce voile. D'autrefois on l'entendait prononcer des oraisons jaculatoires, entr'autres ces paroles du Sauveur mourant: *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum*: *Mon Dieu, c'est entre vos mains que je remets mon âme.* — Et encore cette strophe touchante d'une hymne à la sainte Vierge :

Maria, Mater gratiæ,
Mater misericordiæ,
Tu nos ab hoste protege,
Et mortis horâ suscipe.

O Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, défendez-moi de l'ennemi, recevez mon âme à l'heure de la mort.

Cette douce invocation à Marie, patronne de la bonne mort, semblait avoir pour son cœur des charmes ineffables.

Enfin, sur les quatre heures et un quart, ses yeux amoureusement fixés sur le crucifix, il dit d'une voix plus haute et plus articulée: Jésus, Marie, Joseph; puis appuyé sur le bras de son cher confrère et ami, M. Julien Perrault, et en présence de M. le Supérieur, il rendit doucement son âme à Dieu, le 14 septembre 1864, jour de la fête de l'Exaltation de la sainte Croix.

Ne dirait-on pas que le divin Maître ait voulu récompenser la piété si édifiante avec laquelle le vénéré défunt se plaisait à porter lui-même la croix, les vendredis du Carême à l'exercice des *stations*, lorsqu'il était chargé des cérémonies de la paroisse?

Quelques minutes après son trépas, tous ses confrères en étant informés, récitaient pour lui les prières d'usage; et comme, par une disposition toute spéciale de la Providence, l'instant de son décès venait de coïncider à peu près exactement avec le moment des Messes, en moins de quelques heures, toutes celles de ce jour purent être célébrées par ses confrères de Montréal à son intention.

Cette nouvelle se répandant bientôt au dehors, affecta profondément la population. On s'abordait avec

douleur et l'on se demandait: " Avez-vous appris la mort de ce bon M. Prévost."

Du moment où son corps, revêtu des habits sacerdotaux, put être exposé dans la chapelle du séminaire, elle ne désemplit pas, et chacun recueilli, à genoux devant le corps inanimé du *bon pasteur*, adressait pour lui au Ciel de ferventes prières.

VII.

SES OBSÈQUES.

Le vendredi eurent lieu les obsèques. Ce fut surtout en ce jour que l'on vit de quelle estime M. Prévost jouissait parmi ses compatriotes et les citoyens de Ville-Marie de toute origine et de toute croyance. Près de huit mille personnes assistaient au service religieux. " En cela, observe la *Minerve*, la population de Montréal a voulu montrer aux Messieurs du Séminaire toute la part qu'elle prenait à la douleur et à la perte qu'ils venaient de faire, et donner une dernière marque d'amour et d'affection au regretté défunt. Nous pouvons dire qu'elle a parfaitement justifié ses traditions d'amour et de reconnaissance, dont elle n'a cessé d'entourer ses vénérables pasteurs.

" Malgré le temps incertain, continue le même jour-

nal, une foule immense avait envahi les vastes nefs de l'Eglise de N. D., et se pressait autour du catafalque où reposaient les restes mortels de celui qu'elle pleurait. L'Eglise était comble, comme aux jours de grandes fêtes. Chaque famille semblait y être représentée. La Société de St. Jean-Baptiste, dont M. Prévost avait été si longtemps le chapelain, y assistait en corps. Les enfants des Frères des Ecoles-Chrétiennes, pour lesquels le zélé prêtre avait toujours montré un intérêt si marqué, remplissaient les galeries. Les nefs latérales étaient occupées par nos différentes Communautés, qui ne sont jamais indifférentes à nos calamités publiques ou particulières. Enfin les élèves du collége de Montréal, dont M. Prévost avait été si longtemps la gloire et l'ornement, et ceux du Grand Séminaire, assistaient aux obsèques du bien aimé défunt.

" Le service funèbre fut chanté par le Révérend Messire Granet, Supérieur du Séminaire, assisté du vénérable M. Porlier, curé de la Pointe-aux-Trembles, ancien curé de Terrebonne, et de Messire Toupin, attaché à l'église de St. Patrice. Au chœur, parmi une foule de prêtres distingués, accourus des divers points du diocèse, et même de celui de Québec, et de St. Hyacinthe : on remarquait M. le Grand-Vicaire Truteau, de l'Evêché de Montréal, et plusieurs cha-

noines, M. Taschereau, recteur de l'Université-Laval, Mgr. Morisson, curé de St. Cyprien et ancien condisciple du défunt, Mgr. Vinet, curé du Sault-au-Récollet, le Rev. P. Saché, recteur du collége Ste. Marie, le Rév. P. Aubert, supérieur des Oblats, M. LaRocque, curé de St. Jean, M. H. Verreau, principal de l'Ecole-Normale, M. Pepin, curé de Boucherville, le Rév. P. Rezé, supérieur du Collége St. Laurent, M. Rhester, curé de St. Athanase, M. le Directeur du Séminaire de Ste. Thérèse, M. Brassard, curé de Vaudreuil, etc., etc. A l'orgue, un chant des mieux organisés, sous l'habile direction de M. Perrault, faisait entendre de ces voix mâles et vigoureuses, auxquelles la nature de la cérémonie ajoutait encore ce cachet de grandeur et de piété qu'on ne retrouve que dans l'église catholique.

" Après l'absoute, les restes mortels de M. Prévost furent descendus dans les caveaux des Messieurs du Séminaire, où reposent déjà les cendres de tant de saints prêtres. Le bon prêtre n'est plus, mais sa mémoire sera toujours en bénédiction."

Touché du concours si général des fidèles, le Rév. Messire Giband, les remercia publiquement le dimanche suivant, tout en faisant de celui qui en avait été l'objet un éloge bien mérité. Nous demandons pardon à l'illus-

tre orateur, si nous ne rapportons pas bien fidèlement ses paroles :

M. F. ; J'ai à vous remercier, dit-il à peu près en ces termes, au nom de M. le Supérieur, de tous mes confrères et en mon propre nom, de votre nombreuse assistance aux funérailles de M. Prévost, si digne de vos regrets. Nous ne nous attendions à rien moins de votre part. La perte de ce bon et aimable confrère dans un âge relativement peu avancé, nous a causé une vive et profonde douleur, qui ne s'effacera pas de sitôt. Mais cette douleur a été singulièrement soulagée par les témoignages d'estime, d'affection et de respect que vous n'avez cessé de donner à notre cher défunt. Assurément il en était digne, lui qui depuis nombre d'années ne vivait que pour vous. Et sa mort prématurée, amenée sans doute par les fatigues accablantes de son ministère, ne nous autorise-t-elle pas à dire que, comme le *Bon Pasteur, il a donné sa vie pour ses brebis ?*

Regrettez-le donc vivement ce digne prêtre, ce bon pasteur, ce tendre père, qui vous a tant aimés. Ne vous bornez pas à de stériles regrets : priez pour le repos de son âme, faites des communions à son intention, afin que, si elle est encore retenue par la justice de Dieu dans la prison du Purgatoire, elle puisse en sortir au plus tôt et aller jouir de la vue de son Bien-Aimé.

Ainsi tout s'est réuni pour verser, avec la prière, des larmes sincères sur la tombe de l'humble sulpicien, qui comme son divin modèle, *a passé en faisant le bien, pertransiit benefaciendo.*

Puisse son souvenir vivre toujours dans l'esprit de notre population si religieuse ! Puisse l'histoire de sa vie être, pour tous, une continuelle exhortation à la piété, à la charité, à toutes les vertus !

Dilectus Deo et hominibus ; cujus memoria in benedictione est.

Aimé de Dieu et des hommes, sa mémoire est en bénédiction. (Eccli. cap. 45 .v. 1)

J. M. J.—A. M. D. G.

RETRAITE DE 1848. (1)

RÈGLEMENT.

Prêchant un jour à la paroisse et commentant ces dernières paroles du Sauveur mourant, " *sitio, j'ai soif*," je disais à mes auditeurs que cette soif du divin Maître, n'était pas seulement une soif naturelle, mais plutôt une soif intérieure, une soif de nos âmes et de nos cœurs. J'ajoutai que cette soif était passée dans le cœur du prêtre, s'il était ce qu'il devait être.

Je serais un menteur et un hypocrite, si je ne soutenais ces paroles par ma conduite et si mon

(1) 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863.

zèle ne répondait pas aux expressions de mes lèvres. Donc, le zèle pour le salut des âmes doit être maintenant le mobile de mes actions ; donc, c'est lui que je dois envisager dans l'exercice du saint ministère. Oui, Seigneur : *dixi, nunc cœpi ; je l'ai dit, je commence maintenant ;* tel est le fruit que je veux retirer de ma retraite. A cet effet, je veux observer le présent règlement, comme devant m'aider à acquérir ce zèle que je veux avoir, et comme devant aussi m'aider à le montrer, dans les occasions qu'il plaira à la divine providence.

O Marie, inspirez-moi les saintes résolutions et pratiques par lesquelles je pourrai satisfaire au zèle de votre cœur ainsi qu'à celui de votre divin Fils !

1° Lever.—Je me lèverai à l'heure indiquée par le règlement de la maison, un quart d'heure avant les autres, par permission. Au premier signal, je ferai sur moi le signe de la croix et ferai aussitôt à Dieu, par Marie, l'offrande de mon cœur et des actions de la journée. Je m'habillerai modestement, repassant en mon esprit le sujet d'oraison. Après m'être habillé,

avant de sortir de ma chambre, je me mettrai à genoux pour demander la bénédiction de la Ste. Vierge, par ces paroles : *nos cum prole piâ benedicat Virgo Maria ; Vierge Marie, bénissez-moi par votre divin Fils.* Je le fesais étant séminariste, et je ne doute point avoir obtenu par là beaucoup de grâces.

2° Oraison. — C'est en vain que j'essaycrai de devenir zélé, si je ne suis pas homme d'oraison. Nécessité donc pour moi de la faire, et de la bien faire ; nécessité aussi de n'y aller que bien préparé, et de prendre les moyens qui doivent m'en assurer le succès. Donc, je dois pratiquer le recueillement, si nécessaire que sans lui, je ne serais qu'un fantôme de prêtre ; je le pratiquerai dans ma chambre, et encore au dehors, en m'entretenant de quelque bonne pensée ; par là je pourrai me délivrer de cette multitude de pensées inutiles qui cherchent sans cesse à occuper notre cœur. (Une heure d'oraison en commençant à cinq heures.)

Je ferai avec la communauté la première demi-heure ; je suppléerai à l'autre par une

préparation plus longue à la Ste. Messe, ou en allongeant l'action de grâces.

3° Messe.—Oh ! qu'il m'importe beaucoup que je la dise bien ! impossible de faire rien de bon, si la Ste. Messe est pour moi une action ordinaire ; je tomberais bientôt dans une tiédeur qui me conduirait insensiblement à l'endurcissement du cœur. Je ferai donc tous mes efforts pour la bien dire ; je m'y préparerai de mon mieux, réveillant en moi les sentiments de la foi, et purifiant mon cœur par un acte de contrition, avant de la commencer ; j'éviterai toute action qui serait de nature à me distraire.

Je ne commencerai jamais sans avoir formulé mes intentions ; je ne me bornerai pas à une intention principale ; j'aurai en outre quelques intentions particulières ; le St. Tribunal, les malades, mes parents, etc., m'en fourniront assez.

Je dirai la Messe au lieu et à l'heure indiqués ; si l'obéissance ne m'appelle nulle part, je la dirai aussitôt après mon oraison.

4° Bréviaire.—Si la récitation du St. Office est une source de grâces, il n'en est pas moins aussi une source de péchés, dès qu'on n'y ap-

porte pas les dispositions requises. Résolution donc de le bien dire ; pour cela,

1° je ne le dirai pas dans les lieux où je pourrais être distrait ;

2° avant de commencer, je me recueillerai, formulerai mes intentions, et me mettrai en la sainte présence de Dieu ;

3° en le récitant, j'éviterai la précipitation et prendrai tout le temps nécessaire ; j'essayerai aussi d'entrer dans les sentiments du St. Roi Prophète et m'unirai à lui et à toutes les dispositions qu'il a eues en composant les Psaumes.

Je ne sortirai jamais le matin, hors quelque cause légitime, sans avoir récité les petites heures ; je dirai Vêpres et Complies après la récréation.

Pour Matines et Laudes, je les réciterai auprès de mon confessionnal, ou avant d'y aller lorsque je prévoirai ne pas en avoir le temps.

N. B.—Pour le bréviaire, m'occuper intérieurement suivant le tableau qui est en ma possession. (*On le trouvera à la fin du volume.*)

5° Ecriture Sainte.—Impossible de dire bien mon bréviaire, d'annoncer avec fruit la parole de Dieu, d'exhorter avec piété, si je n'étudie la Sainte Ecriture, le livre du prêtre par excellence. A cet effet,

1° je lirai tous les jours un chapitre de l'Ancien Testament ;

2° un chapitre du Nouveau, à l'examen particulier. En outre je donnerai une demi-heure à l'étude des psaumes.

6° Théologie. — *Væ vobis duces cæci ; malheur à vous, guides aveugles.* Pour éviter ce malheur et cette malédiction de Dieu sur ceux qui y vont à l'aveugle, je donnerai tous les jours une demi-heure où au moins un quart d'heure à l'étude de la Théologie ; j'y ajouterai une courte lecture de quelques pages de l'histoire de l'Eglise ; et si mes occupations me le permettent, je profiterai de ce temps pour étudier la religion et ses dogmes dans quelques bons livres.

7° Lecture Spirituelle.—Après mon bréviaire,

ma principale occupation sera de m'acquitter de ma lecture spirituelle ; si pour quelque raison, je n'avais pu la faire, j'y suppléerais le soir par un chapitre de l'*Imitation ;* la faire le matin ou après la récréation.

8° Coucher.—Après la prière du soir, recueillement et grand silence. Je terminerai la journée par la récitation de mon chapelet : trois choses à éviter en le récitant, défaut d'intention, de recueillement, et précipitation.

Lecture d'un sujet d'oraison, si déjà il n'en a pas été lu un, après la prière de la communauté. Enfin, je ferai cette dernière action avec modestie, je tâcherai de m'endormir dans de saintes pensées. Je ne retarderai jamais l'heure de mon coucher au-delà de neuf heures et demie.

9° Confession.—Toutes les semaines, je ne manquerai pas de me confesser. J'en connais assez le besoin ; qu'il suffise de me rappeler le bien que j'ai éprouvé, toutes les fois que j'y suis allé. Mais je tâcherai de faire mes confessions de mon mieux, m'y préparant avec tout le soin

possible ; m'examinant avec soin et m'excitant surtout au regret et au repentir.

Les Saints se confessaient chaque fois, comme si c'était la dernière de leur vie. Suivre leurs exemples, ils me conduiront en toute sûreté au salut éternel.

Eviter dans ma confession la routine qui peut se glisser facilement dans cette pratique de la confession de tous les huit jours ; dans l'examen, éviter l'empressement de finir au plus tôt, sous le prétexte que je ne suis pas obligé de confesser les péchés véniels.

Pour motifs de contrition, la passion du Sauveur, et les plaies de son St. Cœur. (Fidélité, 1850)

Convenir avec mon confesseur d'un défaut à éviter et d'une vertu à acquérir ; en rendre compte en peu de mots à mon confesseur à la confession suivante. (Fidélité, 1850.)

10° Confessionnal.—J'observerai au confessionnal les règles suivantes :

1° J'y serai assidu, ne m'en dispensant pas sous le moindre prétexte ; il vaut mieux que je ne trouve pas de pénitents, que si les pénitents

étaient obligés de me chercher partout. J'y serai tous les jours, hors le cas où l'obéissance m'appellerait ailleurs, le matin jusqu'à huit heures, hors le temps pascal ; l'après-midi depuis trois heures jusqu'à sept. Les jours de congé cependant, j'irai un peu plus tard. (Les samedis et veilles de fêtes, vers les deux heures et quart.)

2° Je ne ferai acception de personne, et recevrai avec la même charité les pauvres comme les riches et ne refuserai personne sans raison.

3° Avant la confession, je dirai avec ferveur mon " *Veni Sancte Spiritus*," pour obtenir les lumières de l'Esprit Saint ; j'y ajouterai un *Ave Maria* pour me recommander à la T. S. Vierge.

4° Pendant la confession, 1° je serai attentif à ce que me dira le pénitent ; 2° je ne me presserai pas d'aller au plus vite ; 3° j'élèverai souvent mon cœur à Dieu pour me recommander à lui et lui recommander mes pénitents.

5° Après la confession, dire mon *Sub tuum*, etc. ; demander au bon Dieu pardon des fautes que j'aurai pu avoir commises.

Je me rendrai compte de temps en temps de la manière dont je me suis conduit dans tel

ou tel cas, et sur quels principes j'ai donné ou refusé l'absolution.

11° Malades.—Je partirai au premier instant lorsqu'un malade exigera les secours de mon ministère. S'il est en danger, je m'empresserai de lui donner les derniers sacrements, m'embarrassant peu du temps que j'y donnerai, me rappelant qu'un malade en danger a droit à ma présence plus que cent personnes qui m'attendraient au confessionnal ou ailleurs. Je n'abandonnerai pas mes malades après les avoir administrés, mais je les visiterai de temps en temps pour les fortifier dans leurs derniers moments.

Je ferai cette visite le matin ou pendant la récréation de midi. Deux choses à éviter par rapport aux malades; faire les visites trop longues, et attendre trop de temps pour les administrer.

12° Visites.—Outre les malades, il est quelquefois à propos de faire certaines visites de convenance, etc.; les faire courtes et rares sera toujours le mieux pour le prêtre; il y a plus à

perdre qu'à gagner dans un commerce trop fréquent avec le monde.

13° Chaire.—Lorsque j'aurai à prêcher, je le ferai de mon mieux et m'y préparerai avec tout le soin possible. Je n'aurai jamais la témérité de le faire sans préparation, ce serait évidemment tenter Dieu. De même en sera-t-il toutes les fois que j'aurai à parler aux autres; j'aurai à prévoir ce que je dois leur dire; mais, pour le faire avec piété et dans la vue de plaire à Dieu, j'observerai :

1° De ne jamais faire de préparation qu'elle ne soit précédée de la prière; et lorsque ce sera en certains lieux et devant certaines personnes qui exigeront plus de préparation, je recommanderai la chose à Dieu plusieurs jours auparavant, au St. Sacrifice.

N. B. Si je fais bien mon oraison, je prêcherai avec fruit.

2° Je ne m'amuserai pas à faire des phrases, ni à vouloir briller par le style ou les ornements du discours; ce serait, à la vérité, le moyen de plaire, mais aussi de ne réussir jamais et de ne retirer aucun fruit.

3° Je ne chercherai pas à tout tirer de mon fond, car ce ne serait pas toujours bon ; je me servirai surtout de la Ste. Ecriture et des Pères de l'Eglise, ce moyen m'a déjà réussi.

(Après avoir prêché bien ou mal, gare à la vanité ou à l'amour-propre.)

VERTUS.

I Chasteté.—*O ! quàm mundæ debent esse manus illæ ! quàm purum os ! quàm sanctum corpus ! quàm immaculatum cor erit sacerdotis, ad quem totiès ingreditur auctor puritatis ! Oh ! quelles doivent être innocentes les mains du prêtre, que sa bouche doit être pure, son corps saint et son âme exempte des plus légères tâches pour recevoir si souvent l'auteur de la pureté !* dit l'auteur de l'*Imitation*, (liv. 4, chap. 11, n° 6.)

Concluons de là que le prêtre doit être sur la terre un ange de pureté. Quels devront donc être mes efforts pour maintenir mon cœur et le préserver du souffle empesté du péché ! A cet effet, j'observerai les règles suivantes :

1° Je ne visiterai que rarement, et toujours

pour de bonnes raisons, les personnes d'un sexe différent, et mes visites seront courtes ; *sermo cum mulieribus sit rarus, brevis et austerus,* a dit St Jérôme.

2° Je pratiquerai partout la modestie des regards, ne les arrêtant jamais volontairement sur une personne quelconque.

3° Je me défierai de moi-même, et recourrai souvent à la prière pour obtenir la pureté de cœur et de corps, qui m'est si nécessaire, ayant le bonheur de dire la Ste. Messe tous les jours. Je la demanderai donc constamment à Dieu pendant le St. Sacrifice et pendant la récitation de mon bréviaire.

4° Dans les tentations, je ne me découragerai pas ; mais je prendrai tous les moyens de n'y pas succomber. A la première attaque, je me réfugierai dans les SS. Cœurs de Jésus et de Marie, comme dans une forteresse où rien ne saurait m'ébranler. Je mettrai à profit ces tentations en m'humiliant davantage. Je me rappellerai que telle est la vie du chrétien sur la terre, et je m'encouragerai par ces paroles de la Sagesse : *Beatus vir qui suffert tentationem, quoniam, cùm*

probatus fuerit, accipiet coronam vitæ ; heureux celui qui souffre patiemment les afflictions, parce qu'après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie. (St. Jacq. ch. 1. v. 12.)

Jésus-Christ s'est laissé tenter; St. Paul l'a été, les autres saints aussi ; je ne puis pas me croire exempt de cette loi qui, quoique bien humiliante, sert à nous purifier.

II Humilité.—Mais comme je ne saurais être chaste, si je ne suis pas humble, je m'efforcerai avant tout d'acquérir cette vertu, par tous les moyens possibles. Pour cela,

1° je la demanderai fréquemment à Dieu à la Ste. Messe et au bréviaire ; tous les jours je consacrerai une dizaine de mon chapelet pour solliciter Marie, par son humilité si grande, de m'obtenir celle qui convient à un prêtre et à un enfant de Mr. Olier.

2° Je serai en garde contre le moindre sentiment d'orgueil ou d'amour-propre qui pourrait s'élever dans mon cœur ; et lorsque je m'en apercevrai, je ferai un retour sur moi, sur ma vie passée, ma vie présente. Oh! alors je verrai

bien qu'il n'y a rien en moi d'où je puisse tirer quelque gloire.

3° Dans mes paroles, j'éviterai de parler de moi ou de tout ce qui me regarde ; le faire, c'est déplaire à Dieu, c'est manquer de convenance à l'égard du prochain ; c'est l'ennuyer.

4° Dans mes actions, j'éviterai la recherche de moi-même et de l'amour-propre, et je tâcherai de les faire avec de bonnes et saintes intentions, dans l'unique but de faire mon salut et de plaire à Dieu. O mon Dieu ! c'est, en vérité, une bien grande folie de vouloir s'approprier quelque chose qui n'est pas à soi ! Persuadez-moi bien de cette vérité que je n'ai rien en propre, et que si vous m'ôtiez tout ce qui vous appartient, il ne me resterait que le néant et le péché.

III Mortification.—Mais, a dit le pieux auteur de l'Imitation, *tantùm proficies, quantùm tibi ipsi vim intuleris ; vous ne ferez de progrès qu'autant que vous vous ferez de violence.* (*Imitation*, liv. 1, ch. 25, n° 11,) Je ne serai donc ni humble, ni chaste, et je n'avancerai nullement en la perfection, si je ne me renonce, si je ne m'oublie, si enfin je ne pratique la mortification. Si je ne

puis la pratiquer au même degré que les saints, il faut au moins que je le fasse en quelque chose.

1° Je pratiquerai la sobriété dans mes repas, me contentant de ce qui sera donné et ne parlant jamais de ce qui sera servi.

2° Je serai pareillement satisfait de ma chambre et des habits que l'on me donnera.

3° Je serai fidèle à tous les points du règlement sans exception : si j'ai ce soin, vû mes dispositions actuelles, je me renoncerai, j'en suis sûr, tout le long du jour.

4° Je me renoncerai encore, en évitant la mauvaise humeur, lorsque j'aurai à faire quelque chose qui me peinera ou me fatiguera, comme d'aller aux malades, la nuit, au mauvais temps, me lever le matin, au premier signal etc.

5° Lorsque l'occasion se présentera de faire plaisir à un confrère, quand même la chose me contrarierait, je m'offrirai néanmoins pour la faire.

IV Obéissance.—Je pratiquerai la plus grande obéissance à l'égard de Mr. le Supérieur, ne me refusant à rien de ce qu'il me commandera,

quelque contrariant que ce soit. Cependant si, en conscience, je croyais devoir objecter quelque chose, je le lui témoignerais avec ouverture de cœur, et je lui dirais les raisons et les motifs que je pourrais avoir contre tel et tel emploi qu'il voudrait me confier, le faisant néanmoins avec respect et soumission.

Cette obéissance que je dois à Mr. le Supérieur en personne, je la dois aussi à ceux qu'il a revêtus d'une partie de son autorité en quelque chose : je serai donc soumis et obéissant aux confrères qui par leurs emplois ou charges, auront à me commander. (*Fidélité.*)

Enfin, je serai respectueux envers tous ceux que l'âge et la vertu placent au-dessus de moi.

V Emploi du temps.—J'ai perdu bien du temps ; si j'avais employé utilement celui qui m'était donné, j'aurais pu éviter bien des fautes. Je prends donc dans cette retraite, la résolution de ne perdre volontairement aucun moment du jour, et de m'occuper autant que possible. Par là j'éviterai l'oisiveté, j'éviterai encore de manquer au règlement et par suite j'éviterai bien des fautes.

Donc je n'irai pas à la salle lire les journaux et gazettes, je n'irai pas dans la chambre d'un confrère, perdre mon temps et lui faire perdre le sien, etc.

Le temps est une chose précieuse, etc. etc.

J'éviterai les visites inutiles, et je ne sortirai de ma chambre que pour de bonnes raisons, etc.

DÉVOTIONS.

Comme enfant de Mr. Olier, j'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement de l'autel et à la T. S. Vierge, et j'y joindrai la dévotion au Sacré-Cœur, ayant le bonheur de faire partie de l'association établie en son honneur.

I Très-Saint Sacrement.—J'aurai une grande dévotion au T. S. Sacrement ; c'est la dévotion par excellence du prêtre et du Sulpicien, et en la faisant paraître, je ne crois pas devoir faire un acte de surérogation, mais je remplirai mon devoir et mes obligations. Je témoignerai cette dévotion par la manière dont je dirai la sainte messe, m'y préparant, faisant l'action de grâces, et vivant avec toute la pureté possible. Pour

entrer entièrement dans ces sentiments, j'aurai à éviter les péchés véniels ; je ferai donc tous mes efforts pour en diminuer le nombre tous les jours. Cette dévotion, je la ferai encore paraître par mon maintien dans les églises, surtout pendant les saints offices, me gardant bien de la moindre chose qui serait tant soit peu contraire à la modestie et à la décence, évitant de promener mes regards sur l'assemblée des fidèles, ne passant jamais devant l'autel sans saluer et adorer celui qui y réside, modérant mes pas ; en un mot, me conduisant dans la maison de Dieu, au moins, avec le même respect et la même décence que j'aurais dans la maison d'un roi de la terre.

1° Je ferai tous les jours dans l'après-dîner une visite à N. S. ; mais comme il peut arriver quelquefois que mes occupations ne me le permettent pas, j'aurai soin de faire tous les jours mon action de grâces à l'Eglise, afin d'y pouvoir suppléer.

2° Dans mes oraisons, quand le sujet s'y prêtera, je m'appliquerai à méditer sur les vertus que N. S. fait paraître en son sacrement d'amour ;

par exemple, en méditant sur la vertu d'humilité, je me rappellerai comment Notre Seigneur nous en donne, dans l'Eucharistie, un grand exemple.

3° Ne pas omettre la demi-heure que je dois faire chaque semaine, en surplis, au nom de la communauté.

II Très Ste. Vierge.—Si je veux me maintenir dans l'amitié de mon Dieu, pratiquer la vertu, et être un bon prêtre ; si je veux aussi contribuer à la sanctification du prochain et bien diriger les âmes qui me seront confiées, il me faut, à la dévotion au St. Sacrement de l'autel, joindre la dévotion à la Sainte Vierge ; impossible autrement de faire quelque chose de bien et de bon. Avec son secours et son assistance je puis tout, et je suis fort, *omnia possum*. D'ailleurs la reconnaissance seule devrait suffire à m'attacher pour toujours à servir et à aimer Marie. Si je suis prêtre aujourd'hui, à qui le dois-je, sinon à cette Vierge d'amour qui n'a cessé de me donner les témoignages les plus tendres de pitié et d'intérêt ? Voici les pratiques que j'observerai en son honneur :

1° Je m'efforcerai de célébrer ses fêtes avec toute la piété possible ; me préparant à leur célébration par une neuvaine, telle que prescrite dans le *Traité des Indulgences.* (J'y manque)

2° Tous les jours, je dirai mon chapelet à l'heure indiquée ci-dessus.

3° Tous les samedis, je ferai l'oraison sur une des vertus de la T. S. Vierge, ou sur un de ses priviléges.

4° Je m'appliquerai à bien faire les petites prières que j'ai à dire tous les jours en son honneur, telle que l'*Angelus*, le *Sub tuum* etc., etc.

5° En sortant de ma chambre et en y entrant, je lui demanderai sa bénédiction, aussi bien que le matin et le soir.

Enfin je tâcherai de la servir et de l'aimer de tout mon cœur, étant bien assuré que la fidélité que j'aurai pour elle devra un jour me conduire au port éternel : *servus Mariæ nunquàm peribit, le serviteur de Marie ne périra jamais.*

Je prendrai aussi à cœur d'inculquer cette dévotion aux autres, aux personnes surtout qui me donneront leur confiance. Je donnerai sou-

vent à celles-là, au St. Tribunal, pour pénitence des actes à faire en l'honneur de Marie ; je les mettrai sous sa protection et je prétendrai ne les diriger qu'avec son aide.

III Sacré-Cœur.—A ces deux dévotions, j'ajouterai celle du Sacré-Cœur de Jésus, auquel je me suis lié d'une manière particulière en entrant dans son Association. Pour l'honorer d'une manière toute particulière, je me propose les moyens suivants :

1° Tous les matins, en faisant l'offrande de mes actions, la faire par le Sacré-Cœur, et m'unir à toutes ses dispositions intérieures.

2° Ne pas oublier le rendez-vous que tous les membres se donnent dans le cœur de Jésus tous les jours, à neuf et à quatre heures; si j'oubliais de le faire à ces heures, je le ferais au premier moment que j'y penserais.

3° Tous les vendredis, je ferai mon oraison sur un mystère de la Passion de N. S., et le premier vendredi de chaque mois, je la ferai sur le Sacré-Cœur et je tâcherai en ce jour, de ranimer ma dévotion, en le passant dans le plus grand recueillement.

4° Je tâcherai aussi d'inculquer cette dévotion aux autres fidèles.

IV Indulgences.—Comme la dette dont je suis responsable est bien grande, et que je suis bien loin d'y avoir satisfait, ne le pouvant faire d'ailleurs par moi-même, j'aurai recours aux Indulgences, comme à un moyen de pouvoir m'acquitter.

Pour cela, je tâcherai de gagner les indulgences suivantes :

1° Tous les jours, en récitant la prière : *En ego ô bone Jesu ! ô bon et très doux Jésus*, etc.

2° Le premier dimanche de chaque mois ; pour cela bien réciter l'*Angelus*, chaque jour.

3° Le deuxième dimanche du mois, comme étant de la Confrérie du Scapulaire.

4° Le troisième dimanche, comme étant membre de la Confrérie de la Bonne-Mort.

5° En gagnant les autres indulgences proposées à la dévotion des fidèles.

V Retraite du mois.—Tous les mois, je ferai un jour de Retraite pour me ranimer dans la piété. Dans cette retraite, j'examinerai les fautes du mois passé, et je prendrai les résolutions

nécessaires pour le mois suivant. Je ferai ce jour-là, ma préparation à la mort et j'en ferai le sujet de l'oraison du matin. Je ferai cette retraite, le dernier jeudi de chaque mois ou le premier jour libre après.

(Signé) F. H. Prévost, Ptre S. S.

J. M. J.

FRAGMENT D'UN DISCOURS

Prononcé par le Rév. Messire M. François Hyacinthe Prévost prêtre de St. Sulpice, dans l'Eglise paroissiale de Montréal, pour la fête nationale de la St. Jean Baptiste, 24 juin 1850.

INFLUENCE DE LA RELIGION. (1)

Messieurs,

S'il est des devoirs que la Patrie exige de tout citoyen, il en est aussi que la Religion lui commande. Ces devoirs, vous les avez compris, vous les connaissez parfaitement. L'éclat,

(1) Ce projet de discours, trouvé parmi les anciens papiers de M. Prévost, était loin d'être complet: nous donnons ici ce que nous avons pu en recueillir comme un souvenir de ses premiers travaux, au début de son ministère à la paroisse de Montréal.

la pompe, l'empressement avec lesquels vous célébrez cette fête, nous en sont un sûr garant. Oui, Messieurs, ces bannières nationales avec leurs emblèmes religieux, cette harmonie sainte mêlée aux chants de la patrie, ce concours des citoyens de toutes les classes dans le temple, ces vœux formés aux pieds des autels pour la prospérité commune, tout cela ne dit-il pas hautement que vos cœurs ne battent pas moins pour la Religion que pour la Patrie ; et que, si vous êtes fiers du sang qui coule dans vos veines, vous ne l'êtes pas moins du précieux héritage de la foi que nos pères nous ont transmis? Ah! puisse ce précieux germe, se développant tous les jours, servir efficacement à la prospérité et au bonheur de notre jeune Canada! Puissent les enfants de cet heureux pays goûter toujours cette paix, cette tranquillité, cet ordre qui en sont les doux fruits!

Mais ces vœux et ces souhaits que forme en ce beau jour votre patriotisme, ne sauraient se réaliser qu'autant que vous serez fidèles à marcher sous l'étendard de la Religion. Les arts auraient beau briller, le commerce fleurir, les

lumières s'étendre, toujours sera-t-il vrai de dire que la Religion, et la Religion seule, pourra soutenir notre pays et le rendre heureux ! et bientôt nous verrions le corps social, dont nous faisons partie, se dissoudre dans l'anarchie, ou s'abrutir dans la servitude, si la Religion ne le vivifiait plus ; car " si Dieu, dit le Prophète, ne garde lui-même la Cité, c'est en vain que veillent à ses portes ceux qui sont préposés à sa garde."

Telle est, Messieurs, la pensée que je viens aujourd'hui développer devant vous, veuillez me suivre, en m'accordant votre attention et surtout votre indulgence.

Un des plus grands désirs de l'homme, c'est de voir régner partout l'ordre, cet ordre que réclament impérieusement le besoin des familles et celui des particuliers. Mais cet ordre si nécessaire, qui le procurera à la société, qui le lui donnera ? La Religion et la Religion seule ; car tout ce qui peut contribuer au bonheur de l'homme, soit comme individu, soit comme membre de la société, la Religion seule en est la source et l'origine. Interrogez tous les siècles,

consultez toutes les traditions, fouillez dans les plus anciens monuments de l'histoire, et partout vous verrez que là où il n'y a point eu de religion, il n'y a eu qu'anarchie, désordre et confusion.

En effet, la société ne peut se maintenir heureuse qu'autant qu'elle peut mettre un frein aux passions et aux vices qui en troublent la tranquillité. Or, ce frein, où le trouver? nulle part ailleurs que dans la Religion.

En effet, serait-ce dans les lois humaines? Il est vrai que la crainte de la loi, celle de l'autorité qui veille à son exécution, ou de la peine qu'encourt celui qui la viole, opposent une digue puissante à l'entraînement du vice et préviennent par-là bien des crimes. Mais si cela est certain, il est certain aussi que la loi humaine, n'atteignant que le crime qui s'est produit au dehors, n'a aucune action sur la volonté coupable qui l'a enfanté. Elle arrête bien le bras, mais elle laisse au cœur toute sa perversité : au fait matériel se termine toute son action ; tout ce qui ne nuit pas visiblement au bien public n'est plus de son ressort.

Que, multipliant les moyens de répression, qu'élargissant les prisons, que dressant partout l'échafaud, le législateur parvienne à intimider l'assassin, à refouler dans l'ombre le malfaiteur armé du poignard, aura-t-il extirpé par-là, du sein des sociétés, le poison qui les ronge ?

(Suivent les indications d'un développement que nous n'avons pas le droit de compléter, et qui se terminent par cette citation bien appropriée du Cardinal de la Luzerne :)

" La loi humaine n'est qu'une faible barrière opposée à un torrent ; elle ne peut arrêter que les rochers qu'il roule ; et quand ils se seront amoncelés, ils finiront par l'entraîner elle-même ; tandisque la loi religieuse est une digue insurmontable qui repousse le choc continuel des eaux : c'est le commandement que Dieu a donné aux flots de se briser sur le rivage : " *hùc usque venies.* Il faut donc pour maintenir l'ordre dans la société un frein plus fort que celui des lois humaines.

Où donc encore le trouver ce frein ? Sera-ce dans l'intérêt que l'homme a de se montrer vertueux ? Mais n'est-ce pas une chimère de sup-

poser que cet intérêt prévale sur l'entraînement des passions mauvaises? En effet quel langage tiendrait-il cet intérêt, lorsqu'il se trouverait en conflit avec celui du vice? Quel influence exercerait-il sur l'homme passionné, lorsque celui-ci pourrait dérober ses convoitises aux regards du public, sous le voile impénétrable d'un secret assuré? Que gagnerait-il, par exemple, sur l'injuste détenteur d'un bien dont personne ne revendique la propriété? Comment pourrait-il persuader à l'innocence indigente de résister généreusement aux appas de la séduction? Comment persuaderait-il à l'homme que le malheur pousse au crime, de demeurer dans une vertueuse pauvreté? C'est donc en vain que la philosophie prétendrait trouver dans l'intérêt privé une autre barrière contre les passions et les vices.

" Sans l'espérance des biens à venir, écrivait un des coryphées du philosophisme du dernier siècle, on pourrait mettre la vertu et l'innocence au nombre des choses sur lesquelles Salomon a prononcé son arrêt définitif: *vanité des vanités, tout est vanité.*"

Qu'on ne vienne pas encore nous vanter le désintéressement, la bonne foi, la probité, les sentiments d'honneur et de délicatesse, comme existant chez les hommes pour qui d'ailleurs la Religion n'est qu'un nom.

(Ici, l'orateur ayant réfuté directement cette nouvelle chimère, dépeint, avec trop de vérité, l'influence des hommes pervers sur les destinées des sociétés.)

Que deviendrait le monde, dit-il, gouverné par de tels hommes ? Ce qu'il deviendrait, écoutez bien, chrétiens mes chers concitoyens : Vous n'auriez pas seulement à gémir sur vos autels renversés, sur vos temples démolis, sur vos ministres égorgés ou futigifs, etc., etc. ; mais constitution, lois, justice humaine, tout disparaîtrait, et il ne resterait plus que la force et les passions. Tout le monde voulant commander, personne ne voudrait obéir ; on se disputerait le pouvoir avec rage, et l'Etat déchiré, deviendrait bientôt la proie de la haine et de la cupidité des factieux. Devenu indépendant de toute autorité et libre de tout devoir, l'homme ne reconnaîtrait plus d'autre règle que

celle de ses désirs, d'autre loi que sa force. Ainsi donc, oubli profond des devoirs, mépris pour la vertu ; ambition, et volupté devenues le mobile de toutes les actions ; tout ce qui fait le bonheur des hommes réunis en société, comme la concorde et la paix, l'union domestique, l'amitié fidèle, la tendre compassion, la mutuelle sécurité, à jamais bannies ; familles désunies, parents armés contre parents ; tel serait l'état déplorable où aboutirait fatalement une société régie par des principes anti-chrétiens. Aussi s'écriait le patriarche de l'impiété : " Si le monde était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire de ces êtres infernaux qu'on nous peint sans cesse acharnés contre leurs victimes."

Et d'ailleurs, n'est-ce pas là, au langage des Saints Livres, l'état des peuples sans religion : " Un peuple entier, nous dit le Prophète, se ruera homme contre homme, voisin contre voisin ; et avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont élevé leur langage et leurs inventions contre Dieu."

Jetons, en effet, Messieurs, un regard en arrière, et un spectacle fécond en désastres ne nous montrera-t-il pas l'accomplissement trop réel de cette effroyable prédiction ? O France ! n'en fis-tu pas la cruelle expérience, quand sur les débris du trône et de l'autel, quand sur les ossements du prêtre et du souverain, parut la philosophie avec son règne de *Terreur* ? Que de sang ce règne d'un jour ne versa-t-il pas dans tes villes et tes campagnes ? Que d'horreurs n'excita-t-il pas chez tes enfants ? que de ruines cette philosophie n'amoncela-t-elle pas sur ton sol ? Et lorsque la Religion reparut dans ton sein, que de désastres ne lui fallut-il pas réparer, que de plaies n'eut-elle pas à cicatriser ?

De tout ce que nous venons de dire, concluons hardiment, Messieurs, qu'il n'y a que la Religion qui puisse maintenir le bon ordre et les mœurs ; que seule, elle veille à la sûreté des individus et à la conservation des familles ; en un mot, que seule, elle est la base de tout l'ordre social.

Qu'on lui laisse donc exercer son empire, qu'on lui permette d'introduire partout son code, qu'on ne s'oppose pas à son action bienfaisante ; et

bien loin de nuire à la société, et d'en arrêter les progrès par ses lois, marquées au coin d'une sagesse infinie, elle en fera fonctionner tous les rouages avec une précision, une justesse et un ensemble admirables. Seule, elle maintiendra une parfaite harmonie entre les chefs et les subordonnés, prévenant chez les uns les désordres de l'anarchie, chez les autres l'abus tyrannique du pouvoir. D'elle-même, elle classera les membres de la société, les plaçant dans des conditions diverses, mais en leur assignant des fonctions, en leur imposant des devoirs qui n'auront d'autre but que le bonheur commun. Elle fera régner la justice chez le magistrat, la probité chez le négociant, le désintéressement chez le ministre d'Etat, l'amour du travail chez l'artisan, chez tous l'éloignement du vice et la pratique du bien, source de tout dévouement et premier germe des actions héroïques.

Il n'est donc pas besoin d'insister davantage sur une vérité palpable et dont vous êtes tous convaincus.

II.

Mais, si la Religion est la base de l'ordre dans la société, elle l'est aussi de sa prospérité et de son bonheur.

Je regrette beaucoup, Messieurs, que le temps ne me permette pas de développer cette dernière réflexion ; cependant, avant de terminer, disons-en quelques mots.

La prospérité publique consiste surtout dans l'amour du travail, dans l'activité du commerce, dans la gloire des arts, dans le progrès des lettres, dans cet esprit de générosité qui inspire tous les sacrifices, qui accepte tous les dévouements. Or, je vous le demande, la Religion en faisant du travail une obligation, et de l'oisiveté un vice, ne favorise-t-elle pas efficacement l'industrie ? ne protége-t-elle pas le commerce, en condamnant la mauvaise foi, les supercheries, les banqueroutes frauduleuses, les spéculations injustes, les entreprises téméraires qui compromettent la fortune publique et l'aisance des familles ?

Est-ce donc sérieusement qu'on pourrait se

demander si la Religion est utile à la prospérité des Etats ? Fut-il jamais une vérité plus évidente ? Parcourons en effet, les annales scientifiques et littéraires des nations, partout nous verrons que, parmi cette foule de savants dont l'Histoire a immortalisé les noms et le souvenir, le plus grand nombre appartient au Christianisme. Ainsi, dans les arts ou les sciences, est-il quelque branche où le Catholicisme ne puisse se glorifier d'avoir donné l'essor au talent, en lui fournissant les modèles les plus parfaits ? N'est-ce pas lui qui anima le pinceau des Raphaël, et qui créa l'Art moderne en fécondant le génie puissant des Michel-Ange ? Que d'orateurs n'a-t-il pas produits ; et même jusque dans la poésie, que de modèles n'a-t-il pas formés ? N'est-ce pas le Christianisme qui enflamma le génie des Augustin, des Jérôme, des Bossuet ? n'est-ce pas lui qui forma l'âme des Fénélon, des Ravignan, des Lacordaire ?

Parcourons l'Asie et l'Afrique aux premiers siècles de l'Église : quel spectacle ravissant de gloire et de science, de lumière et de civilisation, ne présentaient pas ces contrées, alors que

le flambeau de la Foi y brillait dans tout son éclat ! Mais hélas ! quelles ténèbres, quelle ignorance, quel esclavage et quelle barbarie, depuis que le Catholicisme a abandonné ces peuples infortunés !

Que dirons-nous encore des sentiments que la Religion sait inspirer à ses enfants ? Quel dévouement ! Quels sacrifices ! Les annales de l'Eglise ne sont-elles pas remplies des services qu'elle a rendus à l'humanité, d'âge en âge, de siècle en siècle ? Et qui ne sait que le même esprit de dévouement qui enfanta tant de prodiges, en a aussi enfanté de semblables parmi nous ? Que de noms illustres ne pourrions-nous pas citer ici dont la Patrie aussi bien que la Religion s'honoreront toujours ! Rappellons-nous seulement ces prêtres, enfants du pays comme nous, brisant par une vertu surhumaine les liens les plus chers, et s'en allant, en grande joie, arroser de leurs sueurs et de leur sang des contrées lointaines et sauvages, sans autre espoir, sans autre désir que d'arracher à l'ignorance, au malheur et au crime, des hommes qu'ils n'avaient jamais vus. Rappel-

lons-nous encore ces associations d'hommes, de jeunes gens, de femmes mêmes, œuvres toutes de foi, et du sein desquelles le pauvre recevant du riche le travail et l'aumône, ils se rapprochent, s'unissent et travaillent de concert au bien commun. Contemplons ces institutions touchantes que le Christianisme a multipliées autour de nous. Que de biens n'en a pas retiré et n'en retire pas encore la Patrie ! Ici, la Sœur de Charité recueille les enfants délaissés ; là, l'humble Frère des Ecoles-Chrétiennes, enseignant à l'enfance les éléments des lettres, la doctrine des sciences, et la doctrine plus précieuse encore des devoirs, forme des citoyens pleins de Patriotisme, parce qu'ils sont pleins de Religion.

O Religion sainte, que tu es belle ! que tu es divine ! Ah! périsse ma droite plutôt que de ne point vivre et de ne point mourir dans ton sein ! Uni à toi d'esprit et de cœur, je bénirai, toute ma vie, cet heureux instant où régénéré en Jésus-Christ, j'ai commencé à combattre sous tes étendards ! Oui, que ma langue s'attache à mon palais, si jamais je t'oublie, et

si tu n'es pas la première dans mes chants et mes cantiques ! Voilà mon serment solennel ; que cet autel sacré en soit toujours le témoin fidèle ! Mais, Messieurs, j'en suis sûr, c'est aussi le vôtre à tous ; car tous, nous aimons notre Religion sainte, comme nous chérissons notre beau Canada. Oui, ô Canada ! nous t'aimons tous, et ton nom réveillera toujours dans le cœur de tes enfants les plus douces émotions !

Mais voulons-nous conserver notre nom et notre nationalité ; tenons par dessus tout, Messieurs, à notre Religion ; tenons-y de cœur et d'esprit ; qu'elle préside à toutes nos entreprises ; qu'elle soit la base de notre vie privée comme de notre vie publique ; que son influence se fasse sentir dans les familles comme chez les particuliers ; car ne l'oublions jamais, du moment que notre Religion abandonnerait ce pays, c'en serait fait de nous ; c'en serait fait de notre langue, de nos usages et de nos lois. Au contraire, que la Religion soit chère à tous ; que tous acceptent son joug avec docilité, que tous obéissent avec fidélité à ses préceptes, et notre Nationalité deviendra comme ce solide

édifice dont il est parlé dans l'Evangile : " La pluie est descendue, les fleuves se sont débordés, les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre." (St. Math. ch. 7, v. 25.)

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, sur l'Œuvre des Bons-Livres.—1856.

Defunctus adhuc loquitur ;

Il n'est plus, et cependant il nous parle encore
(Epitre aux Hébreux, Ch. II, v. 4.)

Nous ne saurions trop vous recommander, M. F, de profiter des avantages de l'excellente Institution de l'Œuvre des Bons-Livres. Sa Bibliothèque est composée des meilleurs livres de piété, de morale, de religion, sans excepter les ouvrages qui, exempts de toute suspicion dans la foi et dans les mœurs, peuvent servir à l'ornement de l'esprit, comme à l'avancement et au progrès de la science. Voici déjà près de onze ans, qu'elle est ouverte aux Catholiques de Montréal, et Dieu sait quel bien a été opéré par son moyen dans toute cette vaste paroisse.

Un bon livre, dans une famille, instruit, éclaire, fortifie et convertit. Les avis et les instructions que l'on reçoit s'effacent bientôt de la mémoire, s'ils ne sont entretenus par la lecture des bons livres. La piété et l'amour de Dieu sont comme un feu qui s'entretient par les bonnes pensées et les saintes affections. Or, où puise-t-on les pensées salutaires et les pieuses affections ? Dans de bonnes et saintes lectures.

L'admirable conversion de St. Augustin fut commencée par la lecture du livre de la Sagesse ; elle fut avancée par l'exemple de deux courtisans qui s'étaient convertis en lisant la vie de St. Antoine ; elle fut enfin achevée par la lecture du Nouveau-Testament qu'une voix du ciel lui commanda de lire, en lui faisant entendre ces paroles : *prenez et lisez.* Ce fut par le même moyen que la grâce opéra le changement de St. Sérapion. La lecture de l'Evangile le toucha si vivement qu'il abandonna ses biens ; et après avoir donné aux pauvres jusqu'à ses habits, il portait avec lui son livre du Nouveau-Testament, et disait en le montrant : *Voilà celui qui m'a dépouillé.* Oh ! qu'une sainte lecture a de force ! Que de bien il lui est donné de faire !

Nous recommanderons donc surtout aux pères et aux mères de famille d'être, des premiers, abonnés à l'*Œuvre*

si excellente *des Bons-Livres*. Grâce à la diffusion de l'enseignement dans toutes les classes de la société, le plus grand nombre des enfants savent lire. Bientôt même tous seront initiés à cette première connaissance des lettres humaines qui ouvre devant eux les avenues de toutes les études.

" A l'aide donc de cette première initiation, ne l'oubliez pas, M. F., vous dit ici par ma bouche, un savant et pieux Evêque, les yeux de vos enfants seront ouverts, l'arbre de la science du bien et du mal est mis à leur portée. Il s'agit de savoir si vous voulez qu'ils vivent, ou qu'ils meurent ; qu'ils se nourrissent d'aliments sains ou empoisonnés ; qu'ils deviennent comme des Dieux en s'éclairant de la lumière qui vient du Ciel, ou qu'ils descendent au niveau de la brute, en s'enivrant des fumées qui sortent des puits de l'abîme ; car une fois mis en possession de la faculté de lire, il n'est plus en votre puissance d'en empêcher l'exercice. Si vous mettez entre leurs mains de bons livres, ils les liront dans la simplicité de leurs cœurs ; leur curiosité satisfaite, le peu de loisir que le travail leur laisse pour la lecture, n'éveilleront point en eux la dangereuse tentation de s'en procurer d'autres, et vous aurez la consolation de les voir croître en savoir, sans péril pour la vertu. Si, au contraire, ces eaux pures leur manquent,

combien n'est-il pas à craindre qu'emportés par cette jeune ardeur que leur inspire une connaissance nouvellement acquise, ils n'aillent s'abreuver à des sources corrompues ? Que dis-je ? ils n'auront pas besoin d'aller à la recherche du mal ; le mal viendra de lui-même au devant d'eux. Les bons livres se font chercher ; les livres corrupteurs, sans parler de l'attrait qu'ils présentent aux mauvais instincts de notre nature, n'attendent pas même qu'on les désire ; ils viennent d'eux-mêmes frapper à notre porte et se placer sous nos yeux et sous notre main."

Hélas ! vous le savez, M. F., les mauvais livres multipliés, de nos jours, par milliers et par centaines de milliers, ne connaissent plus de limites à leur cours dévastateur. C'est un torrent qui, du haut des montagnes dont il a déchiré les flancs, s'est précipité dans les humbles vallées, inondant les places publiques et couvrant toute la face de la terre de son limon impur. Ce n'est plus seulement par les gros livres, que les hommes de loisir et d'étude peuvent seuls digérer, que le poison circule au milieu de nous, mais par cette dissémination de petits écrits, de feuilles légères et de brochures suspectes, infectés du venin de l'irréligion, remplis d'attaques grossières ou de perfides insinuations contre l'Eglise et ses ministres, ou enfin, flattant la plus

dangereuse des passions par le brillant des images. Parents, fermez bien la porte de vos demeures à de pareils hôtes. Un mauvais livre dans une famille est un serpent que vous gardez, qui fera une blessure mortelle, au moment que vous y penserez le moins. En vain vous dira-t-on que ces livres sont composés avec esprit, que l'on y apprend la beauté du style et la pureté du langage; que l'on y trouve des choses amusantes et agréables. Laisseriez-vous, je vous le demande, M. F., laisseriez-vous un poison entre les mains de vos enfants, parce qu'il serait agréable au goût? Les couvririez-vous des vêtements d'un pestiféré, parce qu'ils seraient d'une forme élégante et gracieuse? Les engageriez-vous à aller se récréer au dessus d'un gouffre, parce que sa surface serait couverte de verdure et de fleurs? A ceux qui vous vanteraient ainsi ces livres suspects, répondez-leur, avec un grand saint et un grand savant aussi, St. Augustin, que par ces mauvais livres, on n'apprend pas à devenir éloquent, mais à devenir vicieux; et que par ces lectures amusantes, *on apprend à connaître le mal sans horreur, à en parler sans pudeur, à le commettre sans retenue.*

Mais comment échapper à ces piéges si habilement tendus sous vos pas? Quel remède apporter à ce mal qui menace de dévorer les parties encore saines du corps

moral? Quelle barrière opposer à cette contagion des mauvais livres qui s'étend et gagne de proche en proche comme une gangrène? Un seul moyen de préservation, une seule chance de salut nous sont laissés, c'est de combattre le mal par le bien, le mensonge par la vérité; c'est d'offrir, pères et mères, de bons livres à vos enfants qui ont le goût et le temps de lire, pour leur ôter la tentation d'en lire de dangereux et de mauvais; par-là, vous pourrez neutraliser en quelque sorte l'action du poison par celle de l'antidote, si, malgré votre vigilance, le poison arrive jusqu'à eux. Or, c'est justement pour venir à votre aide et à votre secours, en mettant à votre disposition une riche collection de livres aussi instructifs qu'amusants, que l'*Œuvre des Bons-Livres* a été instituée au milieu de vous. *L'Œuvre des Bons-Livres* est comme un arsenal muni de toutes pièces; ou plutôt, c'est cette tour de David d'où pendent mille boucliers, où chacun puisse s'armer du casque du salut et du glaive de la parole pour la défense de son plus précieux patrimoine.

A l'aide encore de l'*Œuvre des Bons-Livres*, vous pouvez, M. F., utiliser ces longues veillées d'automne, où sans cela vous seriez, comme bien d'autres, exposés à vous laisser aller à une profane joie. Sous l'impression de ce charme innocent d'une bonne lecture, vous

oublierez les labeurs de la journée ; ou, si c'est un jour de fête, vous prolongerez avec bonheur le saint repos qui en a consacré tous les instants.

Quel spectacle digne des complaisances du Ciel, s'écrie le saint Pontife à qui j'emprunte aujourd'hui une bonne partie des paroles que je vous adresse, quel spectacle que celui d'une famille chrétienne, réunie le soir autour du foyer domestique, après les travaux des champs ou les pieux loisirs du jour du Seigneur ! L'heure de la prière commune a sonné, mais on veut la faire précéder d'une lecture édifiante. Alors l'heureux privilégié de l'instruction, vers lequel se portent tous les regards avec une admiration mêlée d'envie, ouvre un de ces volumes que l'*Œuvre des Bons-Livres* a mis dans ses mains et qui lui fournissent tour à tour les sujets de lecture les plus variés, les plus utiles et les plus attrayants. C'est tantôt une solide explication des principales vérités de la foi ; tantôt l'histoire de la Religion et de l'Eglise, où se révèle à chaque page le doigt de Dieu ; c'est la vie des Saints, ces héros du Christianisme, nos lumières, nos protecteurs et nos modèles ; ce sont enfin des anecdotes morales, les traits les plus touchants des Ecritures inspirées de Dieu. Chacun prête à ces lectures une attention recueillie. Les petits enfants boivent d'une oreille avide les merveilleuses et naïves histoires d'un

Joseph, d'un Tobie, d'un Daniel qui ne s'effaceront plus de leur mémoire. Les vieillards méditent les oracles de la Sagesse éternelle auxquels ils comparent les proverbes des anciens qu'il ne faut pas mépriser, et les maximes qu'ils ont apprises de leur longue expérience ; enfin, tous se sentent exhortés intérieurement à admirer Dieu dans ses ouvrages, à bénir sa Providence, à porter avec résignation, et la malice de chaque jour, et le poids de toute une vie pleine de misères, en vue de la récompense promise.

Qu'ils sont donc précieux les avantages que l'on peut retirer de l'établissement au milieu de nous de l'*Œuvre des Bons-Livres* ! Sachons donc, M. F., en profiter, en vue de nos intérêts les plus chers, et de ceux de vos familles. Puissent mes paroles vous y porter ; c'est là tout le vœu de mon cœur ! *Amen.*

ALLOCUTION

prononcée par Messire M. F. H. Prévost, à l'occasion de l'ouverture des Ecoles.

Defunctus adhuc loquitur.

Hier, les Frères des Ecoles-Chrétiennes ont recommencé leurs écoles; et vous êtes avertis que demain les Sœurs de la Congrégation rouvriront leurs classes dans la ville et les faubourgs. Outre ces écoles, il en existe encore quelques-unes tenues par des maîtres et des maîtresses catholiques, sous le contrôle de la Législature et la direction de visiteurs exclusivement catholiques. Ainsi, comme vous le voyez, les facilités ne vous manquent pas pour faire participer vos enfants aux bienfaits d'une éducation solide et chrétienne tout ensemble. Il n'est pas de ville, sur tout ce continent, que la Providence ait aussi richement dotée que celle-ci, d'institutions et d'établissements de tout genre, où la

jeunesse de tous les rangs et de toutes les conditions puisse recevoir une éducation aussi solide et durable que proportionnée à ses besoins. Gardez-vous donc,, mes frères, de retenir vos enfants chez vous ; le faire, ce serait manquer à une partie essentielle des devoirs que vous impose la paternité. Car, il ne faut pas croire avoir tout fait, pour avoir donné à vos enfants les aliments, le vêtement, les soins nécessaires au développement de leurs forces et à la conservation de leur santé. Ils ont aussi une âme immortelle, qui vit de vérité et qui se développe et se perfectionne par la vertu ; une âme destinée à une fortune plus haute que toutes les richesses et les félicités d'ici-bas.

Qui leur donnera le lait de la doctrine céleste ? Qui leur rompra le pain de l'intelligence ? Car l'homme ne vit pas seulement de pain matériel, mais de toute parole sortie de la bouche de Dieu. A vous, pères et mères, à vous de jeter dans ces jeunes âmes les premières semences de la vérité et de la vertu. Que s'il vous est permis d'alléger votre fardeau en le partageant, vous n'en êtes pas pour cela déchargés, et vous n'en restez pas moins toujours les premiers maîtres et les premiers éducateurs de vos enfants. Oui, c'est sur les genoux d'une mère que le petit enfant doit apprendre à bégayer sa première prière, à louer le Dieu Créateur,

à bénir le Dieu Sauveur, à aimer le Jésus de la Crèche, le Jésus du Calvaire et le Jésus du Tabernacle. C'est encore de la bouche d'un père qu'il doit recueillir les premières leçons de la sagesse.

Mais après avoir cherché ainsi, selon la mesure de votre temps et de vos forces, à développer les facultés intellectuelles de vos enfants, à les initier d'avance aux premiers enseignements de la religion, de la morale et de la vertu, aurez-vous accompli toute justice ? Non, mes frères, à vous de chercher encore à étendre, à perfectionner et à compléter leur instruction.

Mais, dites-vous, nous ne le pouvons, il faut travailler pour subvenir à leur entretien. Suppléez donc à votre insuffisance en les envoyant dans ces écoles où vous avez la confiance que, en acquérant les trésors de l'intelligence, ils conserveront intact le trésor, mille fois plus précieux, de l'innocence et de la foi.

Les écoles sont absolument nécessaires à l'enfant ; il ne peut pas plus s'en passer que du pain matériel qui soutient en lui la vie animale. C'est, en effet, à l'école que l'enfant apprendra ce qu'il faut pour vivre en qualité d'être intelligent, savoir : la connaissance de l'ordre et de la vérité. C'est là que la Religion s'insinuant dans son cœur par les leçons d'un maître vertueux, y portera sa lumière avec les douces affections qu'elle

commande. Sous son inspiration, il apprendra à connaître ses devoirs et surtout à les remplir. C'est là, enfin, que son esprit s'agrandissant et se perfectionnant par le travail et la réflexion, il n'en deviendra que plus propre à remplir les devoirs de son état et à exercer les fonctions vers lesquelles vous le dirigerez plus tard. Quelle honte pour vos enfants, si à leur entrée dans le monde, ils se trouvaient, par leur ignorance, au-dessous des autres ! Qu'ils possèdent à perfection, tant que vous voudrez, les agréments du corps, qu'ils soient beaux de figure, qu'ils aient de bonnes manières, s'ils sont sans instruction, ce ne seront que des fruits de belle apparence sur lesquels l'œil se porte avec satisfaction pour un moment, mais que leur insipidité fait rejeter aussitôt qu'on y a goûté.

Nous n'insisterons pas davantage ; car, Dieu merci, vous savez apprécier le bienfait de l'éducation ; ces quatre ou cinq mille enfants qui fréquentaient, avant les vacances, nos écoles catholiques, en sont une belle preuve. Que votre zèle, cette année, loin de s'affaiblir, prenne au contraire, un nouvel accroissement ; car, mes frères, travailler à donner à vos enfants une éducation morale, chrétienne et solide en même temps, c'est travailler dans l'intérêt de votre pays. L'avenir d'un pays dépend de la culture qui sera donnée aux générations nais-

santes. " Il suffit, en effet, écrivait un grand évêque, il suffit d'ouvrir les yeux pour comprendre la dépendance nécessaire qui subordonne les destinées d'un peuple à l'éducation de la jeunesse. Une nation se recrute sans cesse des générations que lui versent les écoles, comme l'océan s'alimente des fleuves qui se déchargent dans son sein. Après quelques révolutions d'années, elle s'est renouvelée tout entière par ses affluents, et s'est faite, par conséquent, à leur image. L éducation fut toujours et partout, le moule où la société prit sa forme. Si l'enseignement, à tous les degrés, a pour premier fondement la loi religieuse et morale, on peut prédire que la société sera, dans un avenir peu reculé, empreinte de ce double caractère et marchera dans des voies de justice, de sagesse et de prospérité. Si, au contraire, ce fondement essentiel manque, ou n'est posé dans l'éducation que comme un hors-d'œuvre, un accessoire, ou une vaine formule, vous livrez le vaisseau de l'Etat au hasard de toutes les tempêtes que peuvent déchaîner des passions sans règle et sans frein." (1)

Mais voulez-vous, mes frères, que vos enfants retirent de leur éducation tout le fruit que vous êtes en droit d'attendre ? Deux choses sont absolument nécessaires,

(1) Le Cardinal Giraud.

l'assiduité et l'union entre les parents et le maître ou la maîtresse.

D'abord, *l'assiduité.*—Il est presque impossible qu'un enfant profite de ses écoles, s'il n'y est assidu. S'il est présent un jour et qu'il manque l'autre, les leçons du maître seront sans ordre pour lui. Ne pouvant en saisir l'ensemble, il ne les comprendra pas, que dis-je ? il ne pourra pas même comprendre ceux de ses compagnons plus assidus et plus réguliers que lui. Il finira par se dégoûter, par s'ennuyer et se laisser aller à un désœuvrement complet, qui le rendra insupportable à lui-même comme aux autres. Veuillez donc, mes frères, envoyer fidèlement vos enfants aux écoles et n'allez pas, pour les moindres raisons, les retenir chez vous.

Il faut, en second lieu, que l'accord règne entre les parents et les personnes chargées de l'instruction de leurs enfants.

Ce serait une imprudence bien grave de prendre fait et cause pour un enfant que son maître ou sa maîtresse aurait jugé à propos de punir ; désapprouver seulement en sa présence leur conduite en cette occasion, ce serait paralyser tous leurs efforts ; ce serait enfin détruire, jusque dans leurs germes, tous les fruits qu'il aurait dû recueillir de leurs soins et de leurs peines. Car, ne l'oubliez pas, il n'est point d'éducation possible pour des

enfants qui manquent de confiance et de subordination à l'égard de leurs maîtres.

Quel ordre, en effet, pourra régner dans une école où l'on aura fait disparaître la subordination ? Comment, alors, s'entendre et donner des leçons ? Et puis, si ce maître ou cette maîtresse n'ont aucun moyen de se faire obéir, de vaincre la paresse et l'indocilité de leurs élèves, quels progrès pourront-ils en attendre dans la science comme dans la vertu ? Donc, mes frères, arrive-t-il qu'un enfant se plaigne à vous des procédés de ses maîtres à son égard, n'allez pas, tout de suite, lui donner gain de cause. Que vous fassiez alors vos représentations à qui de droit, rien de plus juste ; mais, de grâce, encore une fois, n'allez pas aussitôt éclater en reproches et en paroles fâcheuses et amères. D'abord, en bonne et loyale justice, il est défendu de condamner personne, à moins de l'avoir préalablement entendu ; puis, un enfant qui peut se promettre de trouver des défenseurs dans ses parents contre ses maîtres, ne craint guère plus les uns que les autres. Il sera sûr d'échapper presque toujours à la peine ; et, s'il est obligé de la subir quelquefois, il sait qu'on le dédommagera par des caresses et des complaisances, ou qu'on le vengera par des reproches. Une pareille conduite, je vous le demande, mes frères, n'est-elle pas propre à encourager

un enfant au mal ? Pourquoi éviterait-il des fautes qui tournent ainsi au profit de sa passion ? Ne l'oublions donc pas, rien n'est plus propre à détruire, dans un enfant, les plus heureuses dispositions, que la conduite déraisonnable de certains parents qui sont toujours disposés à soutenir leurs enfants, lors même que leurs maîtres les redressent pour les causes les plus légitimes. Une telle tendresse est aveugle et insensée ; elle gâte les plus heureux naturels, et l'enfant qui en est l'objet ne tardera pas à se perdre.

VIVE JESUS !

Je chanterai vos louanges, ô mon Dieu ! en présence des Sts. Anges.

In conspectu Angelorum psallam tibi. Ps. XXXI, 7.

TABLEAU

DES

DIVERSES INTENTIONS QUE L'ON PEUT SE PROPOSER

EN RÉCITANT L'OFFICE DIVIN,
EN CÉLÉBRANT LA SAINTE MESSE, OU EN Y ASSISTANT.

NOTA.—Les intentions indiquées dans ce tableau n'excluent pas les autres que la dévotion pourrait suggérer. Ainsi, par exemple, on peut réciter l'office, en tout ou en partie, afin d'obtenir pour soi ou pour d'autres, quelques grâces particulières. On peut aussi à chaque psaume des nocturnes et des petites heures, avoir l'intention d'honorer une des trois personnes de la Sainte Trinité, ou bien successivement chacun des neufs chœurs des Anges. Ainsi du reste.

	A MATINES.	A LAUDES.	A LA MESSE.
	S'occuper intérieurement sur	Prier en union avec	Dire ou entendre la Ste. Messe
DIMANCHE.	la charité infinie de Dieu envers les hommes.	les neuf chœurs des Anges.	pour honorer le souverain pouvoir de Dieu sur toutes les créatures.
LUNDI.	le mystère de l'Incarnation du Verbe.	saint Joseph et les Sts. Patriarches.	pour le remercier du bienfait de sa vocation.
MARDI.	sa naissance dans une crèche.	les Apôtres et les Disciples du Sauveur.	pour obtenir la contrition de ses péchés.
MERCREDI.	sa coutume de passer les nuits en oraison.	les saints Martyrs pour la Foi.	pour demander la victoire de ses passions.
JEUDI.	l'institution du Saint-Sacrement de l'Autel.	les Sts. Confesseurs.	pour obtenir de célébrer ou de communier avec ferveur.
VENDREDI.	l'agonie au jardin des Olives.	les saintes Vierges.	pour demander la conformité à la volonté de Dieu.
SAMEDI.	les outrages reçus dans la maison de Caïphe.	les Sts. Fondateurs et les saints Patrons.	pour la persévérance finale.

	A PRIME.	A TIERCE.	A SEXTE.
	Combattre sans cesse le penchant	Imiter dans la Ste. Vierge	Prier la Ste. Vierge pour
DIMANCHE.	à la recherche de soi-même.	sa Foi vive et pratique.	le Souverain Pontife.
LUNDI.	à l'attache à sa propre volonté.	sa confiance filiale en Dieu.	le Prélat de ce Diocèse.
MARDI.	à la vanité dans les paroles.	son ardent amour pour Jésus-Christ.	les pasteurs et les supérieurs ecclésiastiques.
MERCREDI.	à la négligence dans son emploi.	sa tendre charité pour le prochain.	ceux qui nous gouvernent.
JEUDI.	à la sensualité dans les repas.	sa modestie et son recueillement.	ceux qui nous ont causé de la peine.
VENDREDI.	à la légèreté et à la dissipation.	sa profonde humilité.	la conversion des pécheurs.
SAMEDI.	à la médisance et à la critique.	sa pureté angélique.	la persévérance des justes.

	A NONE.	A VÊPRES.	A COMPLIES.
	Demander la dévotion	Honorer dans Marie	Prier pour les âmes du purgatoire
DIMANCHE.	à la Très-Sainte Trinité.	la Fille du Père céleste.	les plus abandonnées.
LUNDI.	au Saint-Esprit.	la Mère de Jésus.	les plus tourmentées.
MARDI.	aux saints Anges gardiens.	l'Épouse du Saint-Esprit.	celles qui y sont depuis longtemps.
MERCRADI.	à la Sainte-Famille.	la Reine des Anges.	celles qui, pendant leur vie, les ont le plus soulagées.
JEUDI.	au très-Saint Sacrement de l'Autel.	la Consolatrice des affligés.	celles qui ont visité plus souvent le Saint-Sacrement.
VENDREDI.	au Sacré-Cœur de Jésus.	la Mère de miséricorde.	celles qui ont le plus propagé la dévotion au Sacré-Cœur.
SAMEDI.	au divin Cœur de Marie.	l'Avocate des pécheurs.	celles qui ont été les plus chéries de la Sainte Vierge.

E. Senécal, imprimeur.

TABLE DES MATIÉRES.

PAGE

Portrait de M. Prévost sur son lit de mort..... 1
Avis des Éditeurs..... 3
Lettre dédicatoire à Mgr. Ignace Bourget, Évêque de Montréal..... 7
Lettre d'approbation de Mgr. Ignace Bourget..... 9
Lettre d'approbation de Mgr. Jean Farrell, Évêque de Hamilton..... 11
Notice biographique de M. Mic. Fr. Hyac. Prévost..... 13
Sa naissance ; son enfance ; sa première communion... 15
Témoignage rendu par Messire Porlier, alors Curé de Terrebonne..... 17
Témoignage rendu par M. F. X. Valade, son premier instituteur..... 22
M. Prévost élève au Collége de Montréal..... 25
Témoignage de Mgr. Farrell, Évêque de Hamilton, ancien condisciple de classe de M. Prévost..... 27
Conduite de M. Prévost pendant les vacances..... 30
M. Prévost séminariste et professeur au Collége de Montréal..... 32
Témoignage de Mgr. Farrell..... 34
M. Prévost est ordonné prêtre..... 35
M. Prévost et le typhus..... 36
M. Prévost exerce le St. Ministère dans la paroisse de Montréal..... 39

PAGE

Visites de malades et de quartiers..... 41
Catéchiste 42
Commissaire d'écoles 43
Beau trait de sa douceur inaltérable..... 44
Service de la prison, des hôpitaux 46
Aumônier des pauvres..... 46
Maisons de refuge..... 47
Directeur de la Congrégation des hommes..... 48
M. Prévost Curé d'office de la paroisse de Montréal..... 49
Intérêt qu'il prend à toutes les œuvres de la paroisse ... 52
Un échantillon des avis qu'il donnait aux fidèles..... 52
Ses instructions..... 54
Altération dans sa santé,..... 55
Sa maladie, sa mort..... 56
Ses obsèques..... 60
Rapport de la *Minerve*..... 60
Un mot d'éloge sur M. Prévost par Messire Gibaud, son successeur dans la charge du Curé d'office..... 63
Règlement de sa Retraite de 1848..... 65

VERTUS QU'IL S'Y PROPOSAIT DE PRATIQUER :

Chasteté 76
Humilité 78
Mortification..... 79
Obéissance..... 80
Emploi du temps..... 81

DÉVOTIONS :

Très St. Sacrement 82
Très Ste. Vierge 84
Sacré-Cœur..... 86
Indulgences 87
Retraite du mois..... 87
Fragments d'un discours prononcé pour la fête nationale de la St. Jean-Baptiste..... 89
Allocution sur l'Œuvre des Bons-Livres..... 105
Allocution sur les Ecoles..... 113
Tableau des diverses intentions que l'on peut se proposer en récitant l'office divin..... 121

134 | O

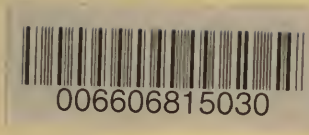

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX 4705 P54D38 1883
David, Laurent Olivier
Monseigneur Joseph-Octave Plessis